

PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

JUILLET-AOUT 1949



NUMÉRO 20

Une Grande Réalisation « FREE FRENCH »

La Tombola d'Estienne d'Orves



L'Association des Français Libres, en accord avec Madame d'Estienne d'Orves, et avec l'autorisation gouvernementale, organise une tombola dont le produit sera destiné à réaliser le vœu du Commandant d'Estienne d'Orves, Français Libre, premier fusillé de la Résistance :

« Armer un chalutier au profit des survivants de son réseau ».

Cette tombola comporte des lots de grande valeur parmi lesquels :

une voiture 4 CV Renault
une chambre à coucher
une salle à manger
un chronomètre en or
une croisière en mer
des postes de T. S. F.
des aspirateurs...
... et plus de 2.000 lots de valeur

Pour que cette tombola obtienne le succès qu'elle mérite, il est indispensable que chaque F. F. L. prenne l'engagement de placer 10 billets. Nous sommes persuadés que tous nos membres auront à cœur de contribuer à cette œuvre de solidarité.

Les billets sont en vente au prix de 100 francs à notre Siège central et dans toutes nos sections.

Le tirage aura lieu le 21 août, à Camaret, à l'occasion de la pose de la première pierre du Monument aux Français Libres Bretons, Morts pour la France.

« Que chacun nous adresse ses commandes sans tarder ».

PAPETERIES RENÉ BOLLORÉ

Fondées en 1822

Fournisseurs des Manufactures de l'État

Tous les Papiers à Cigarettes

EN BOBINES, RAMES ET ROULEAUX

et le cahier

OCB

Usines à **ODET, près Quimper.**
CASCADET, par Scaër (Finistère).

Direction : **30, avenue de Messine, PARIS (8°).**
Téléph.: Laborde 85-74.

TOUT CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

DECORATION
RAVALEMENT
PAPIER PEINT
VITRERIE

P.-J. GENTIL

Ex P2 Déporté

72, Avenue Jean-Jaurès - Tél. ALE 13-35

MONTRouGE (Seine)

DEVIS SUR DEMANDE
PRIX SPECIAUX POUR F.F.L.



Production des Etablissements

A. ROUSSEAU

8 et 10, RUE DU RENARD - PARIS (IV°)

AGENCE MARITIME

Spécialisée sur Côte Afrique Occidentale

Départs mensuels

d'ANVERS - DUNKERQUE - ROUEN

Francis-M. GIRAUD

Shipping Agent

(ex 1^{er} R. A. - 1^{er} D. F. L.)

77, Champs-Élysées - PARIS 8°

Téléphone : Balzac 02-90 (lignes groupées)

Le temps passe
la montre reste

Roger Col

Ex-F. F. L.

Joaillier - Horloger

15, rue Tronchet - PARIS (8°)

ANJ 36-10

Agent officiel
de OMEGA
LONGINES
JUVENIA

LIP
JAEGER
MOVADO
UNIVERSAL

ACHATS DE BIJOUX

Conditions spéciales aux camarades

CHEMISERIE - CONFECTION

CHRISTIAN

Maison ALBOHAIR

Ex-F. F. L. - 1^{er} R. A.

GRAND CHOIX DE CHEMISES,
CHEMISETTES, VESTES FANTAISIE,
PANTALONS GABARDINE, ET TOUT
CE QUI CONCERNE LE TROUSSEAU
DE L'HOMME

77, Rue Oberkampf, PARIS-XI°

5 % de réduction
sur présentation de la carte F. F. L.

GETTING - JONAS - TITAN

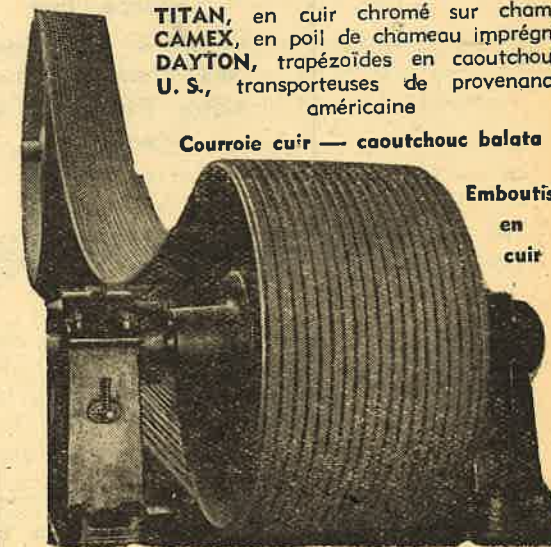
29 bis, rue d'Astorg - PARIS (8°)

Tél. : ANjou 05-50 Télecrammes : Géjotitan Paris

COURROIES

TITAN, en cuir chromé sur champ
CAMEX, en poil de chameau imprégné
DAYTON, trapézoïdes en caoutchouc
U. S., transporteuses de provenance
américaine

Courroie cuir — caoutchouc balata



Emboutis
en
cuir

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

Parait tous les Mois

N° 20

JUILLET-AOUT 1949

S O M M A I R E

Note de la Rédaction	1
Le 18 Juin à Paris	2
Un des Nôtres entre au Panthéon	10
Le Pèlerinage à Lourdes des Combattants de la Libération	13
L'Affaire Giraud	14.
Le Chant de la D. F. L.	20
Les Réalisations originales de la France Libre	22
Les Sous-Marins F. N. F. L. dans la guerre.	27
Echos de nos Sections	29
Courrier des Amicales	35
Nos Informations	36
Une Résolution du Comité d'Action de la Résistance	38
Les Français Libres à l'Honneur	39
Souscription au Monument aux Morts de la France Libre	40
Carnet de l'Association	43
Nos Petites Annonces	47
Notre Feuilleton « La Bûcheronne et l'Aurore »	48

NOTE DE LA RÉDACTION

VOICI les vacances. La Rédaction de la Revue, soucieuse de fournir à ses lecteurs une abondante, distrayante et hygiénique pâture pour cette période de détente, et en même temps de permettre à ses collaborateurs de se reposer eux aussi, a décidé de bloquer en un seul numéro ses deux fascicules de Juillet et Août.

D'ailleurs la Rédaction est épuisée par son effort de Juin et estime qu'elle en a donné à ses abonnés pour bien plus que leur argent de l'année. C'est donc par pure charité qu'elle poursuit son effort, espérant qu'un aussi noble exemple sera suivi par ses fidèles lecteurs, et que ceux-ci sauront donner de leur personne, de leur ingéniosité, de leur temps (voire de leur argent) pour que cette période d'été soit profitable à la communauté Française Libre.

Soit dit en passant, n'oubliez pas de placer activement les billets de la tombola d'ESTIENNE d'ORVES et de nous renvoyer les invendus **pour le 15 août** dernier délai.

*
* *

DÉSIREUSE de devenir chaque jour plus attrayante, la Revue a décidé de publier un feuilleton. Nous avons tout d'abord, comme de juste, pensé aux « Confessions du Général GIRAUD », mais les exigences du concessionnaire exclusif étaient vraiment excessives. C'est dommage !

Nous avons ensuite pressenti Monsieur André GIDE, qui nous laissa entrevoir des « Nuits d'Hammamet » de derrière les fagots qui auraient bien plu à la 1^{re} D. F. L. Ça ne s'est pas arrangé non plus, en raison de contrats antérieurs.

Monsieur François MAURIAC, de l'Académie Française, nous laissait espérer une « Fille du Moustachi » d'une excellente venue, où s'affrontaient les complexes familiaux les plus atroces dans une atmosphère très A. F. N. 1943, au bénéfice finalement du mauvais garçon Free French. Les situations étaient tellement transparentes que nous avons craint des ennuis devant les Tribunaux.

Monsieur H. de MONTHERLANT avait bien aussi un « Père de Nothing » de puissant intérêt où l'on voyait un Free French, désireux de se contre-assurer, envoyer son père se faire tuer dans la L. V. F. Mais finalement ce sujet cornélien reste réservé au théâtre.

Nous avons dû récuser un « Les derniers jours de Bir-Hakim », par un spécialiste de l'Académie Française, qui s'obstinait à voir Bir-Hakim en forteresse à la VAUBAN — un « La charge de la Brigade Légère », qui n'aurait pas été si mal si l'auteur avait pu concevoir le Western Desert sans chameaux et sans Fatmas — un « Comment je fus Préfet de Police d'Alger » qui nous parut susceptible de provoquer des polémiques fâcheuses, etc..., etc...

De guerre lasse, alors que nous commençons à couler un œil intéressé en direction de l'Île d'Yeu, la Providence nous envoya le feuilleton qu'il nous fallait, « La Bûcheronne et l'Aurore », dont nous commençons aujourd'hui la publication, et que l'auteur nous a offert gracieusement, en bon Français Libre qu'il est. Il répond parfaitement à toutes les conditions, y compris celle de pouvoir être mis entre toutes les mains, car nous ne perdons pas de vue le rôle hautement moralisateur et éducatif de la Revue. Nous remercions l'auteur de son geste, et nous souhaitons que ce premier ouvrage lui ouvre les voies de la renommée littéraire.

« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE » ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

REDACTION-ADMINISTRATION-PUBLICITE : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. — Tél. : ELYSEES 90-85.
Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C.C.P. PARIS 5.126-45 Le Directeur-Gérant : R. AUBERT.

LE 18 JUIN A PARIS

Les cérémonies du 18 Juin se sont, cette année, déroulées à PARIS avec une solennité particulière, et ont été suivies par un public plus nombreux que jamais. Nous n'avons certes pas à nous plaindre des controverses d'ordre politique auxquelles cette date a donné lieu, car elles nous ont fait une excellente propagande indirecte, sans que nous y ayons été mêlés à quelque titre que ce soit.

Le compte rendu détaillé de ces cérémonies est donné ci-dessous. Notons simplement ici la belle tenue de la Manifestation au Monument aux Morts de la France Libre et au Pont Bir-Hakim, la ferveur d'une foule immense acclamant le Général de GAULLE et le Général LECLERC, à l'inauguration de l'Avenue Général LECLERC, le recueillement saisissant de la cérémonie du Mont Valérien, le magnifique Service religieux d'actions de grâces célébré à Saint-Louis des Invalides.

L'appel du 18 Juin, BIR-HAKIM, le Général LECLERC, nos Morts, ont été dignement célébrés à Paris cette année. De plus en plus le 18 Juin y devient un jour faste où sont exaltés publiquement et solennellement les mérites de la France Libre.

C'est de plus la belle occasion annuelle qu'ont les Français Libres de Paris et nos délégués de province de se retrouver « en famille » dans l'atmosphère des jours de lutte. De nombreux témoignages nous ont prouvé cette année à quel point ils étaient réconfortés par ce retour collectif sur un glorieux et cher passé.

Et comme, simultanément, partout en France, dans l'Union, en de très nombreux pays étrangers, des cérémonies analogues se déroulent, l'on peut dire que, le 18 Juin, c'est la France Libre tout entière qui se retrouve rassemblée dans le souvenir et dans l'amitié.

MESSE

A LA MEMOIRE DU GENERAL LECLERC

A 9 heures, sous les voûtes de Saint-Louis des Invalides une messe est célébrée à la mémoire du Grand Français Libre que fut le Général LECLERC. A cette messe assistaient Monsieur le Président de la République, les membres du Gouvernement et de nombreuses personnalités.

LE SALUT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE

Dans le cadre sobre et grandiose du Palais des Arts Modernes, les drapeaux de toutes les Associations de Résistants entourent sur le Parvis la magnifique statue de BOURDELLE, élevée il y a un an à la mémoire des Morts de la France Libre.

Sur la terrasse, à droite, une compagnie du 1^{er} R. I. C. se range derrière son drapeau qui porte inscrit en ses plis les victoires du 1^{er} Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique dont le Régiment est l'unité de tradition. Côte à côte

flottent les glorieux drapeaux des unités de BIR-HAKIM, l'étendard du 1^{er} Régiment d'Artillerie Coloniale, le drapeau de la 13^e Demi-Brigade de Légion Etrangère, celui du 1^{er} Régiment de Fusiliers Marins, celui du 1^{er} B. I. M. Plusieurs fanions dont celui du B. M. 2, forment leur détachement d'honneur. Sur la terrasse de gauche se pressent les Français Libres et de nombreuses personnalités.

A 11 heures, Monsieur Pierre de GAULLE, le Général KOENIG et le Général de LARMINAT, passent en revue les troupes et saluent longuement les drapeaux de BIR-HAKIM. Le Président du Conseil Municipal dépose une gerbe au pied du Monument aux Morts de la France Libre tandis que dans le recueillement retentit la sonnerie « Aux Morts ».

Derrière les drapeaux de BIR-HAKIM et les troupes, entraîné par la « Marche Lorraine », jouée par la musique du 1^{er} R. I. C., le cortège se forme et en rangs pressés, par le Pont d'Iéna et le Quai Branly, gagne le Pont de Passy qui va devenir le Pont BIR-HAKIM.

INAUGURATION DU PONT BIR-HAKIM

Le Pont à double voie surmonté du Viaduc semblait pourtant bien large. Il devient trop étroit pour contenir la foule qui envahit presque l'enceinte officielle où l'on remarque l'Amiral THIERRY d'ARGENLIEU, Madame LECLERC,

Cela est juste et beau aussi parce que les hommes qui luttèrent et moururent à BIR-HAKIM le firent pour l'amour de la France dont PARIS est l'essence même. Dans l'aridité nue du désert, c'est pour la richesse et la belle ordonnance d'une civilisation dont PARIS est le symbole qu'ils se battaient.

Il nous plaît que le souvenir de BIR-HAKIM soit attaché à un Pont qui enjambe ce beau fleuve majes-



LA TRIBUNE OFFICIELLE PENDANT LE DISCOURS DU GÉNÉRAL DE LARMINAT

le Général VALIN, et bien d'autres personnalités officielles et de la France Libre.

Le Général de LARMINAT prend d'abord la parole :

Monsieur le Président,

Au nom de tous les Français Libres je remercie ici le Conseil Municipal de la Ville de Paris d'avoir décidé de donner le nom de BIR-HAKIM au Pont de Passy et à la Station de Métropolitain de Grenelle.

Et certes cela est juste et beau. Toute gloire française se commémore à PARIS, capitale de la France; BIR-HAKIM est une victoire française, d'autant plus belle et plus pure qu'elle éclata en un temps où notre pays vaincu était occupé et opprimé par un barbare implacable, en un temps où cette rive même où je parle était foulée par ce barbare.

teux, paisible, utile, autour duquel, par lequel, s'est faite la Nation Française — cette Seine, qui marque en même temps la liaison fluviale et maritime avec la France d'Outre-Mer d'où est cette fois venue vers la Métropole la délivrance.

Il nous plaît que ce Pont prenne la suite d'une tradition déjà ancienne, qui veut que des noms de victoires soient attachés à ces monuments — Ponts d'Austerlitz, d'Arcole, de Solferino, de l'Alma, d'Iéna — et après eux, Pont BIR-HAKIM — nom inégal aux précédents, car si les effectifs engagés furent moindres, nul doute que l'intérêt national y ait trouvé meilleur compte. Et la valeur d'une victoire est dans son rapport national.

Rappelons-nous. Peu de Français engagés à BIR-HAKIM, mais s'ils avaient tenu quelques jours de

moins, sans doute que ROMMEL serait arrivé au delta du Nil — du même coup l'ennemi maîtrisait l'Afrique, le Moyen Orient, la Méditerranée, et le sort du Monde était changé.

Rappelons-nous — c'est à BIR-HAKIM que s'amorce la renverse de courant qui va conduire en deux ans les Armées Alliées, jusque-là battues ou sur la défensive, au cœur de l'Allemagne.

Rappelons-nous encore, c'est à BIR-HAKIM que la Victoire, qui avait cruellement déserté nos drapeaux, rejoint notre camp pour y rester fidèle. Nous avons fait frapper une Médaille pour commémorer ce jour, Monsieur le Président, et à l'avers, ceignant une Victoire ailée, cette inscription : « A BIR-HAKIM la Victoire prend son vol vers la France ». Ce vol sera jalonné par El-Alamein, le Fezzan, la Tunisie, l'Italie, la Normandie et la Provence, Paris même, puis Strasbourg et l'Allemagne.

Il nous plaît aussi que ce Pont BIR-HAKIM soit où il est, entre Passy et Grenelle. GRENELLE, le vieux faubourg populaire et tumultueux — les Sections de Grenelle, c'était un peu la Vieille Garde de la Révolution — PASSY, ancien village de « Folies » de financiers, quartier bourgeois entre tous.

BIR-HAKIM est un bon passage de Passy à Grenelle — car à BIR-HAKIM combattaient en volontaires des gens des deux quartiers, des deux milieux, étroitement amis. Le Capitaine Comte de LAMAZE, catholique et monarchiste, y était tué, après avoir communiqué le matin de sa mort. A la sortie le Lieutenant DEWEY prolétaire et communiste debout dans sa chenillette et hurlant à la bataille, chargeait superbement, pour ouvrir la brèche, les pièces anti-chars ennemies, en écrasant deux avant d'être tué par la troisième — LAMAZE, DEWEY, deux paladins, l'un de Passy et l'autre de Grenelle, comme ils seraient à leur aise s'ils se rencontraient aujourd'hui sur ce pont.

Ainsi se sont faits, notre Pays, votre Ville, Monsieur le Président, ainsi dureront-ils, des efforts et des luttes menés en bonne entente, pour l'intérêt de la communauté, par des éléments souvent opposés d'autre part Dieu fasse que ce Pont de BIR-HAKIM, qui unit curieusement — serait-ce providentiellement ? — la voie ferrée, la route, le fleuve, le plus bourgeois et le plus populaire des quartiers de PARIS — Dieu fasse que ce Pont que vous placez aujourd'hui sous le signe de la Victoire Française la moins formaliste, la plus purement attachée au seul Salut National — que ce Pont soit pour la France et pour PARIS l'heureux augure d'une puissante union de toutes les énergies, dans la seule passion du Bien Public.

Après notre Président, Monsieur Pierre de GAULLE, au nom du Conseil Municipal baptise par ces paroles le Pont BIR HAKIM :

Au moment de donner à ce Pont de Paris un nom dont l'appellation nous est encore difficile, mais dont la consonance nous est si familière, je me sens envahi par une émotion profonde qui dépasse peut-être, Messieurs, vous qui fûtes les participants et, par suite, les héros de cette épopée, celle que vous ressentez vous-mêmes en rappelant vos souvenirs.

C'est ce que j'interprète ici, moi qui, dans cette partie de la guerre, n'étais qu'un soldat sans armes et sans uniforme, les sentiments du peuple de la métropole alors qu'il suivait haletant, à l'écoute des voix défendues, les phases de votre combat.

Mai-Juin 1942, ce n'étaient plus déjà les temps les plus sombres de la guerre. L'espoir renaissait au fond des cœurs les moins accessibles. Il n'était plus pour croire à la victoire d'Hitler que les grands coupables et quelques abusés. Mais c'était l'époque où l'emprise de l'ennemi se faisait plus lourde, où croissaient, avec l'humiliation, les dures souffrances matérielles. C'était le moment, surtout, où les organisations de résistance, nombreuses déjà et riches d'immenses courages mais encore mal soudées et trop souvent maladroites dans l'action, étaient le plus durement traquées par une furieuse répression.

Des camps de la douleur, peu d'échos parvenaient sans doute et la mort n'y moissonnait pas au rythme terriblement rapide qu'elle prit un peu plus tard. Mais chaque jour, dans bien des villes et d'abord à Paris, retentissaient les fusillades des fossés et des caponnières. Et la France, vibrante mais penchée, tressaillait tout entière à leurs bruits.

Nous nous regardions les uns les autres plus librement sans doute et avec plus de fierté. Mais jamais, à aucune époque, l'acte de guerre, pour nous clandestin, n'avait demandé plus de courage.

C'est alors que passa sur les ondes le nom de BIR-HAKIM et que, jour après jour, les Français recueillirent les nouvelles de la bataille. C'est alors qu'à son issue, quand toutes les radios alliées clamaient la gloire de nos armes, un frisson d'enthousiasme et d'orgueil courut à travers le pays : consolation de tant d'efforts, récompense de tant de souffrances, justification, déjà, de tant de morts !

Oh ! certes, nous savions que, depuis bien des mois et presque des années, quelques-uns d'abord de nos frères, rejoints peu à peu par d'autres jusqu'à pouvoir former une petite armée, s'étaient levés à l'appel lancé par le Général de GAULLE, le 18 juin 1940, et n'avaient pas cessé de porter au combat sur tous les champs de bataille de la terre, de la mer et du ciel notre drapeau tricolore. Nous savions que le pays demeurerait par eux dans la guerre, aux côtés des alliés, et que de nobles hommes de notre race luttaient et mouraient chaque jour pour l'honneur de la France et pour sa victoire future. Leur exemple aidait largement aux grands sacrifices de la résistance intérieure. Proches d'eux, par le cœur au moins, nous savions mener avec eux un seul combat pour une seule patrie. Mais dans un égal dévouement trop souvent obscur, nous attendions, comme ils attendaient, les rayons de la gloire.

Voici que ceux-ci étaient venus caresser le front sanglant de nos soldats. Et nous que mêlait à leur sort un tout semblable élan, il nous semblait pouvoir partager leur fierté comme nous partagions leurs efforts. On raconte qu'un pauvre gendarme condamné à mort par l'ennemi tombait, en ces jours, sous les balles au Mont Valérien en prononçant ces paroles si simples : « Je meurs à Bir-Hakim ! »

C'est pourquoi ce nom, désormais illustre, n'est pas seulement celui d'une belle victoire française, que tant de sang répandu, tant d'héroïsme déployé, ont grandement méritée. C'est pour toute la France qui se souvient, l'écho de l'hymne de fierté, du chant de renaissance qui montaient alors du fond des cœurs oppressés encore par l'angoisse, mais désormais sûrs du destin.

Que ce rappel d'un fait d'armes digne des plus belles pages de notre Histoire serve aux générations qui montent en leur garantissant l'éternité de la patrie. Jamais, sans doute, celle-ci n'avait enduré une plus lourde épreuve que celle qui s'appesantissait alors sur elle. Mais au fond de l'abîme, la

conscience nationale n'était pas demeurée sans sursaut et le miracle, comme naguère, est venu des vertus de la race. Demain, quoi qu'il arrive, sera digne d'hier. Car, de crise en crise, de douleur en douleur, la France ne suspend pas sa marche. Nos enfants attentifs aux leçons du passé mèneront, comme l'ont fait nos pères, la tâche que nous avons, à notre tour, conduite pour assurer sa vie et sa grandeur.

J'ai l'honneur, au nom de Paris, d'inaugurer le Pont de BIR-HAKIM, deux mots pour toujours évocateurs de gloire, de martyre et d'inébranlable espérance.

Monsieur Pierre de GAULLE dévoile alors la plaque donnant ainsi au Pont le nom de la grande Victoire Française.

Le Général KÖENIG, longuement applaudi, monte ensuite à la tribune. Son discours suivi du défilé des troupes clôture cette belle cérémonie :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lorsque le 18 juin 1940, à l'appel du Général de GAULLE sous les ordres duquel ils servirent avec tant de respect et de fierté, des Français décidèrent de ne pas abandonner le combat, une pensée, une seule pensée les rassembla : ne pas accepter la défaite et se battre pour rendre à leur pays, par la victoire, la liberté. Ces gens ignoraient comme les choses tourneraient, — plutôt mal que bien, semblait-il ! Ils n'en avaient cure. Ils étaient une poignée. A l'époque, personne ne songeait à décréter à qui, plus tard, appartiendrait leur gloire, si gloire il dut y avoir ! Aucune autre voix ne s'élevait que celle qui avait retenti le 18 juin et qui devait leur indiquer dès lors, sans défaillance, au long des jours, des mois et des années, le droit chemin. Ils étaient généralement honnis ou peu suivis. En eux était ancrée la volonté de réussir dans leur très noble dessein ou, s'ils n'y parvenaient point, comme l'écrivit un des leurs, de « mourir debout plutôt que vivre à genoux ».

Ayant ainsi affirmé leur foi patriotique d'une manière qui ne prêtait à aucune équivoque et interdisait toute dérobade, ceux qui en eurent la possibilité partirent vers les champs de bataille. Les occasions d'affronter l'ennemi étaient rares. Pourtant, dès la fin de la sombre année 1940, nos combattants des Forces Françaises Libres furent partout où cela était nécessaire. Très vite, ils remirent dans la guerre une partie de l'Empire. Au printemps de 1941 ils se battaient en Erythrée, en Abyssinie, au Fezzan où le nom du Général LECLERC, auquel Paris va rendre cet après-midi un hommage solennel, entra dans la légende. A la fin de cette même année, à peine le Levant rallié, une Division légère arrivait dans le désert de Libye où elle prenait sa place à l'ombre de ses drapeaux dans les rangs de la Huitième Armée Britannique. Elle y fit son métier de bonne troupe, déjà rompue à la guerre des sables. Et ce fut, du 27 mai au 11 juin 1942, le fait d'armes que vous avez voulu perpétuer.

L'Histoire de France relate sans doute des exploits plus fameux. Mais deux années auparavant les Armées Françaises mobilisées à l'avant-garde d'une coalition mal préparée au choc brutal et au rythme rapide de la guerre moderne s'étaient effondrées, entraînant dans un oubli ingrat mainte action valeureuse. En

France et en dehors de France tous les patriotes avaient ressenti avec la honte de la défaite l'amertume d'une catastrophe sans précédent depuis des siècles. Chacun d'entre nous ressentait dans sa chair à vif le déshonneur de la Patrie.

Et voici que dans ce désert de Libye pour la première fois depuis juin 1940 des soldats Français étaient appelés à se mesurer dans les conditions exactes de la guerre moderne à ceux qui avaient vaincu leurs camarades. Par un symbole heureux, la Division Légère dont il s'agit présentait une synthèse parfaite de la France et de son Empire en armes. On comptait dans ses rangs des unités métropolitaines, des unités nord-africaines, des unités coloniales blanches et de couleur, des unités de Légion Etrangère. Elle avait reçu une mission bien définie et très importante, personne ne l'ignorait. Pendant six mois, elle avait pris un rude contact avec les formations de l'Afrika Corps et s'était heurtée à elles au cours de nombreuses rencontres dans la guerre du désert qui, semblable sous bien des aspects à la guerre sur mer, offrait des occasions toujours inattendues. Mais en cette fin mai 1942, nos hommes savaient qu'ils allaient recevoir le choc méthodique et puissant de l'armée ennemie d'Afrique, commandée par un Chef renommé. C'était, cette fois, le grand rendez-vous. Il fallait faire honneur au drapeau et à nos traditionnelles vertus guerrières. Faillir à la mission équivaudrait à sonner pour la deuxième fois le glas de notre armée et plonger à nouveau dans la désespérance tous ceux qui en France, d'instinct ou par un lent travail du cœur et de la volonté, donnaient corps à la Résistance dont on disait qu'elle s'organisait en dépit d'extrêmes difficultés. Je porte témoignage que nos hommes envisagèrent en toute connaissance de cause l'écrasante responsabilité que les circonstances plaçaient sur leurs épaules et qu'ils décidèrent, en toute clarté également, d'y faire face.

A l'aube du 27 mai 1942 la bataille se déclancha. Elle fut d'une rare violence dès les premières heures, et dès les premières heures le succès nous sourit de manière éclatante. La joie, je dis bien la joie, fut générale. Hélas ! sur d'autres points du très vaste champ de bataille le sort ne fut point aussi favorable à nos vaillants et chers camarades alliés. Servi par une chance étonnante qui lui donna sa première victoire spectaculaire, le Général ROMMEL parut maître du destin en Afrique. Conformément au plan initial, les troupes françaises avaient l'ordre de tenir encerclées pendant cinq, puis sept jours. Elles tinrent donc cinq, puis sept jours pendant lesquels elles livrèrent des combats incessants, rendus de plus en plus pénibles par la chaleur torride. Puis il fallut tenir huit jours, — dix, douze, treize, quatorze jours. Nos hommes, épuisés par la lutte et la privation d'eau, éternels aussi par l'incertitude de l'issue, à chaque heure de plus en plus douteuse, — ces hommes sur lesquels l'ennemi s'acharnait visiblement car il les voulait détruire, — ces hommes ne pouvaient ni ne voulaient se rendre, bien qu'on les en eût sommés à trois reprises. Au soir du quatorzième jour, lorsque la bataille générale eût définitivement subi un cours différent de celui que le Haut Commandement Allié avait escompté, il fut décidé que la Division Légère Française Libre tenterait de percer les lignes d'investissement qui l'enserraient depuis deux semaines. Le lendemain, dans la nuit du 10 au 11 juin, nuit du quinzième au seizième jour, quittant ses positions jusqu'alors inviolées mais où elle ne pouvait évidemment plus se maintenir, elle exécuta une sortie où nombre des siens périrent mais par laquelle elle rompit les défenses ennemies pour rejoindre la Huitième Armée.

A sept années de distance, presque jour pour jour, ceux d'entre eux qui m'écoutent et tous ceux qui, de nouveau dispersés dans l'Union Française, entendront ou liront la relation des cérémonies d'aujourd'hui, revivront le souvenir de ces heures interminables pendant lesquelles ils rassemblèrent une dernière fois leurs pauvres forces pour ne pas capituler. Ils passèrent, avec plus de deux cents de leurs camarades blessés et les armes lourdes encore intactes. Ils ne laissaient derrière eux, pour garder les matériels détruits, que les corps de leurs tués qui avaient été pour eux des amis. Cinq mois plus tard, après la victoire d'El-Alamein dont ils furent, les survivants de ces combats rentraient dans Bir-Hakim. Ils recherchèrent longtemps leurs morts. Ils rassemblèrent en un cimetière les tombes éparses de leurs camarades. Ils y édifièrent eux-mêmes une haute stèle frappée de leur emblème, la Croix de Lorraine, dont ils réclamèrent aujourd'hui la sauvegarde dans ce désert dont elle peuple la solitude. Puis ils s'éloignèrent vers d'autres combats. Car telle était leur volonté et tel leur destin.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si vous désirez savoir ce que recouvre exactement le nom de Bir-Hakim, il vous faut faire connaissance d'un peu plus près avec les hommes qui assurèrent cette victoire pour le compte de la France. Pour ce faire, je n'ai guère à modifier ce que je disais d'eux en 1943 au grand public algérois. Tout à l'heure le Général de LARMINAT citait, à juste titre, deux de leurs noms parmi les plus représentatifs de ce compagnonnage pour le salut de la Patrie. En ce moment même, combien d'autres figures ressuscitent à nos yeux ! Et parmi elles, celle très pure de ce Chef de Bataillon qui, lorsqu'il rejoignit le Général de GAULLE, écrivait : « Que Dieu me donne l'esprit d'un Croisé ! » et qui fut tué au cours de la sortie du 11 juin, — et tant d'autres encore !

Au premier rang de ces combattants, les volontaires étrangers, les uns Légionnaires de métier et déjà chevronnés au service de notre Pays, les autres accourus dans nos rangs dès que la France fut en péril de mort. Un des leurs, le Lieutenant-Colonel AMILAKVARI, tué à El-Alamein, disait à ses Légionnaires le 30 avril 1942 : « Jamais nous ne ferons trop, jamais nous ne donnerons assez pour remercier la France de ce qu'elle a fait pour les autres peuples au cours de son Histoire ». Une telle noblesse désintéressée honorerait à jamais ces hommes dans notre mémoire.

Et puis il y eut les Français, — ceux, très nombreux, de l'armée de métier, ceux des réserves venus du monde entier, et tous ces jeunes qui n'avaient pas encore porté les armes. Beaucoup s'étaient évadés de France, des pays occupés, ou des colonies dans des conditions exceptionnellement difficiles. Pour eux, nulle équivoque possible de calcul intéressé ou d'opportunisme : ils vinrent pour se battre en un temps où la plupart n'espéraient que tirer les dernières cartouches. Ils prirent leurs risques alors que tout était à perdre. Rien ne peut amoindrir leur geste.

Ils ont traversé de telles épreuves morales, surtout en 1940 et 1941, alors qu'ils étaient très seuls, qu'ils n'admettent plus la rouerie, la « combine », la tartufferie d'où qu'elle vienne. Ils détestent une certaine crasse quelle qu'en soit la couleur. Ils ont pris une lourde responsabilité alors qu'il y avait grand mérite à le faire. Cette épreuve les a trempés. Elle leur a donné le goût de la vérité, et aussi celui de dire la vérité.

Telle est la simple victoire et tels sont les simples hommes dont Paris a voulu perpétuer le souvenir en ces lieux chargés de tant d'histoire. C'est au nom de ces hommes, morts et vivants, qu'à mon tour j'exprime à Paris un profond merci. Les nôtres ne tirent nul orgueil malsain d'avoir été les artisans d'une victoire qui fortifia, du moins était-ce leur espoir, la volonté de tant de leurs compatriotes. Mais ils pensent, j'en suis sûr, avec les familles présentes ou absentes de ceux qui ne sont plus, que l'hommage de Paris est rendu à la France d'où ils tirent la substance de leur force et qui fut leur soutien.

Pour eux, si quelque amertume les prend parce que leur geste est incompris, leur sacrifice méconnu et leur pensée déformée, — s'ils sont décriés de-ci, de-là, parfois même et malheureusement par des voix venues de l'au-delà, je leur citerai cette maxime de Vauvenargues qui m'a été remise providentiellement en mémoire ces jours-ci par une revue d'anciens combattants de Lyon et du Sud-Est : « Que ceux qui sont nés pour l'action suivent hardiment leur instinct. S'il arrive, après cela, que le mérite soit méconnu, il faut pardonner à l'erreur. Les médiocres ne peuvent sentir les qualités supérieures. Ils ne comprennent pas qu'on puisse assez souffrir dans la médiocrité qui est leur état naturel pour vouloir en sortir par de si grands hasards... » Et Vauvenargues d'ajouter plus loin : « Inutile de compter sur autrui, autrui ne manquera pas quand vous aurez réussi. »

INAUGURATION DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Le 18 juin, à 15 heures, au cours d'une magnifique cérémonie organisée par le Conseil Municipal de Paris à la gloire du libérateur de la ville, l'Avenue et la Porte d'Orléans sont devenues l'Avenue et la Porte Général LECLERC. De la tribune élevée qui dominait une foule évaluée à 50.000 personnes, le Général de GAULLE, ayant à ses côtés Madame LECLERC et Monsieur Pierre de GAULLE, Président du Conseil Municipal de Paris, a prononcé le discours que voici :

« Les grandes actions de la France ont l'unité des chefs-d'œuvre. Il en fut ainsi du redressement dans la guerre, depuis le désastre jusqu'à la victoire. PARIS le sait. Si la Ville a choisi le 18 juin pour graver sur ses murs le nom du général Leclerc, c'est parce que ce nom et cette gloire sont liés à cette date-là, comme le souvenir de BIR-HAKIM que la Capitale célébrait ce matin, comme aussi tant de services qui furent offerts en humbles dons à la douleur de la patrie. Car à partir du jour où la leur s'alluma sur le gouffre, il n'y eut plus, pour ceux qui voulurent la voir, qu'un seul but et une seule entreprise. La France, au fond de sa détresse, fut capable de cette cohésion.

« Oui ! c'est bien de la France qu'est venue l'inspiration. En appelant, le 18 juin, ses enfants à son secours, en les adjurant de gravir la pente avec moi, j'étais certain d'élever la voix de la conscience nationale. Je crois que tous les Français eurent aussi ce sentiment, y compris ceux qui, malgré tout, n'acceptèrent point de me suivre. En tout cas, ce fut la conviction des volontaires qui, jour après jour, dans la lumière ou dans la nuit, se levèrent pour servir. Ce fut la conviction de ce Capitaine LECLERC que je vis devant moi, franc, ferme et fort, quelques jours après mon appel. Il n'en douta jamais, lui,

tandis que s'accomplissait le plan de salut dont il fut pour sa part, de bataille en bataille, un prodigieux élément. Et moi, je connus tout de suite et avec joie que cet officier était de plain-pied avec les grandes choses. Il le fallait pour ce que nous avions à faire. « Remettre dans la guerre les territoires et les forces de l'Empire. En même temps, susciter en France même la résistance contre l'ennemi sous toutes les formes possibles. Unir notre effort à celui des alliés, mais sans jamais rien sacrifier de l'indépendance ou des intérêts de la Patrie. Devant l'effondrement de la Troisième République et le

minimum nécessaire, — puisque nous n'en disposions pas —, il fallait en chaque occasion gravir une sorte de calvaire ; les alliés, qui jouaient, eux aussi, leur avenir dans ce jeu terrible, qui pouvaient bien, en tant que peuples, nous témoigner une sympathie que nous n'oublierons jamais, mais qui, en tant que gouvernements, dressaient devant nous les intérêts des Etats qui sont, comme le dit Nietzsche : « les plus froids des monstres froids » ; enfin, des hommes, dont l'épreuve exaltait les meilleurs mais déprimait les faibles et pourrissait les corrompus, les hommes qu'il fallait sans relâche diriger, séduire, contraindre,



LE GÉNÉRAL DE GAULLE PRONONCE SON DISCOURS

deshonneur de Vichy, bâtir au fur et à mesure un Gouvernement capable de jouer son rôle au dedans et au dehors. Lier ensemble les espérances, les consentements, les repentirs, afin de retisser l'unité nationale et de prendre part à la victoire à la tête d'une nation rassemblée. Faire en sorte qu'une fois la libération accomplie, le pays moralement disloqué et matériellement ravagé pût reprendre sa marche sans de trop graves bouleversements. C'est tout cela que me dictait la voix profonde de la France.

« Comme elle fût dure la marche jusqu'au but ! Nous savions bien que l'épreuve serait lourde. Mais, vraiment, les obstacles ont dépassé tout ce que l'on attendait : l'ennemi puissant, habile, qui ne nous passa rien partout où nous fûmes aux prises, sur terre, sur mer, dans les airs, ou dans la lutte clandestine ; notre pénurie, telle que pour obtenir le

parfois écarter.

« Au milieu de tant d'obstacles, je puis bien dire aujourd'hui que maintes fois l'entreprise m'a paru sur le point de se briser. Au cours de l'Histoire de France, il était arrivé déjà que, dans l'extrémité du péril, tel ou tel Français ait dû répondre en personne du destin de la nation. Mais aucun n'avait encore semblé si dépourvu. Charles VII, le pauvre roi de Bourges, avait du moins, vis-à-vis de lui-même et des autres, cette force immense que confère la légitimité nationale. Henri IV fut longtemps une sorte de chef de bande, mais il était le Roi de France et tout le monde le savait. Les hommes de la Révolution, pour sauver la patrie en danger, pouvaient puiser dans les ressources incomparables de la nation. Clémenceau, face à l'ennemi et à la trahison guidait une France lassée mais encore puissante, un Etat troublé mais encore solide.

« Mais moi, qu'étais-je dans notre désolation ? Un bien pauvre homme, en vérité, chef d'une bien pauvre France libre, n'ayant, au départ, ni territoires, ni troupes, ni cadres, ni argent, ni organisation. En fait de pouvoirs publics et de gouvernement, rien que ceux que je créais à mesure. En fait d'autorité, celle-là seulement que je prenais. Si vous saviez combien souvent, dans les jours sombres de Londres, de Brazzaville, d'Alger, de Paris, sentant si lourd le poids de la charge, je mesurais avec angoisse la disproportion terrible qui existait entre le but et les moyens ! Mais alors, mes sœurs françaises, mes frères français, tournant ma pensée vers vous, je sentais monter de vos deuils et de vos larmes, mais aussi de votre confiance et de votre volonté, l'ordre sacré donné par la patrie. Ils ont tous compté, croyez-moi ; les témoignages émouvants que vous m'avez prodigués, comme elles complètent toutes les preuves de dévouement fidèle que LECLERC m'a données jusqu'à ses derniers jours, comme ils complètent tous les efforts des combattants.

« Car si les moyens du salut étaient numériquement bien faibles, ils avaient, à d'autres égards, une valeur incomparable. L'élite qui, au dehors et au dedans de notre pays opprimé, répondit peu à peu à l'appel du 18 juin, — je parle de ceux qui n'eurent d'autre but que de libérer la patrie, — cette élite ne l'a cédé en rien à aucune de celles qui, au long des siècles, donnèrent l'exemple à la nation. Ce qu'a su réaliser un Philippe LECLERC de HAUTE-CLOQUE, que nous primes Capitaine pour en faire un Général d'Armée, est de l'ordre du merveilleux. Il n'a pas eu, hélas ! à manier de grandes masses. Mais, des diverses fractions militaires dont il reçut le commandement, il a tiré tout ce qui était imaginable. Il y a réussi grâce à des aptitudes de chef que l'on peut résumer en citant les mots par lesquels, jadis, Hoche s'exprimait lui-même : « La réflexion prépare, la foudre exécute ». Il y a réussi, également, grâce à une extraordinaire qualité humaine qui lui fit son prestige et, désormais, lui dore sa gloire.

« Rallier le Cameroun avec une poignée d'hommes. Exécuter vers Mourzouk et Koufra les raids les plus audacieux. Courir, à travers l'ennemi et le désert avec des forces presque dérisoires, depuis le Tchad jusqu'à la Méditerranée en s'emparant du FEZZAN. Participer ensuite à la bataille de TUNISIE. Se révéler du premier coup, à ALENÇON et ARGENTAN, un maître dans l'art de manier une grande unité blindée. A la tête de celles-ci, briser aux abords d'ANTONY la ceinture de résistance dont les Allemands entouraient Paris, puis, par cette Avenue d'Orléans qui, tout à l'heure, prendra son nom et où un jour s'élèvera sa statue, entrer dans la ville et à faire capituler l'ennemi, déjà chassé des rues et bloqué dans ses points d'appui par nos soldats de l'intérieur. Un jour, foudre sur STRASBOURG et d'un bond, libérer la Cité. Plus tard, passer le Rhin et terminer la guerre dans le repaire de Hitler à Berchtesgaden. Enfin, voler en Extrême-Orient pour ramener en Indochine avec le drapeau de la France les chances de la liberté. Voilà les missions que reçut LECLERC et voilà ce qu'il a fait.

« Mais parce qu'il l'a fait avec des hommes dont chacun portait dans son cœur le drame de la France, parce qu'il l'a fait sur des terrains tels que les succès y eurent une extrême résonance, parce qu'il l'a fait dans les moments mêmes où la Patrie étouffait sous l'humiliation, son histoire a pris justement un caractère légendaire. Elle est, désormais, l'une de ces épopées par quoi les peuples consolent leurs malheurs, soutiennent leur fierté, nourrissent leur espérance.

« Or, nous avons besoin d'espérance. La menace

nouvelle n'est pas loin peut-être et, tandis que l'horizon s'assombrit, nous voyons déferler ces vagues de bassesse qui, souvent, précèdent l'ouragan. LECLERC nous a été retiré par Dieu sans que l'écume ait jamais pu l'atteindre. « Pour mourir, beau, il faut mourir jeune », écrivait Chateaubriand. Mais il nous reste ses services et son témoignage. Nous nous en sentons plus forts pour demeurer face à l'Océan, devant la houle de l'Histoire.

« Vive Paris !
« Vive la France ! »

CEREMONIES DE LA FLAMME à l'ARC DE TRIOMPHE et au MONT VALERIEN

En fin de journée se sont déroulées les cérémonies organisées par la Grande Chancellerie de l'Ordre de la Libération à l'ARC DE TRIOMPHE et au MONT VALERIEN.

Dans le haut de l'Avenue George V, derrière la musique de l'Armée de l'Air et les drapeaux des Associations, les diverses personnalités invitées à ranimer la flamme étaient groupées. Autour du Général Kœnig, représentant le Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, on remarquait le Général de LARMINAT, président de l'Association des Français Libres, Madame LIPOWSKI, présidente de l'Association Nationale des Familles de Résistants et Otages morts pour la France, M. WICHEGROD, Trésorier Général de l'Association Générale des Mutilés de Guerre.

Derrière eux étaient rangés les membres du Conseil de l'Ordre de la Libération, ainsi que de nombreux compagnons et les membres des Associations dont le Président devait ranimer la flamme.

Le cortège monta les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile acclamé par une foule nombreuse reconnaissant les héros de la France Libre.

Sous la voûte, la flamme sacrée fut ranimée par les trois Présidents des Associations, et après la sonnerie aux Morts et l'exécution de La Marseillaise, le Général Kœnig alluma la torche que lui présentait le sergent FLOCH, Compagnon de la Libération et grand mutilé, qui devait la porter jusqu'au Mont Valérien.

Ce dernier prit place dans un scout-car entouré des généraux Kœnig, de LARMINAT et les drapeaux des trois Associations représentées et le cortège des neuf scout-cars s'ébranla par l'avenue de la Grande Armée, vers la Défense, en route pour le Mont Valérien. Tout le long du parcours de nombreuses acclamations saluèrent encore le groupe des voitures et les personnalités qui y avaient pris place.

Dans l'enceinte fortifiée du Mont Valérien se trouvait réunie une foule compacte, composée de très nombreux Compagnons de la Libération, de blessés, de mutilés et de hautes personnalités invitées.

L'Amiral THIERRY d'ARGENLIEU, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération y reçut le général de GAULLE à son arrivée.

Le Chef des Français Libres alla s'incliner devant le drapeau du 401^e R. A. A., puis, en compagnie du Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, se recueillit quelques instants dans la crypte qui abrite les corps de quinze victimes de la résistance.

C'est alors qu'au milieu du recueillement général, prenant des mains de l'Amiral d'ARGENLIEU la flamme qui venait de l'Arc de Triomphe, le Général de GAULLE alluma la torchère au pied du cénotaphe, monument symbolique représentant le sacrifice des résistants morts pour la France.

Encore une fois, ce fut la sonnerie aux Morts puis La Marseillaise.

Lorsque tout fut terminé, le Général de GAULLE tint à passer, comme à son habitude, parmi les assistants saluant les personnalités, s'entretenant avec les mutilés, les blessés, serrant d'innombrables mains avant de regagner sa voiture aux acclamations de la foule à l'intérieur du fort comme à l'extérieur, et qui ne ménagea pas non plus ses applaudissements aux autres personnalités quittant tour à tour le Mont Valérien.

« LA SEMAINE DE LA FRANCE LIBRE »

C'est le PRE-CATELAN qui a ouvert la série : « LA NUIT DU 18 JUIN » devenue classique maintenant. Moins nombreux que l'an dernier, parce qu'à cette date, il y avait une véritable épidémie de dîners-galas, la soirée a été quand même très gaie et brillante.

Le lendemain, malgré une journée spécialement remplie (inauguration du Pont de BIR-HAKIM ; inauguration de l'Avenue du Général LECLERC ; cérémonie de la Flamme et du Mont Valérien) nous nous sommes retrouvés nombreux au MOULIN de la GALETTE où nous avons applaudi un programme très rempli et fort réussi.

Un excellent orchestre savait entraîner les danseurs les plus exténués, et ce n'est qu'au petit jour que l'on a réalisé qu'il fallait tout de même prendre quelque repos... car, à 11 heures 30, la Messe nous réunissait à nouveau à la Chapelle des INVALIDES.

Lundi 20, de nouveau un programme très attrayant nous était offert à la GAITE-LYRIQUE ; très gracieusement se sont succédés les Vedettes les plus en vue à PARIS, et la variété de leur talent et de leurs numéros nous a fait passer une excellente soirée.

Et pour clôturer, « VICTORY FILMS » nous a permis de passer à l'écran, pour la première fois en France, un beau film anglais : « LA DERNIERE

LA MESSE PONTIFICALE D'ACTIONS DE GRACES DU 19 JUIN

Sous les voûtes de Saint-Louis des Invalides où tant de victoires ont été célébrées, il était juste de rendre grâce à la Providence pour la victoire de BIR-HAKIM qui ramenait sur nos drapeaux un souffle de gloire et d'espérance.

A 11 heures 30, les Français Libres, de nombreuses personnalités, des sympathisants, garnissent en quelques minutes l'Eglise. Monsieur le Ministre des Anciens Combattants, le Général Kœnig et le Général de LARMINAT président la cérémonie.

Le Révérendissime Père Dom CALMELS, Abbé des Premôntrés, ancien Aumônier de la 1^{re} D.F.L., officie. Le Révérend Père LACQIN, Ancien Aumônier du 1^{er} R.F.M. nous rappelle cette victoire qui a chevillé dans les âmes françaises l'espérance que l'appel du 18 Juin y avait placé. Cette victoire nous la devons à nos morts et c'est en parlant d'eux très simplement que le Père termine son sermon.

BARRICADE », qui nous a fait revivre l'existence assez mouvementée des premiers chercheurs d'or en Australie.

Les Compagnons de la Libération, au cours de cette soirée, ont fait le tirage de leur tombola.

Voici les numéros gagnants :

424. Parfum « Rose de Rochas ». — 1.027. Une écharpe de soie « Balmain ». — 1.065. Un demi-coupon de cuir. — 1.996. Un demi-coupon de cuir. — 2.747. Une pièce d'étoffe (crêpe moussé) pour robe. — 3.158. Une vase de « Baccarat ». — 3.183. Un vase « Lorrain ». — 3.845. Une 4 CV « Renault ». — 4.400. Un chapeau d'été — sur mesure — Haute Mode. — 5.334. Un appareil photo « Agfa ». — 5.804. Un « Leica ». — 6.433. Un Bronze d'Art. — 7.096. Un vase moderne. — 8.203. Une écharpe de soie « Balmain ». — 7.637. Un « Leica ». 7.972. Un appareil photo « Agfa ». — 8.064. Parfum « Dieu du Jour » (Callot Sœurs). — 8.250. Voyage Avion Paris-Nice et retour. — 8.408. Un vase de Sèvres. — 9.085. Un « Leica ». — 9.176. Deux vases « Lorrain ». — 9.434. Parfums « Femme Rochas ».

En outre, les séries des numéros se terminant par :

344. Un bijou. — 610. Un parfum. — 644. Une eau de Cologne. — 802. Une montre. — 948. Un réveil.

Tous les numéros se terminant par 3 gagnent un lot de consolation.

Nous nous excusons de ne pas donner autant de détails que mériteraient ces manifestations de la Semaine de la France Libre, mais la place nous fait défaut.

Heureusement que beaucoup de nos camarades ont pu y assister ; que les autres prévoient celles encore plus réussies de l'an prochain et se rendent libres pour ces dates.

UN DES NOTRES ENTRE AU PANTHÉON

LA dépouille mortelle du Gouverneur Général EBOUE, premier chef des territoires d'Afrique ayant rallié la France Libre, est arrivé à Marseille le 2 mai par le paquebot « Providence ». Il a été reçu par les membres de l'Association des Bouches-du-Rhône (lire le récit de cette émouvante cérémonie sous la rubrique de nos sections métropolitaines). Au nom du Général de GAULLE et de tous les Français Libres, le Général de LARMINAT est allé l'accueillir à Juvisy, à la descente du fourgon mortuaire.

Durant quelques jours le Gouverneur a reposé à l'Ecole de la France d'Outre-Mer. Après une cérémonie à l'Arc de Triomphe, puis une veillée funèbre qui a duré toute la nuit, le 20 mai, aux côtés de Victor Schœlcher, Félix EBOUE entre au Panthéon.

Dans le Jardin du Luxembourg se dresse le catafalque entouré des Elèves de l'Ecole de la France d'Outre-Mer et de nombreux détachements de Régiments coloniaux. C'est de là que partira le cortège qui conduira ces deux grands Français vers le repos suprême.

A 10 h. 30, en présence de Monsieur le Président de la République, accompagné des présidents des Assemblées et des membres du Gouvernement, Monsieur COSTE-FLORET, Ministre de la France d'Outre-Mer, prend la parole. Dans la tribune officielle, parmi les hautes personnalités se tiennent les compagnons des heures de courage : l'Amiral THIERRY d'ARGENLIEU, les Généraux KENIG, de LARMINAT, SICE, le Gouverneur de BOISLAMBERT, Monsieur PLEVEN, que Madame EBOUE a désiré voir figurer dans les rangs de la famille et qui accompagnent le corps jusqu'au caveau.

L'HOMME qui, aux côtés de Victor Schœlcher, va sous les voûtes du Panthéon, connaître son repos suprême, est désormais pour tous un symbole permanent de la fidélité dans l'adversité, de l'attachement à la Patrie à l'heure sombre du malheur. Et par un secret dessein de la Providence, il incarne dans sa personne l'union mystique de la plupart de nos territoires d'outre-mer, ceux d'Afrique où il a si longtemps servi, celui de la France enfin qui a façonné son âme de chef.

Félix EBOUE est né le 26 décembre 1884, à Cayenne. Son père lui donna une forte éducation qui commença au collège de sa ville natale ; plus tard élève du Lycée de Bordeaux, la tournure de son esprit le porte à la fois vers la réflexion spéculative et l'action immédiate.

Il entra à l'Ecole Coloniale en 1905, notre Ecole Nationale de la France d'outre-mer, qui a tenu ces jours derniers à l'honneur de garder sa dépouille et de monter la garde d'honneur. Il passe sa licence en droit en 1908 puis, breveté de la section africaine, il est nommé élève-administrateur des colonies et affecté en Afrique Equatoriale Française.

L'Afrique Equatoriale en est encore presque au stade de l'exploration et son organisation politique et administrative est à peine ébauchée ; c'est encore ce qu'il est convenu d'appeler l'époque héroïque. Mais aux méthodes pacifiques d'un autre colonial illustré, Savorgnan de Brazza, a succédé l'absence de doctrine qui laisse toute liberté aux grands concessionnaires. Le pays semble ravagé par une sorte d'anarchie latente, il semble se vider de sa meilleure

substance car ses habitants sont décimés par la maladie du sommeil.

Eboué est affecté en Oubangui-Chari qui, pendant plus de vingt-deux ans, sera comme il aime à le répéter « sa chère colonie ». C'est là qu'Eboué prend véritablement conscience du rôle d'administrateur tel qu'il doit être vécu, c'est-à-dire avec une âme d'apôtre. Adjoint au chef de circonscription de l'Ouham, successivement chef de subdivision de Bozoum, de Diouma, de Damara, de Kouango, le jeune administrateur sait déjà s'imposer, pénétrer avec sympathie les groupements ethniques locaux dont il apprend les langues et il obtient ainsi des résultats inespérés.

Une telle activité, une telle intelligence ne pouvaient pas ne pas attirer sur Félix Eboué l'attention de ses chefs. En 1932, il est nommé secrétaire général de la Martinique où il fait une politique résolument démocratique ; il y affirme que les dépenses faites pour la sauvegarde de la santé publique, sont les seules productrices de richesses, puisqu'elles protègent le capital humain ; il rappelle constamment la sollicitude de la métropole et la solidarité franco-coloniale. En 1934, Secrétaire Général du Soudan, il est chargé presque immédiatement d'assurer et pendant plus d'un an l'intérim du gouverneur du territoire ; il y complète ses études ethnologiques et se familiarise avec des problèmes jusque là inconnus, comme celui de la culture irriguée dans le delta nigérien.

En 1936, il est nommé gouverneur de la Guadeloupe. Il y a déjà là un symbole. Nous sommes en effet à l'époque où la propagande

nazie énonce avec violence ses doctrines racistes. Par cette nomination d'un homme de couleur éminemment digne de son poste, le Gouvernement de la République affirme au delà des frontières que la politique française ne distingue les hommes que par leur mérite et non par leur origine raciale.

Mais la tension internationale s'accroît. Eboué reçoit le Gouvernement du Tchad et Georges Mandel, ministre des Colonies, avec une

nal français ; cet homme sensé, pondéré, toujours maître de ses réactions, agit avec une prudence extrême. Non seulement, il pressent les autorités britanniques de la Nigeria, mais il consulte l'un après l'autre les différents chefs de circonscriptions du Tchad. Ce n'est que bien assuré du chemin sur lequel il s'engage qu'Eboué, relevant à Fort-Lamy le drapeau tricolore, rallie à la cause de la France d'abord le Tchad, puis, par voie de conséquence, le Cameroun, enfin toute



prescience étonnante, lui dit au moment de son départ : « La guerre arrive et vous allez être appelé à jouer là-bas un très grand rôle ».

Ce rôle, qui donc pouvait en supputer l'importance ? Par Eboué, c'est au cœur de l'Afrique Française que devait être entendue par les populations noires la voix du Général de Gaulle appelant tous les fils de France, sans distinction de race ni de couleur, au même combat pour la libération de la même patrie.

Ce n'est ni par un coup de force ni par un coup de tête qu'Eboué se rallie au Comité natio-

l'Afrique Equatoriale Française. Et ceci en moins de trois mois.

Le 12 novembre 1940, Félix Eboué est nommé Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Française. Quelques semaines plus tard, le nouveau chef de la fédération lance ses premières consignes. Il déclare notamment que, s'il fait la guerre, cet effort de guerre ne doit pas moins constituer une amélioration de l'œuvre colonisatrice ; il estime que c'est une mauvaise méthode de remettre au jour de la victoire toutes les réformes nécessaires et, dès lors, il

veut manifester ce qu'il appelle judicieusement « un esprit nouveau de communauté nationale ». Il subsiste en effet dans la société indigène une famille, des institutions politiques. Eboué estime que c'est en les respectant et en les promouvant qu'on garde la seule chance de garantir l'ordre naturel et de préserver la vie même des hommes.

Dans une circulaire de mai 1941, il passe en revue les différents problèmes que pose son commandement : organisation décentralisatrice, société de prévoyance, assistance médicale, questions monétaires, politique d'achat et de vente, questions agricoles, minières, forestières, industrielles, transports.

Dès novembre 1941, Eboué constitue et consulte une commission qui comprend les gouverneurs des colonies et les représentants des différentes valeurs spirituelles et économiques de son territoire ; il définit l'esprit qui l'anime par cette déclaration où se retrouvent aussi bien sa vive intelligence que son sens aigu des réalités : « J'ai parlé d'innovations, peut-être pourrait-on employer un terme plus direct, le mot révolution, en tant qu'il signifie renoncement à certains errements, à la routine, à des préjugés certains. La révolution consiste précisément à rompre avec les errements et la routine qui veulent dire stagnation donc régression, et à renoncer aux préjugés que nos amis Anglais, dans leur langage précis, appellent : préjudice. Un préjugé est en effet un préjudice. Celui qui le pratique et celui qui en souffre en sont les victimes et en définitive, la chose publique ».

C'est alors qu'Eboué publie cette circulaire fameuse du 8 novembre 1941 par laquelle il pose les fondements de la nouvelle politique indigène

en Afrique Equatoriale Française. Ce texte restera la somme des principes sur lesquels doit être construite notre Union Française.

Eboué part du principe de l'essentiel respect que nous devons à la coutume indigène inspirée par la tradition locale et aussi par le sentiment de la petite patrie ; en cas d'altération de la coutume politique, du fait de la désagrégation des communautés autochtones, il prescrit de faire de ces déracinés des modèles de citoyens de leur propre pays : il dénonce le danger d'une assimilation trop superficielle et trop hâtive, et toujours avec ce même sens de réalités que lui vaut sa longue expérience, il écrit : « Faire ou refaire une société, sinon à notre image, du moins selon nos habitudes mentales, c'est aller à un échec certain. L'indigène a un comportement, des lois, une patrie qui ne sont pas les nôtres. Nous ne ferons son bonheur ni selon les principes de la Révolution française qui est notre révolution, ni en lui appliquant le Code Napoléon qui est notre code, ni en substituant nos fonctionnaires à ses chefs, car nos fonctionnaires penseront pour lui, mais non en lui ».

Je veux conclure sur ces nobles pensées. Pendant plus de deux ans, Eboué les met en pratique. Mieux, il essaie de les répandre ailleurs et il est l'un de ceux qui prennent la part la plus active à la conférence de Brazzaville.

Epuisé à la tâche, le Compagnon de la Libération, Félix Eboué, meurt au Caire le 17 mai 1944, à l'aube même de la Libération du territoire. Il ne connaîtra pas cette joie suprême pour laquelle il avait vécu comme si, devant un nouveau symbole, ce sacrifice total était nécessaire avant que ne soit récoltée la moisson.

Le Pèlerinage à Lourdes des Combattants de la Libération

26 - 29 MAI 1949

ORGANISE par toutes les Associations de combattants de la Libération, ce pèlerinage groupa les représentants de toutes les familles spirituelles qui luttèrent pour la délivrance de notre pays.

A la gare d'Austerlitz, le 25 au soir, avec celui de PARIS, se retrouvèrent les groupes venus du NORD, d'ALSACE, de BRETAGNE, de NORMANDIE.

Tout le long du trajet, ceux des régions traversées rejoignaient le convoi.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité de Lourdes aux représentants des différentes associations qui se retrouvèrent ensuite autour de M^{me} la Générale LECLERC, de Monseigneur THEAS et des personnalités participant au pèlerinage à un déjeuner intime.

L'après-midi la procession du Saint-Sacrement, cérémonie traditionnelle à Lourdes, a été encadrée et suivie par notre pèlerinage. Nos malades, rangés sur les bords de l'Esplanade, ont pu prendre part à ces minutes émouvantes.



Un wagon sanitaire, aussi confortablement aménagé que possible, contenait nos malades et nos mutilés.

M^{me} la Générale LECLERC les accompagnait ainsi qu'une équipe dévouée de médecin et d'infirmières.

Si Lourdes nous accueillait sous une petite pluie fine et froide, peu à peu le ciel s'éclaircit et le soleil était présent à la cérémonie d'ouverture à la Grotte, lorsque Monseigneur THEAS, évêque de Lourdes, souhaitant la bienvenue à notre pèlerinage déclara : « Ce Pèlerinage constitue pour la France un événement historique ».

Durant quatre jours, les cérémonies se déroulèrent selon l'ordre prévu, fatigantes pour le corps, mais pleines de ferveur stimulante, car nous avons vécu ces quatre jours en compagnie de nos morts.

A leur mémoire fut consacrée la journée du vendredi tout entière.

Sur l'Esplanade, une messe solennelle fut célébrée par le Révérendissime Père Abbé DOM CALMELS, Aumônier de la 1^{re} D.F.L., au cours de laquelle le Révérend Père MINERY, Aumônier de la 2^e D.B., sut évoquer leur présence et nous faire comprendre que leur sacrifice engageait nos vies.

Après la messe, les pèlerins se rendirent en cortège au Monument aux Morts de la ville.

Après avoir lu un message du Général de GAULLE, le Général de LARMINAT déposa une plaque de marbre sur laquelle était gravée cette phrase :

« Ceux qui ont libéré la France
à ceux qui sont morts pour elle »

Le samedi matin, le Révérend Père MORELLI, déporté, nous fit faire le Chemin de Croix, où nous nous sommes unis à tous ces « Chemins de Croix » connus et inconnus de tant des nôtres... Chemins de Croix lourds de sens, et combien exigeants, car en vérité, avons-nous le droit d'abandonner la tâche pour laquelle tant déjà ont souffert, et tant sont morts ?... Tâche moins aisée à présent qu'elle se doit poursuivre dans une vie quotidienne, souvent mesquine et monotone. C'est pour affirmer cette résolution, et dans cet esprit que se déroulèrent les cérémonies du dimanche matin.

Une grand'messe, où sont venus nous rejoindre tous les camarades de la région, a été célébrée à la Basilique du Rosaire, habituée aux foules, et pourtant devenue trop petite pour contenir tous nos pèlerins.

Une très belle allocution a été prononcée par le Révérend Père CHAMPON, Aumônier des Maquis.

A l'issue de cette messe, nous sommes allés faire nos adieux à la Grotte. Dans une grande simplicité, cette cérémonie fut très impressionnante.

Un « ancien » de 1914, résistant de 1940, déporté en 1941, accompagné de deux Orphelins Français Libres, a offert à la Vierge de Lourdes, au nom de tous les présents et de tous les absents, un immense cierge peint à l'insigne de notre pèlerinage : le cierge du souvenir.

Ces quelques journées, passées ensemble, dans une étroite union de sentiments, nous a solidement rapprochés les uns des autres. Nous savons bien que nous sommes ravis à la même Grande Tâche... et qu'elle réclame toujours le meilleur de nous-mêmes.

L'affaire Giraud

LE FIGARO a publié, du 27 avril au 27 mai 1949, les « Mémoires posthumes du Général GIRAUD ». Ces mémoires contiennent, contre la France Libre en général, contre son Chef, contre les Forces Françaises Libres, les attaques les plus violentes, où il est très regrettable de constater que la passion et la rancune prennent trop souvent le pas sur le souci de la vérité et de l'équité.

Le Comité de l'Association, réuni pour en délibérer le 17 mai, a estimé qu'il serait contraire aux intérêts du Pays et de l'Armée de relever les innombrables « erreurs » de ces Mémoires, et qu'il convenait de se borner à marquer en quelques mots une position générale de désapprobation méprisante. Le procès-verbal de cette réunion a été inséré au « Figaro » du 28-29 mai. Il est reproduit ci-dessous.

Nous reproduisons aussi une mise au point du Général de LARMINAT, parue dans « La Bataille », du 19 mai et une autre de la 2^e D. B., parue dans « Le Figaro » du 20 mai.

Le Colonel PASSY, pour le B. C. R. A., a répondu dans « Samedi Soir » du 28 mai, dont nous donnons plus loin un extrait.

De nombreuses lettres de protestation et mises au point ont été envoyées d'autre part au « Figaro » qui a publié, en les tronquant en général, une partie d'entre elles, dont une du Général de MONSABERT, rendant hommage à la valeur de la 1^{re} D. F. L. et une du Colonel SAINT-HILLIER, exposant les « résultats » obtenus par cette Division.

Nous avons estimé devoir apporter à nos lecteurs les éléments essentiels du volumineux dossier de cette pénible affaire, qui n'aura certes pas servi la cause de l'union entre Français, non plus que le prestige du disparu.

La clef de tout le problème se trouve d'ailleurs dans les Mémoires eux-mêmes, où nous lisons (Figaro du 9 mai, 1^{er} page, 6^e colonne, 21^e ligne) cet aveu qui se passe de commentaires :

« Cela prouve simplement que ni mon intelligence ni mon caractère n'étaient à la hauteur des circonstances ».

PROCES-VERBAL DU COMITE DE L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

voté en séance spéciale le 17 mai 1949

« Le Comité Directeur de l'Association des Français Libres, réuni en séance spéciale le 17 mai 1949,

constate que les intérêts moraux des Français Libres, spécialement ceux de la 1^{re} D. F. L. et de la 2^e D. B., sont atteints par la publication des Mémoires posthumes du Général GIRAUD,

souligne qu'il n'est utile ni pour le Pays ni pour l'Armée que l'Association relève les innombrables « erreurs » de ces Mémoires et alimente ainsi une polémique de nature à diviser les Français,

déplore que leur parution dans un quotidien ait donné à ces allégations une publicité singulière,

et salue la mémoire des « émigrés » et des « mercenaires » qui, bien avant que le Général GIRAUD arrive à Alger, sont, depuis le 18 juin 1940 et jusqu'à la Victoire, tombés par milliers pour que la France vive.

« Le Général de LARMINAT répond à GIRAUD »

« La Bataille », du 19 mai 1949

Monsieur le Directeur,

Le « Figaro » du 12 mai publie un chapitre des Mémoires du Général GIRAUD, dans lequel sont mis en cause le Général LECLERC, moi-même, et les Unités des Forces Françaises Libres placées sous mes ordres en 1943.

Je vous serais très reconnaissant, en souvenir des jours de Londres et d'Alger, de publier dans votre Journal les mises au point qui suivent :

1. — J'étais Colonel en juin 1940. Je commandais la 1^{re} Division Française Libre au début de 1943, et en passai le commandement à KENIG après la bataille de Tunisie, pour coiffer l'ensemble des deux Unités Françaises Libres : 1^{re} D. F. L. et Colonne LECLERC.

2. — J'ai rendu visite à LECLERC le 12 mars 1943, sur la position de Ksar Rhilane où sa « méprisable petite force » avait infligé deux jours plus tôt un sanglant échec à la 90^e Division de Panzer-Grenadière.

LECLERC était précis et sincère. Il était avec moi en absolue confiance, depuis nos premiers et profitables contacts d'août 1940 à juillet 1941 en Afrique Equatoriale.

Il m'informa alors (1) de sa récente entrevue avec le Général GIRAUD. Je me souviens très nettement qu'il mentionna son apostrophe liminaire : « Vous n'avez qu'une chose à faire, vous mettre aux ordres du Général de Gaulle ». Mais je n'ai aucun souvenir qu'il ait fait état d'une discussion sur le problème de l'épuration.

Ce dont je puis témoigner, c'est que LECLERC, comme nous tous, estimait que devaient être éloignés des commandements les Chefs d'Afrique du Nord qui avaient combattu les Américains lors du débarquement, ou avaient négligé de combattre les Allemands quand ils prirent pied en Tunisie, ou se refusaient à faire passer l'esprit de guerre avant l'esprit « Révolution Nationale ».

Quant aux guillotinades sur les places de France, c'est faire une injure abusive à la mémoire de LECLERC que de lui attribuer des projets aussi sanguinaires. LECLERC était un vrai chrétien, il était l'homme le plus humain, le plus tolérant, dès lors que les intérêts du Pays

(1) Le Général de LARMINAT commet ici une erreur, c'est en mai qu'il fut mis au courant de l'entrevue LECLERC-GIRAUD, qui avait eu lieu en avril, mais la teneur des précisions apportées reste la même.

étaient saufs. Il le prouva surabondamment en réussissant ce tour de force de faire une magnifique Division, étroitement soudée, avec un millier de Français Libres et douze à quinze mille autres Français, parmi lesquels de très nombreux officiers avaient été des fervents du Maréchal. LECLERC a libéré ALENÇON, PARIS, BACCARAT, STRASBOURG. Qui pourrait lui imputer un seul acte de « sectaire » en ces occasions ?

Donner à entendre que les plans d'épuration de LECLERC visaient à assurer de l'avancement aux Français Libres, est un pur reflet de l'état d'esprit de certains cadres supérieurs de l'Armée d'Afrique, une absolue méconnaissance de celui des Français Libres. Nous n'avions personne à pousser, à mettre en place. Chaque promotion infligée par le Général de GAULLE à l'un d'entre nous provoquait une crise. Et l'Intendant de Fort-Lamy pourrait en témoigner, qui se vit mettre aux arrêts par LECLERC pour avoir voulu lui payer sa solde comme Général de Brigade. Non, vraiment, ces considérations nous étaient étrangères.

LECLERC est mort; nous, ses amis, ne pouvons tolérer aucune atteinte, d'où qu'elle vienne, à sa mémoire.

3. — Les Unités Françaises Libres que je commandais ont participé au défilé de la Victoire à Tunis, le 20 mai, à leur place de bataille. C'était tout à fait normal; ce qui eut été anormal aurait été leur intégration, pour une parade, dans un Corps avec lequel elles n'avaient pas combattu, et, de ce fait, leur acceptation d'une subordination au Général KELTZ et au Général GIRAUD. Je me trouvais alors aux ordres directs du Général de GAULLE, et n'avais pas le droit d'accepter une autre subordination tant qu'il ne me l'avait pas ordonné.

4. — Je me garderai de discuter le bien fondé des épithètes dont le Général GIRAUD gratifie les Forces Françaises Libres et leurs Chefs. Mais je dois faire remarquer que ce n'est pas une belle action que de tenter de ternir la réputation de deux belles Divisions qu'il a eu l'honneur d'avoir sous ses ordres, et celle de leurs Morts, quand leurs deux chefs, BROSSET et LECLERC, morts au Service de la France, ne peuvent en assurer la défense.

5. — Je n'ai eu aucun démêlé avec le Général CATROUX avant le 15 mai 1943, concernant la discipline et la tenue des troupes placées sous mes ordres.

6. — En ce qui concerne les « désertions » que le Général GIRAUD nous reproche d'avoir organisées, une mise au point précise et complète s'impose.

Le Général GIRAUD reconnaît lui-même que, lorsqu'il arriva à Alger, en novembre 1942, il ne rencontra pas l'adhésion des cadres supérieurs de l'Armée d'Afrique, qui en grande majorité le considéraient comme un rebelle et un traître au Maréchal, et somme toute ne l'acceptèrent, sans enthousiasme, que sous le couvert de DARLAN se présentant comme une sorte d'héritier du Maréchal. Cette tournure d'esprit ne se modifia pas sensiblement en 1943 ; elle explique d'ailleurs pourquoi l'Armée d'Afrique se détacha si facilement par la suite du Général GIRAUD, car la troupe et une grande partie des cadres y étaient alors « gaullistes », alors que les « non gaullistes » avaient gardé rancune au Général GIRAUD de ce qui était pour eux une trahison vis-à-vis du Maréchal. En tout cas, en 1943, les cadres d'Afrique du Nord restaient dans leur majorité fidèles à la Révolution Nationale et à son Chef.

Les manifestations publiques de cet état d'esprit étaient très fréquentes, et nul ne pouvait l'ignorer. Or le Général GIRAUD, en décidant la mobilisation générale, avait appelé des hommes dont beaucoup, avides de se battre, étaient foncièrement hostiles aux idées qu'affichaient leurs Chefs.

Ces hommes n'avaient pas confiance dans leurs chefs ; ils craignaient en particulier de leur servir d'instrument, quand l'on débarquerait en France, pour maintenir ce régime de « Révolution Nationale » dont ils avaient horreur. Je note ici que leurs craintes n'étaient pas sans fondement, et qu'il fallut l'arrivée au pouvoir du Général de GAULLE d'une part, et d'autre part l'infusion du sang nouveau apporté par les trente mille Français évadés par l'Espagne, pour que l'état d'esprit de l'Armée d'Afrique se modifiât, et pour que les cadres jusqu'alors réticents admissent que la volonté du peuple français primait leurs préférences personnelles.

Mais au printemps 1943, rien n'annonçait cette évolution. Il y avait même des symptômes contraires, comme cette curieuse farce du « complot monarchiste » de janvier 1943, qui avait permis au Gouvernement GIRAUD de jeter en prison quelques-uns des meilleurs artisans du succès du débarquement allié. La confiance ne régnait absolument pas dans l'Armée d'Afrique. Il avait fallu constituer une unité spéciale, le « Corps Franc d'Afrique », pour que les « gaullistes » puissent se battre en confiance. Mais nombreux étaient ceux qui restaient sous les ordres de chefs d'esprit vichyste. Aussi, quand ils virent

la possibilité de rejoindre des unités de leur goût, au fur et à mesure que la Colonne LECLERC et la 1^{re} D. F. L. s'enfonçaient en Tunisie, ils les rejoignirent par toutes les voies possibles. Cet exode atteignit son point culminant après la capitulation de l'ennemi en Tunisie, en mai, où ce fut une véritable débandade dans certains régiments du XIX^e Corps. Le Gouvernement GIRAUD n'eut d'autre ressource, pour arrêter ou limiter l'hémorragie, que d'obtenir du Commandement Américain qu'il refoulât sur la Tripolitaine les Unités Françaises Libres. Ce mauvais procédé n'eût d'ailleurs d'autre résultat que d'aigrir davantage les esprits, et les « changements de corps spontanés » continuèrent de plus belle.

Il est certain, et cela peut être prouvé par d'innombrables témoins, que ce mouvement ne fut en **aucune façon provoqué à l'origine par les Chefs des Unités Françaises Libres**, mais bien par l'attitude résolument provichyste de certains cadres supérieurs de l'Armée d'Afrique.

Par la suite, les nombreux opposants au régime du Général GIRAUD ne se gênèrent évidemment pas pour organiser la propagande, les départs et les transports. C'était une conséquence malheureusement inéluctable du malaise politique aigu qui pesait sur l'Afrique du Nord, malaise dont ne pouvaient être tenues pour responsables les Forces Françaises Libres, qui n'y arrivèrent que tardivement et furent aussitôt expulsées.

Lorsque nous vîmes arriver les premiers transfuges, nous fûmes d'abord assez embarrassés. Après en avoir délibéré, nous décidâmes de les incorporer purement et simplement. Tout d'abord parce que nous ne pouvions honnêtement livrer à la vindicte des cadres de l'Armée d'Afrique de bons Français, dont le seul crime était de vouloir se battre avec des Chefs et des camarades en qui ils aient confiance.

Nous avions été de plus dûment informés au début de 1943, par des émissaires d'Alger indiscutablement et hautement qualifiés, de ce que les Unités Françaises Libres ne seraient pas engagées au combat, ne recevraient ni renforts ni équipement, tant qu'elles ne se seraient pas « ralliées » au Général GIRAUD. Somme toute nous étions menacés de dépérir dans l'inaction, sur les sables désertiques, à moins de désertir nos fanions à Croix de Lorraine, et trahir notre Chef pour nous ranger sous une autre bannière. Ce petit chantage ne nous avait pas beaucoup émus. Il ne pouvait avoir de prise sur des hommes qui avaient pris comme base de leur conduite la **fidélité**, fidélité aux traditions de leur Pays, à ses institutions légitimes, à ses alliances, à un Chef qu'ils avaient librement choisi.

Mais nous n'en étions pas moins prévenus que nous risquions de n'avoir aucune part des réserves d'hommes de l'Afrique du Nord, de la manne des équipements venus d'Amérique, tous biens que le Général GIRAUD semblait considérer comme sa propriété personnelle, et que nous devions envisager de poursuivre la guerre, isolés dans le sein de la VIII^e Armée Britannique. Pauvres en effectifs, et surtout en cadres, nous ne pouvions qu'accueillir avec satisfaction les précieux appoints, généralement de haute qualité, qui nous arrivaient d'Afrique du Nord.

Au surplus, tout cela s'arrangea fort bien par la suite, et nul ne peut prétendre que la capacité de combat de l'Armée Française ait été atteinte en quoi que ce soit par ces « mutations spontanées ». Il en résultait même une émulation entre les Unités des deux origines, émulation qui stimula leur combativité.

Lettre de l'Association des Anciens de la 2^e D. B.

parue dans le « Figaro » du 20 mai

Monsieur le Président,

Je ne sais si vous aurez lu les Mémoires du Général GIRAUD dans le « Figaro » du 12 mai.

Le Général LECLERC a trop travaillé à l'union des Français pour que nous engagions une polémique qu'il réprouverait et nous savons que, même pour défendre sa mémoire, il n'aurait pas voulu risquer de diviser les esprits.

Peut-être estimerez-vous cependant que certaines erreurs ont besoin d'être relevées.

1^o) L'entrevue de Gabès n'eut pas lieu en février, mais très exactement le 2 avril 1943. J'étais au dîner qui la suivit et le Général LECLERC me résuma la conversation en rentrant au P. C. La position du Général GIRAUD était simple : « Il venait de faire rentrer l'Armée Française dans la guerre. Il n'y avait d'ailleurs aucun problème, puisqu'il ne s'était rien passé entre 1940 et 1943 ».

Tout ce que le Général LECLERC tenta de lui expliquer sur les Français Libres qui se battaient depuis deux ans, leur attachement au seul homme qui en 1940 leur en avait donné la possibilité et leur méfiance à l'égard de ses détracteurs, non seulement resta lettre morte, mais l'offusqua, puisqu'il semble n'avoir retenu de l'entretien que cette image de la guillotine tellement éloignée du caractère du Général LECLERC.

Il est d'ailleurs bien connu que la 2^e D. B. a été composée pour moitié de troupes provenant

Etait-il bien utile de remuer cette cendre refroidie ?

7. — Le Général GIRAUD cite abondamment Monsieur KENNETH PENDAR « pour ne pas trahir la pensée américaine ».

J'ai trop d'affection et d'estime pour nos braves et loyaux Alliés, pour leur désintéressement et leur probité intellectuelle, pour penser que Monsieur KENNETH PENDAR puisse présenter autre chose qu'un « moment » de la pensée de « certains Américains ».

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

LARMINAT.

de l'Armée d'Afrique du Nord et qu'il y a précisément peu d'exemples d'une fusion aussi tenacement poursuivie.

2^o) La divergence des points de vue qui se fit jour à Gabès trouve son illustration dans le défilé de Tunis pour lequel le Général GIRAUD a cru devoir faire appel au témoignage d'un étranger. Les Français de Koufra et de Bir-Hakim voulaient prouver que la France n'avait jamais déposé les armes. A Tunis, leur « petit groupe » fut invité à se fondre dans la masse des quatre mille hommes représentant l'armée qui venait, selon la thèse déjà officielle, de « rentrer dans la guerre » après l'interruption de deux ans de l'armistice. Cela revenait à escamoter la présence de la France au combat depuis deux ans. Il est à la fois regrettable et significatif que, pour avoir refusé de prêter la main à ce genre d'opération, nos Chefs puissent ainsi se faire publiquement accuser de sectarisme et de mauvaise action.

3^o) Peut-être avez-vous été surpris de lire que la 2^e D. B. avait vendu du matériel en quittant l'Afrique du Nord. On le serait à moins, surtout lorsque l'on sait avec quelles difficultés nous avons arraché le nôtre par bribes à la parcimonie de l'Etat-Major d'Alger.

Aussi bien, comme dit le Général GIRAUD lui-même, une unité ne se juge-t-elle qu'aux résultats : nous ne manquions de matériel ni à Paris ni à Strasbourg.

4^o) Je ne sais si nos camarades de la 1^{re} D.M.I.

se battaient mieux ou plus mal que les autres. Pendant les années 1940 à 1943, nous avons trouvé qu'ils se battaient très bien. Ensuite aussi.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous répéter en terminant combien nous avons été,

Extrait du récit fait par le Colonel PASSY de la visite du B.C.R.A. de Londres par le Général GIRAUD en Juillet 1943

« Samedi-Soir » du 28 mai 1949

Le Plan Vert qui devait paralyser les transports de la Wehrmacht

Nous passâmes alors dans la maison voisine, au 8, Duke Street. La Section qui préparait les divers plans d'action paramilitaire, en conjonction avec le service correspondant britannique et les états-majors alliés, y était installée. Elle était dirigée par le Commandant SAINT-JACQUES, assisté du Capitaine MAMY, un ancien Officier du Général RONIN, lequel dirigeait alors les services spéciaux du Général GIRAUD.

Notre hôte parut très intéressé. Nous lui expliquâmes qu'un certain nombre de plans avaient été établis, à propos des actions futures de la Résistance Française et nous montrâmes notamment le fameux « Plan Vert » de destruction des voies ferrées, le même qui, exécuté moins d'un an plus tard, devait paralyser pour plus de quinze jours les transports de concentration allemands en direction du front de Normandie et permettre aux premières forces de débarquement alliées de tenir le terrain malgré le ralentissement des renforts dû au mauvais temps.

Le seul point qui frappa GIRAUD fut que nous ne pouvions, pour chacun des objectifs prévus dans le cadre de ces plans, lui donner le nom du chef d'équipe chargé de réaliser la destruction, ni ceux des camarades chargés de l'assister dans ses opérations. Nous expliquâmes que, pour des raisons de sécurité et parce que nous désirions faire confiance à la résistance intérieure, nous ne pouvions ni ne voulions demander de telles informations, la seule chose que nous réclamions des délégués militaires envoyés en France était de nous confirmer, pour chaque opération, que tout était en ordre.

Pour un chef habitué à la cascade des états-majors militaires, cette méthode ne pouvait manquer d'apparaître comme une violation des principes sacrés reçus à l'Ecole de Guerre.

Je dois avouer que je ne fis aucun effort pour

mes camarades et moi-même, douloureusement surpris de voir la personnalité du Général LECLERC dénaturée à ce point.

Les Français se sont montrés plus clairs-voyants.

amener notre visiteur à nos vues, jugeant l'entreprise désespérée. D'ailleurs, une autre question parut attirer l'attention du Général GIRAUD : il s'agissait des aérodromes. Je dois dire que l'Officier qui centralisait les informations relatives à cette catégorie d'objectifs était timide et manifestement ému. Ses explications furent un peu filandreuses. Le Commandant SAINT-JACQUES dut venir à son aide. Il montra qu'il avait établi, à propos de chaque aérodrome occupé par les Allemands, un dossier comprenant tous les détails sur la protection du terrain.

Une pince pour cisailer les barbelés et couper les câbles...

Il se passa alors ceci, que je rapporte très objectivement et dont peuvent témoigner tous ceux qui y assistèrent, en particulier le Général d'ASTIER de la VIGERIE, le Commandant SAINT-JACQUES et le Capitaine MAMY.

Le Général GIRAUD, entendant SAINT-JACQUES, lui lança, avec un sourire amusé : « Montrez-moi l'aérodrome de Bron ». On lui sortit le dossier. Il l'examina, puis demanda : « Comment feriez-vous pour prendre tout seul cet aérodrome ? » SAINT-JACQUES, complètement interloqué, crut que GIRAUD se moquait de lui. Avec cet air un peu fier-à-bras qui était dans son caractère, il répondit : « Mon Général, tout seul, je ne sais pas si je réussirais. Mais donnez-moi une vingtaine d'hommes et je m'en charge. » A quoi GIRAUD répliqua : « Pas du tout, mon ami. Je vous demande comment vous feriez pour prendre tout seul cet aérodrome ».

SAINT-JACQUES, ne prévoyant apparemment aucun moyen de réussir cette entreprise demanda à GIRAUD de lui décrire sa conception de l'opération.

« J'arriverais vers quatre ou cinq heures du matin, muni d'une pince, dit le Général. Je me

glisserais sous les barbelés que je couperais avec ma pince. Une fois à l'intérieur de l'enceinte, je me dirigerais vers les trois points vitaux qui sont, comme vous ne pouvez l'ignorer : les manches à air, qui indiquent la direction du vent ; les T mobiles qui, eux aussi, indiquent la direction du vent, enfin, les hangars qui renferment les avions. En passant sous les barbelés, j'aurais pris la précaution de remplir mes poches de petits cailloux. Avec ma pince je couperais les câbles tenant les manches à air. Aux T mobiles, je ferais faire un quart de tour en les bloquant avec une partie de mes cailloux, dans une direction perpendiculaire à celle du vent. Dès lors, aucun avion ne pourrait plus se poser sans capoter. Cela fait, je me dirigerais vers les hangars qui ont, comme vous le savez, des portes à glissières. Je mettrais, sous chacune des roulettes de ces portes, un matelas de petits cailloux. Il ne serait donc pas possible d'ouvrir ces portes ».

« C'est une bien bonne idée, mon ami... »

Je dois dire qu'en entendant ce discours, nous fûmes tous éberlués. Je regardai le Général d'ASTIER qui avait beaucoup de peine à garder son sérieux et me faisait des signes désespérés pour me demander d'éviter une crise d'hilarité générale.

Le Commandant SAINT-JACQUES, qui ne manquait pas d'un certain sens de l'humour, répondit à GIRAUD : « Mon Général, il est chose que vous n'avez pas prévue : c'est que tous les avions ennemis ne seraient pas dans les hangars. Aussi, je crois qu'il serait bon de modifier légèrement votre plan et de prévoir, lorsque vous déciderez votre attaque de l'aérodrome, d'arriver en plus avec un pot de colle et des cocardes d'avions britanniques en papier. Vous pourriez alors, après avoir fait toutes ces opérations que vous avez décrites, vous glisser auprès de chacun des avions dispersés et coller des cocardes britanniques sur les croix allemandes. Ainsi, lorsqu'une heure plus tard, le personnel, mal réveillé, sortirait de ses cantonnements, il verrait une nuée d'avions britanniques installés sur l'aérodrome et s'empresserait d'y mettre le feu, ce qui paraîtrait la destruction ».

Nous eûmes un moment d'inquiétude sur la réaction du Général GIRAUD. A tort, du reste, car il répondit à SAINT-JACQUES :

« Voilà une bien bonne idée, mon ami... »

Cela mit fin à la visite du Général GIRAUD au B. C. R. A. Nous le reconduisîmes à la porte et la décence m'empêche de décrire la répercussion qu'eût cette visite dans l'esprit de mes Officiers.

« Le Mousquetaire » Chant de la 1^{ère} D.F.L.

Version spéciale de
J. COUPIGNY

Musique recueillie par
H.C. FRIZZA
de la 1^{ère} D.F.L.

Couplet

Vieux Moustachi, à la poitrine plate, Jeune F. F.
I., rempli d'un zèle ardent, Et vous marins, vous qui vous sabor-
dâtes, Inclinez-vous, devant nos régiments. Et quand la
poudre, Comme la foudre, Gronde au milieu des combats achar-
nés, Tout est carnage, Sur son passage, Restent des
Refrain
morts, mais pas de prisonniers. Le Mousquetaire, Sur cette terre,
C'est le Free French au passé éclatant, Arrière, Arrière,
Hordes d'Hitlèr'e, Vous ne vaincrez, jamais nos régiments.



Publiée par autorisation spéciale

Tous droits réservés
pour tous pays.
Reproduction interdite.

UN DEVOIR DE VACANCES

Apprenez et chantez « Le Mousquetaire » chant de la 1^{ère} D.F.L.

« Le Mousquetaire » fut à l'origine composé pour le 1^{er} Bataillon d'Infanterie de Marine, une des premières unités constituées de la France Libre, qui se forma dès juillet 1940, à ISMAILIA, avec les soldats du 24^e R. I. C., venus de CHYPRE et de TRIPOLI, du LIBAN. Par la suite, ce Bataillon fut engagé par unités séparées dans la première bataille de LIBYE de l'hiver et du printemps 1941, dans la campagne d'ERYTHREE de 1941, puis combattit en corps en SYRIE en juin-juillet 1941, où il fut sévèrement décimé. Reconstitué, il fit partie de la 1^{re} Brigade Française Libre en LIBYE 1942 et se distingua à BIR-HAKIM. Puis il fut fondu avec les restes du Bataillon du Pacifique et, sous le nom de « Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique », accomplit maintes belles choses dans le sein de la 1^{re} D. F. L., en TUNISIE, en ITALIE, en PROVENCE, en ALSACE et, pour terminer, à l'AUTHION et sur le versant lombard des Alpes.

Le B. I. M. P. est l'une des unités F. F. L. dont l'histoire est la plus ancienne, la plus belle. Il est titulaire de la Croix de la Libération et de deux citations à l'Ordre de l'Armée. Trois de ses Commandants ont été tués à l'ennemi, deux à BIR-HAKIM, un en ITALIE.

Bon prince, le B. I. M. abandonna en 1944 son hymne propre à la 1^{re} D. F. L., dont il était l'un des éléments fondateurs.

Né dans la rébellion, chanté ardemment aux plus mauvais jours, « Le Mousquetaire » mérite d'être chanté avec foi et dévotion, en souvenir de tant de « mauvais garçons » Free French dont il évoque la mémoire, et pour garder leur pure flamme patriotique.

Chant de la 1^{ère} D.F.L. « Le Mousquetaire »

Refrain

Le Mousquetaire,
Sur cette terre,
C'est le Free French au passé éclatant.
Arrière, arrière,
Hordes d'Hitlèr'e
Vous ne vaincrez jamais nos Régiments.

Couplets

I
Vieux Moustachi à la poitrine plate,
Jeune F.F.I. rempli d'un zèle ardent,
Et vous marins, vous qui vous sabordâtes,
Inclinez-vous devant nos Régiments.

Et quand la poudre,
Comme la foudre,
Gronde au milieu des combats, acharnés,
Ah ! quel carnage,
Sur son passage,
Restent des morts mais pas de prisonniers.

II
Nous les Free French, nous qui fûmes rebelles,
Pour que la France soit libre comme avant,
On s'est battu, on a vaincu pour elle,
Pleins de confiance même aux pires instants.

L'Abyssinie
Et la Libye
Ont vu d'abord flotter nos fiers drapeaux,
Dans la bataille,
Sous la mitraille,
De BIR-HAKIM au Garigliano.

III
Tous les soldats de notre France Libre,
Veulent qu'on pense à leurs chers disparus.
Chantons pour eux dans cette foi qui vibre,
Qu'ils nous pardonnent, eux qui ne parlent plus
Et que leur Gloire,
Dans la Victoire,
Soit exaltée avec un grand éclat.
Croix de Lorraine,
Pure et sans haine,
Veille sur eux qui sont tombés pour toi.

IV
Nous qui n'avons pas connu la défaite,
Nous qui n'avons jamais capitulé,
Nous aurons droit, quand la Paix sera faite,
A un respect bien durement gagné.
Si le Grand Charles
Un jour nous parle,
De recombatte pour la Liberté,
A son appel
La D. F. L.
Comme un seul homme se dresse à son côté.

LES REALISATIONS ORIGINALES

DE LA

« FRANCE LIBRE »

Nous avons fait de tout dans la France Libre, des œuvres littéraires comme de beaux et profitables combats. Parmi nos écrivains, notre ami Jean Gaulmier, Chef de la Propagande au Levant, fit montre de beaucoup de talent, d'érudition, de goût, et aussi, ce qui doublait la valeur de ses dons, d'un sens de l'humour délicieux. Nous lui devons entre autres un excellent « Péguy et Nous » et un « A la manière de... 1942 » qui nous a fait passer de biens bons moments dans le désert de Libye. Cet ouvrage est actuellement introuvable ; nous en publions quelques bonnes pages pour la délectation de nos lecteurs.

Jean Gaulmier avait su attraper à merveille le ton cafard, mélange de punaise de sacristie et de Colonel Ramollot, qui fit florès sous Vichy. A ceux qui estimerait — car la mémoire est courte — qu'il peint les Vichystes plus bêtes qu'ils ne l'étaient, nous proposons ce petit thème de réflexions, basé sur un texte authentique.

Au début de 1943, à Bordj-le-Bœuf, dans le Sud Tunisien, l'un de nous mit la main, dans une quelconque revue, sur un article de Monsieur René Benjamin décrivant la vie du Maréchal à Vichy. C'était un fatras de platitudes bassement courtoises qui remplissait de stupeur notre ami, lequel ne pouvait arriver à « réaliser » que des Français fussent devenus aussi bêtes.

L'un des plus beaux couplets était sur « le pas du Maréchal » et « les pieds du Maréchal ». Le pas, de longueur réglementaire, bien égal, etc... Les pieds, ni trop grands ni trop petits, ni en dedans ni en dehors, etc... Et cela se terminait par ce cri extasié du bouif qui examinait les « semelles du Maréchal » :

« Ah ! Monsieur, quel homme ! Il use partout pareil ».

Avouons que Jean Gaulmier est battu par René Benjamin, ce dernier ayant de plus le mérite de la spontanéité et de la naïveté.

« A LA MANIÈRE DE GUSTAVE FLAUBERT »

Un chapitre inédit de BOUVARD et PECUCHET

O France, bien que ce soit notre patrie, c'est un triste pays, avouons-le. Je me sens submergé par les flots de bêtise qui le couvrent, par l'inondation de crétinisme sous lequel il disparaît...

C'ÉTAIT pendant l'été de 1940, dans le jardin, sous la tonnelle. Pécuchet, un petit banc sous les pieds, lisait les journaux de sa voix cavernueuse, sans fatigue, ne s'arrêtant que pour plonger les doigts dans sa tabatière. Bouvard l'écoutait, la pipe à la bouche, les jambes ouvertes, le haut du pantalon déboutonné.

Après cette lecture, ils échangeaient leurs impressions ; ils s'essayaient, sans y parvenir, à prévoir les événements, et parfois cela se terminait par des disputes. Bouvard, esprit libéral, se serait

accommodé de M. Chautemps. Pécuchet, bilieux et de tendances autoritaires, se déclarait hitlérien. Il rejetait tous les crimes de l'histoire sur les manœuvres des israélites et des sociétés secrètes. L'assassinat de Jésus-Christ n'était-il pas l'œuvre des Juifs ? Le massacre de la Saint-Barthélemy portait la marque des francs-maçons. Quant à Gamelin, chacun le savait communiste...

La Révolution Nationale leur fit la surprise d'un monde nouveau. Le Maréchal était celui qu'on attendait.

— Nous assistons, disait Bouvard, à l'enfantement d'une seconde Europe.

Un de leurs amis de Paris, un certain Barbaro, professeur de philosophie, leur envoya les livres et les brochures à la mode. Ils lurent d'abord Ferdonnet. Sans connaître les gens dont parlait

celui-ci, ils trouvaient les portraits ressemblants et déploraient qu'un tel génie eût été si longtemps méconnu. Puis ils lurent Doriot et Maurras, Fabre-Luce et Montigny.

— Le Chef a parlé, disait Pécuchet. Qu'on le suive ! L'homme fictif de 89 nous a sclérosés. D'ailleurs, la vie des abeilles prouve la nécessité de la Monarchie.

— Pourtant, les fourmilières semblent des Républiques, disait Bouvard.

Et ils se perdaient dans ces contradictions.

Ils étudièrent la question du suffrage universel. Suivant, Pécuchet, les fraudes électorales venaient de la sottise du peuple. Bouvard pensait qu'elles étaient dues à l'ignorance des masses. Mais comment expliquer que ces mêmes foules stupides et illettrées aient compris l'immense bienfait de la Révolution Nationale ?

Maintenant que l'autorité venait d'en haut, il n'y avait plus ces incessantes crises ministérielles. Quand le Maréchal le jugeait bon, il changeait son équipe, mais pas plus d'une fois par semaine, et cela prouvait, selon Pécuchet, la volonté coordonnatrice du Chef. Bouvard faisait remarquer que la réforme essentielle avait été d'appeler les ministres secrétaires d'Etat, ce qui les associait plus étroitement à la gestion du pays.

L'arrivée au pouvoir de l'amiral Darlan les enchantait. Qui, mieux qu'un amiral, pourrait administrer une grande nation ? La France était-elle autre chose qu'un cuirassé au mouillage ? Ils imaginaient alors de placer à la tête des municipalités de cent mille habitants des capitaines de frégate ; les villes moins importantes seraient confiées à des capitaines de corvette, tandis que les chefs-lieux de canton auraient pour maires des enseignes de vaisseau et les simples communes, un quartier-maître. Comme ils ne savaient pas bien exprimer leurs idées, ils envoyèrent leur projet à Barbaro qui le mit en forme et le transmit à Vichy. L'amiral Darlan leur adressa une lettre de remerciements.

Ce premier succès les encourageait à poursuivre l'étude de l'ordre nouveau. Ils commencèrent par la réforme corporative. Ils lurent Proudhon, Sorel, Valois, Charles Maurras, La Tour du Pin, Firmin Bacconnier. Ils se perdaient dans les termes de l'économie dirigée et du contrôle des changes. Le rationnement alimentaire surtout leur paraissait une immense découverte destinée à protéger le consommateur contre le gaspillage et la gourmandise. Pour Pécuchet, la Corporation formait un triangle dont le technicien était le sommet à égale distance des deux autres, ouvrier et employeur. Mais qu'est-ce qu'un technicien ? L'ouvrier ne l'est-il pas autant que l'ingénieur, et l'employeur ne peut-il, s'il travaille lui-même dans son entreprise, être considéré comme technicien et comme ouvrier en même temps ? Il était donc plus juste,

disait Bouvard, de voir dans la Corporation un cercle dont le centre serait le Maréchal.

— Tout avec le Maréchal ! Rien sans le Maréchal !

Ils se sentaient revalorisés en tant que Français pour la revision des naturalisations, mais les mesures de protection de la race, donc ils proclamaient la nécessité, les inquiétaient un peu. Pécuchet se demandait anxieusement s'il n'avait pas une arrière-grand'mère juive ; Bouvard se rappelait avec des remords que, dans une maison louche du quartier de la Bastille, il était un soir monté avec la négresse ; et tous deux se lamentaient à l'idée que leur sang pouvait charrier des globules impurs.

Quand ils étaient las d'étudier, ils prenaient leur uniforme de Compagnons de France ; les longues jambes poilues de Pécuchet s'enfonçaient dans de lourdes chaussures ; les genoux cagneux de Bouvard s'arrondissaient sous une culotte courte ; et tous deux, plus bardés de buffleteries qu'un chasseur de l'Arkansas, portaient un sac de montagne et un bâton ferré. Tout Chavignolles était aux fenêtres la première fois qu'ils sortirent en ce costume. A l'auberge de la « Croix d'Or », on commentait sans indulgence l'attirail des Parisiens ; et le docteur Vaucorbeil ne se gênait pas pour les traiter d'imbéciles.

C'était un homme dangereux, ce Vaucorbeil, un républicain, un athée.

— De tels individus déshonorent la France ! disait Pécuchet.

Bouvard pensait de même. Des gens pareils compromettaient l'œuvre du Maréchal. Leurs critiques négatives empoisonnaient les simples. On pouvait voir, d'ailleurs, à quels abîmes ces esprits forts avaient conduit la France.

— Peut-être devrions-nous faire un rapport au préfet ! dit un jour Bouvard.

Vers cette époque, heureusement, on créa la Légion. Bouvard avait été capitaine d'habillement à Toulouse ; Pécuchet, en septembre 1939, gardait héroïquement un pont du côté d'Aurillac ; et tous deux avaient fait don de leur personne à la patrie.

Ils adhèrent donc à la Légion avec enthousiasme. Le président pour Chavignolles était un notable du pays, M. de Noir du Bois Brun. Il avait, sous des cheveux déjà rares, un front étroit, des yeux myopes, des lunettes dorées et un teint rose de bébé colérique. Il bégayait en parlant ; il se croyait cultivé parce qu'il faisait relire des livres qu'il ne lisait pas, et son activité brouillonne se dépensait au service de la Révolution Nationale. Il s'entendait fort bien avec Bouvard et Pécuchet, ses voisins, desquels il aimait à prendre conseil. Et chaque semaine, ils développaient dans la grande salle de la « Croix d'Or », décorée pour la circonstance d'une photographie du Maréchal et

d'un drapeau tricolore, les beautés de l'ordre nouveau devant des paysans ahuris.

— Légionnaires, nous devons tous l'être, même si nous n'appartenons pas à la Légion. Ainsi se créera cette élite constructive et totale, dont le dynamisme et l'enthousiasme, par le travail consenti et joyeux, par la discipline d'un mouvement collectif d'équipe, animeront les Chantiers de France.

Plus de discours vains ni de mots à majuscules. Le labeur physique endurecît l'âme comme les muscles ; il est un calme contre la douleur : *labor callum abducit dolori*. Les jeunes seront dans tous les actes de leur vie les Missionnaires du Maréchal.

Bouvard et Pécuchet applaudissaient ce fier

langage. Pécuchet foudroyait du regard ceux qui n'écoutaient pas avec l'attention voulue ; et tous deux prenaient des mines fermes et dévotes, tandis que M. de Noir du Bois Brun terminait en ordonnant une minute de silence pour penser à la Révolution Nationale.

Chaque matin, du fond de son lit, Bouvard à sept heures précises, criait d'une voix enrouée :

— A moi, compagnon !

Pécuchet, le bonnet de coton sur l'oreille, se dressait sur son séant, se frottait les yeux et répondait :

— France d'abord !

Et conscient d'avoir accompli l'essentiel de leur devoir légionnaire, ils reprenaient leur sommeil interrompu.

« A LA MANIÈRE DE ALPHONSE DAUDET »

NOUVELLES SOIRÉES AU CERCLE DE TARASCON

(Chant Funébre pour la Cité de Tarascon)

DIEU soit loué ! J'ai enfin des nouvelles de Tarascon ! Je me demandais, comme vous tous, bonnes gens, si notre illustre ami, le Capitaine Rigaudou, héroïque payeur aux Armées en Syrie, gendre du non moins illustre tarasconnaïse Tartarin, avait été reçu dignement à son retour au pays natal. Eh bien ! Soyez rassurés ! Lisez plutôt ceci :

Donc, l'intrépide Rigaudou, après l'armistice de Saint-Jean-d'Acre, opta pour Vichy et sacrifia sans hésiter une situation douillette pour rester fidèle au Maréchal. Nous autres Latins, nous sommes ainsi bâtis, que voulez-vous, incapables de penser une minute à notre intérêt personnel quand le devoir commande. Il craignait aussi, disons-le, un retour offensif des Allemands : si les Hitlériens avaient été un tant soit peu plus escagassés en Russie, alors, oh ! alors l'affaire se serait présentée tout autrement. Mais dans les circonstances présentes, à la veille de toucher une bonne retraite, pourquoi se lancer dans les aventures, je vous le demande !

Chaque soir, depuis qu'il est rentré héroïquement à Tarascon, il se rend au Cercle et là, il en raconte, des histoires, des histoires à faire frémir les Costecalde et les Bézuquet.

— A Alep, où j'étais, et qui est une ville grande, tenez, comme Marseille, il y a eu des bombardements terribles... Chaque nuit, des immeubles entiers s'écroulaient avec un bruit, ah ! mes amis, un bruit... Je pouvais faire mes comptes, mettre mes livres à jour à la lueur des obus... Mirone, ma

pauvre femme, vous savez comme elle est courageuse ! Tout le portrait de son père, notre grand Tartarin ! Eh bien ! à chaque éclatement, elle avait une crise de nerfs, pas moins.

Il s'arrête pour reprendre souffle et, ses gros sourcils froncés, il foudroie l'auditoire en gonflant ses joues avec une moue effrayante.

— Nous avons tenu plus d'une semaine sous les bombes. (Si vous n'avez pas entendu Rigaudou prononcer ce mot-là, vous n'avez rien entendu. Dans sa bouche, ce n'est plus un mot, c'est un pétard ! c'est un fracas !) Jusqu'à l'assaut final des Australiens, avec des milliers de chars...

« Des brutes, ces Australiens. Il chargent tout nus, comme des nègres, avec une grenade dans chaque main et un poignard entre les dents... Autant dire qu'ils ne connaissent rien aux règles de la guerre. Moi, en voyant ça, oui, moi Rigaudou, j'avoue que j'ai eu peur... Heureusement que je pensais à notre bon Maréchal. Sa pensée me soutenait, pas moins !

Alors, grisé par ses propres paroles, l'intrépide Rigaudou ôte ses lunettes, tandis qu'il les essuie, on voit rouler ses gros yeux globuleux qu'il essaye de rendre terribles, et il conclut simplement :

— Dire qu'on était si tranquilles en Syrie avant toutes ces histoires... Ces cochons de Gaullistes... Ils ne pouvaient donc pas nous laisser finir la guerre en paix.

(Extrait de : *Nouvelles aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*).

« A LA MANIÈRE DE VICTOR HUGO »

L'ANNÉE HONTEUSE

DANS son ouvrage l'Année Honteuse, où l'on retrouve la corde d'airain qui vibrait dans les Châtiments et dans la Légende des Siècles, Victor Hugo stigmatise

*Adolphe et Benito, ces deux moitiés du diable,
Porte-clefs monstrueux de ce bain effroyable
Qu'un continent est devenu.*

On connaît trop le poème célèbre qui commence ainsi :

*Hideux Pierre Laval, lorsque vous enpoignâtes
La France au col meurtri de vos mains auvergnates...*

Ou celui qui, unissant le tragique à l'ironie grotesque, parlant d'Hitler, nous dit :

*Cet homme épouvantable
Mériterait qu'on mît son orgueil formidable
Sous ta douche, ô Niagara !*

Nous avons préféré citer ici, avec un extrait de la Préface de l'Année Honteuse, Sourire du Printemps et des Chanson des doreurs de pilules, qui forme l'écho burlesque de la fameuse Chanson des doreurs de proue.

CE LIVRE EST UN ACTE

Ce livre est un acte. *Mens agit at molem.*

Sous ce gouvernement-caporal et sous cette constitution-consigne, la France étouffe, mais tout marche militairement.

Ah ! Armée de la République ! Armée qui as eu pour capitaines Carnot, l'austérité ; Marceau, le désintéressement ; Hoche, l'honneur ; Kléber, le dévouement ; Desaix, la vertu ; Bonaparte, le génie, tu es réduite aujourd'hui à Dentz, la collaboration ! Règle, discipline, humiliation, pénitence, silence dans les rangs, tel est le joug sous lequel courbe en ce moment la Nation de l'initiative et de la Liberté, la Grande France révolutionnaire. Le réformateur s'arrêtera quand la France sera assez caserne pour que Darlan dise : « A la bonne heure ! » et assez séminaire pour que Baudrillard dise : « C'est assez !... »

Le Maréchal a effacé de nos murs Liberté, Égalité, Fraternité. Il a eu raison. Il ne vous prend en traître cet homme. Il vous dit : « Français, vous n'êtes plus libres, la Gestapo est là ; ni égaux : les amiraux sont tout ; ni frères : la guerre civile couve dans vos rangs ».

Ici, la pensée hésite, la voix se tait, le cœur se serre.

Cet homme dit à la France qu'il l'a sauvée. Et de qui ? D'elle-même ! Depuis vingt ans, il y avait en France toutes sortes de choses pernicieuses : cette sonorité, la Tribune ; ce vacarme, la Presse ; cette insolence, la Pensée libre.

Il est venu, lui, et à la place de la Tribune, il a mis Darlan ; à la place de la Presse, il a mis la censure ; à la place de la Pensée, il a mis le sabre. Et de par Darlan, la censure et le sabre, la France est sauvée. Car qu'était-ce que la France, s'ils vous plaît ? Une peuplade de bavards, de jouisseurs, de communistes, de démagogues. Il a fallu la hier, cette forcenée, la France, et c'est M. Laval qui lui a mis les poucettes.

Ah ! qu'est-ce que c'est que ce spectacle-là ? Qu'est-ce que c'est que ce cauchemar-là ? D'un côté, une Nation, la première des nations ; de l'autre, un homme, le dernier des hommes ; et voilà ce que cet homme fait à cette nation ; chaque fois que M. Laval crache, il faut que tous les Français s'essuient le visage !

Mais on sortira de cette torpeur qui pour un peuple est la Honte. Et quand la France, Lazare prodigieux, sera réveillée, quand elle ouvrira les yeux sous le suaire dont ils l'ont couverte, quand, rejetant son linceul, elle verra ce qu'elle a devant elle, et à côté d'elle, elle reculera devant ce monstrueux forfait.

Alors, l'heure suprême sonnera et, livides, les traîtres verront surgir du caveau la Patrie ressuscitée.

SOURIRES DU PRINTEMPS

Le Maréchal a dit dans son discours d'Annecy (23 septembre 1941) :

« Je respire un renouveau ».

(Les Journaux).

*Ils ont donc fusillé ce matin douze otages,
Douze innocents. Paris, pleins d'obscurs sabotages,
N'est plus qu'une hideuse et confuse prison
Où le peuple traqué gronde à la trahison.
De la Ville-Lumière ils ont fait des ténèbres
Que parcourt le fracas des patrouilles funèbres.
Ils sont le crime, ils sont la honte, ils sont la mort.
La croix gammée ainsi qu'un serpent qui se tord
D'un noir fourmillement couvre la France blême.
Le Peuple s'interroge et doute de lui-même
Devant les je m'accuse et les confiteor
Que l'Amiral Darlan, valet galonné d'or,
Te voudrait arracher, ô sainte République !
Et pendant ce temps-là, toute une sombre clique,*

Un effroyable amas de Lavals, de Scapins,
Mélant les Baudrillards avec les turlupins,
Unissant le jocrisse et le Robert Macaire,
Equipe où l'amiral trinque avec le sicaire,
A qui Tartuffe eût dit : Bien ! et Judas, Bravo !
Impose la famine avec l'ordre nouveau.
A Paris, on massacre, à Vichy l'on moucharde ;
Autour du Ministère, on redouble la garde
L'occupant généreux prête sa gestapo
Parce que ces gens-là frissonnent pour leur peau,
Inquiets de sentir la France qu'on bâillonne,
Farouche, s'agiter de Dunkerque à Bayonne,
La France, ce lion morne, saignant, vaincu
Sur qui, sinistre essaim de mouches abattu,
Dans cette pestilence et ans ce crépuscule,
Le Bouthillier bourdonne et le Pucheux pullule !

Et c'est devant cela, devant nos murs noircis,
Nos captifs par milliers hâves, blêmes, transis,
Devant Metz allemand, devant Tours en ruines,
Devant les pelotons, les fers, les guillotines
Que manœuvre un troupeau d'esclaves commandés,
— (O Forêts, frais talus, prés verts, vous entendez?)
C'est devant tout cela, cris d'enfants, pleurs de mères,
Que viennent l'adorer ses préfets et ses maires
Et que, les Te Deum lui montant au cerveau,
Le très vieux Maréchal respire un renouveau !

CHANSON DES DOREURS DE PILULES

Nous sommes doreurs de pilules,
Nous transformons les crépuscules
En aubes pour la Nation.
Le peuple songe à sa défaite,
Mais nous, nous célébrons la fête
De la Collaboration.

L'invasion décrit des courbes,
Les nazis, tortueux et fourbes,
Massacrent et pillent, dit-on.
Nous, nous disons : C'est l'Angleterre
Qui nous réduit à la misère
Et non pas notre ami teuton !

Nous sommes une belle équipe :
Darlan joyeux, fumant sa pipe,
Nous guide, après le grand Flandin ;
Pierre Laval est notre maître,
Nous avons Judas pour ancêtre
Et Quisling pour cousin germain.

Nous sommes doreurs de pilules :
Armés de points et de virgules
Nous corrigeons qui mal parla ;
Nous triomphons dans l'euphémisme
Et rendons en jésuitisme
De nombreux points à Loyola.

Vous pensez la France meurtrie ?
Famille, Travail et Patrie
Sont plus prospères que jamais !
Nos prisonniers en Allemagne ?
Ils s'y trouvent à la campagne
Et nous reviendront le teint frais !

Hitler, qu'on traitait de sauvage
Et qu'on insultait avec rage,
Est un doux végétarien :
S'il incendia Varsovie,
S'il tient encor Prague asservie,
Soyez sûrs que c'est pour leur bien.

Pour nous, les doreurs de pilules,
De la Tamise à la Vistule,
Un seul pays doit exister.
Pourquoi faire le misanthrope ?
Les vrais Etats-Unis d'Europe
Hitler va nous les cimenter.

Dans cette union, chaque race
Aura son travail et sa place :
Seigneur Nazi commandera,
Les Polonais dans les usines
Les Tchèques au fond des mines
Feront tout le labeur ingrat ;

Et nous, Français, aurons la chance
De pouvoir placer à la France
Sur le ventre, un petit jardin :
C'est là, disons-le sans mystère,
Le dernier retour à la terre
Dont rêve notre bon Pétain.

Les sous-marins des F.N.F.L. dans la guerre

— III —

Dans l'été 1940, alors que, seul le « Rubis », qui ne s'était jamais arrêté continuait à opérer aux côtés des marins anglais, l'arsenal de Plymouth remettait en état trois de nos sous-marins.

Le « Surcouf », gigantesque et unique au monde, n'avait besoin que de peu de réparations. Pourtant l'armement d'une telle unité était délicat car il ne suffisait pas que le matériel fonctionnât, mais il fallait entraîner un équipage hétérogène ou même d'anciens sous-marinières devaient se mettre au courant d'un matériel nouveau par son ampleur. Plus loin, dans d'autres bassins étaient accostés à couple, deux sous-marins de 600 tonnes, la « Minerve » et la « Junon ».

Les deux bateaux, lors de l'armistice, étaient à Cherbourg en réparations. Malgré la précipitation du départ leurs équipages avaient pu embarquer un certain nombre de pièces mais l'un des bateaux avait dû être remorqué ; au total, ni l'un ni l'autre ne pouvait appareiller en opérations. Fort heureusement, les deux bateaux étaient pareils, et en pratiquant le pillage de l'un, on pouvait à peu près rééquiper l'autre.

Il fallut pourtant faire confectionner maintes pièces : travail difficile car les ateliers anglais n'en possédaient pas les modèles ; travail également compliqué, car il se faisait sous le bombardement de l'aviation ennemie.

Malgré cela, la « Minerve », sur laquelle s'étaient concentrés les efforts, quittait Davenport en novembre 1940. Elle rallia tout d'abord la base d'entraînement de Hollyloch, sur la côte ouest de l'Ecosse. Quelques semaines d'exercices et d'entraînement dans les brumes de cette côte devaient la préparer à faire la guerre. De la Clyde elle repartait fin décembre pour rejoindre sa nouvelle base : « DANDY ».

La IX^e flottille de sous-marins britanniques y resta toute la guerre. Bien que son commandement soit assuré par des officiers anglais, il y eut ceci de curieux qu'elle réunit presque en permanence, des bâtiments n'appartenant pas à la Royal Navy et qu'en fait c'était pour les Anglais la flottille étrangère : Français, Hollandais, Polonais, Norvégiens y furent constamment réunis. Les sous-marins partaient de là pour patrouiller sur les côtes de Norvège et du Danemark. Aussi, en janvier 1941, les Français Libres pouvaient aligner deux sous-marins, le « Rubis » et la « Minerve ».

La première patrouille d'un nouvel arrivant était toujours périlleuse ; elle servait plutôt à parfaire l'entraînement qu'à entraver véritablement le trafic ennemi. Aussi dans son premier voyage qui dura une quinzaine de jours, la « Minerve » ne fit que longer de très loin la côte Norvégienne dans une zone calme, le plus grand ennemi était le mauvais temps, les mauvais coups de vent du suroît.

Après être revenue une première fois bredouille elle repartit au mois d'avril et fut alors le premier des sous-marins F.N.F.L. à torpiller un bâtiment ennemi.

Le 19 avril 1941, le sous-marin « Minerve » patrouille à quelques cinq cents milles de la côte de Norvège.

Il avance lentement en plongée suivant la terre devant la pointe de Gaederens, au Sud du Stavanger. Le temps est couvert, assez beau pourtant et calme. Un faible vent de

Sud-Est agite suffisamment la surface pour que le sillage du périscope soit peu visible. Il y a plusieurs heures déjà que les officiers de quart se succèdent au périscope tandis que le bâtiment fait route alternativement au Nord, puis au Sud.

Le secteur quoique calme pour le moment est néanmoins prometteur. La vue y est dégagée et l'on pourrait apercevoir de très loin le but que tous attendent à bord. Plusieurs bâtiments ennemis sont signalés et la veille déjà le commandant en aperçut deux sans pouvoir les attaquer. A onze heures et demie l'officier de quart regardant une fois de plus au périscope aperçoit un avion dans le Nord. Ce n'est alors qu'un point. Il ne se rapproche pas rapidement et semble tourner. Le Commandant se précipite à son tour au périscope et prend la veille. Bientôt on peut distinguer deux mâts qui se dressent sur l'horizon, puis après, d'autres encore : la « Minerve », allait attaquer son premier convoi.

Venant en route au Nord, la « Minerve » se dirigeait vers lui. On le distingue bientôt plus nettement : un gros pétrolier jaugeant à peu près 10.000 tonnes, un torpilleur et deux chalutiers l'escortant.

— « Postes de combat : tubes I, II, III, IV, attention ! »
Maintenant la « Minerve » se rapproche de la route du but avançant vers l'Est, prête à lancer.

On distingue à la corne du pétrolier le pavillon de commerce allemand, à 4.000 mètres environ.

En route au 60, le but marche à 8 nœuds, tandis que son escorte zigzaguant du côté du large et que l'avion continuait ses larges cercles au-dessus de l'eau. Tous à bord sont émus, car aucun n'a déjà expérimenté cet instant de l'attaque. Le Commandant est seul à voir, c'est de lui que dépend le succès.

— « Hissez le périscope, tubes attention. Intervalles de lancements de cinq secondes ».

Le but se rapproche de l'angle de visée.

L'officier torpilleur a mis ses mains sur le bouton de mise de feu du tube I. L'officier de manœuvre suivant du regard la circulaire du périscope sur laquelle défile la ligne de foi, annonce les gisements : 340, 345, 347, 348.

Pour la première fois le Commandant s'écrie : Tube I, Feu... »

De cinq secondes en cinq secondes les torpilles s'échappent de leur tube.

Chaque recul fait cabrer le sous-marin. L'attaque est finie, quelle qu'en soit l'issue. C'est maintenant le dérobement.

— « Vingt mètres », ordonne le Commandant.

Le sous-marin, resté à la même route, fonce vers le pétrolier, pour s'éloigner de l'endroit où l'on va le rechercher. Il est encore à douze mètres d'immersion, et l'aiguille du manomètre hésite : onze mètres cinquante - douze mètres - onze mètres - puis, brutalement, le sous-marin est aspiré et se retrouve à cinq mètres malgré l'eau que l'on ajoute aux caisses pour l'alourdir et il est irrémédiablement attiré à la surface. On sent la houle et voilà le bruit des vagues se brisant sur le kiosque qui émerge.

La « Minerve » se balance maladroitement à la surface sans pouvoir replonger.

(1) Voir la Revue de la France Libre, Nos 14 et 15.

Les torpilles lancées à quarante nœuds s'approchent du pétrolier, tandis que l'escorte ennemie se précipite sur le sous-marin.

— « Moteurs avant 6 », crie le Commandant, ajoutez deux tours, tous les hommes disponibles à l'avant ».

Et chacun de courir vers l'étrave pour le faire basculer vers les profondeurs : contraste entre le calme de la houle et la précipitation de tous à bord. Dominant le bruit de la mer et ceux des moteurs, on entend le crépitemment des mitrailleuses sur les superstructures. L'avion ennemi pique sur le sous-marin. Dans l'appareil d'écoute le quartier-maître radio entend les bruits d'hélice du chalutier ennemi et du torpilleur qui se rapprochent : la « Minerve » va être abordée sans doute...

Soudain l'aiguille du manomètre d'immersion se précipite : dix mètres, quinze mètres, dix-huit mètres. Le sous-marin pique, incliné à 30° par le fond. L'arrière fend encore la surface dans le remous des hélices quand éclate une série d'explosions ; torpilles, grenades, leurs bruits se confondent. Toutes les tôles vibrent à craquer, tandis que, en quelques secondes, le bateau s'est enfoncé à plus de trente mètres. Il faut essayer de l'arrêter en cette chute incontrôlable : quarante-cinq mètres. Une violente secousse, le bateau se redresse, rebondit, puis bientôt s'immobilise sur le fond. On entend toujours le brouhaha confus des hélices des bateaux ennemis, ponctué d'explosions de plus en plus violentes. Pourtant il n'y a plus rien à faire, la « Minerve » est ancrée dans la vase, alourdie de quelques cinq tonnes ajoutées hâtivement. C'est une cible immobile sur laquelle vont s'acharner les trois bateaux allemands. Les hommes désœuvrés surveillent leurs appareils et la coque qui frémissent à chaque grenade. On entrevoit peu d'espoir d'échapper. La seule chance de salut est dans l'attente, dans le calme, malgré les grenades qui, par dizaines, explosent autour du sous-marin. Combien d'heures cela durera-t-il ? On ne le sait. Il est midi trente, peut-être faudra-t-il attendre jusqu'à la nuit pour tenter de décoller du fond ? L'oxygène est précieux, l'immobilité indispensable.

— « Rompre les postes de combat. Que personne ne bouge ».

Les hommes s'asseyent ou se couchent sur leur poste. Seul l'écouteur reste à son appareil.

Alternance de silences et d'explosions, les lampes une à une se brisent, plongeant le bateau dans la pénombre ; les tôles sont tour à tour comprimées ou dilatées, puis vient une accalmie.

Soudain, au poste avant, un homme se dresse : on croirait entendre marcher sur le pont au-dessus. Un bruit de canne dont on pourrait marquer avec le doigt où elle se pose. Le bruit sec se dirige vers l'arrière, frappant à intervalles réguliers et les hommes le suivent regardant au-dessus d'eux. Puis, il dépasse le bateau, on n'entend plus rien et, soudain les explosions reprennent. Pendant plusieurs heures cette manœuvre se répète.

A ce bruit curieux chacun trouve une explication. On sut après que c'était le bruit que faisait le sondeur d'un chalutier qui recherchait le sous-marin sur le fond.

L'équipage de la « Minerve » attend ainsi tout un long après-midi, une voie d'eau s'étant déclarée dans les poulaines et une eau boueuse montait à plus de vingt centimètres dans le compartiment des logements faisant une énorme mare ; on ne pouvait encore dénombrer les avaries.

C'est seulement vers vingt-deux heures que, les chasseurs ennemis s'étant éloignés enfin à court de grenades, la « Minerve » quittait le fond.

Les hommes heureux, après cette longue attente, de retrouver une activité, s'affairaient à remettre de l'eau dans les cales tandis que le sous-marin s'éloignait vers l'Ouest.

Bientôt, dans une nuit d'encre, la « Minerve » faisait surface pour reprendre la route de l'Ecosse.

Les explosions l'avaient endommagée : deux ballasts crevés la faisaient pencher sur tribord et surtout l'on découvrit à son retour au port que sa coque comprimée avait diminué de plus de deux centimètres.

Le pétrolier, lui, restait sur le fond, éventré, tandis que le sous-marin allait pouvoir coudre sur son Jolly Roger (1) la première bande blanche.

Bientôt la « Minerve » reprenait la mer pour faire sa quatrième patrouille.

(1) Pavillon de pirate à tête de mort que hissaient les sous-marins à leur retour de mer et sur lequel des bandes cousues indiquaient chaque bâtiment coulé.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

PERMANENCE BANLIEUE NORD-OUEST

Nouvelle adresse :

Ancienne Mairie, 6, rue Auguste Moreau, BOIS-COLOMBES

SECTION SEINE NORD-OUEST

La Section Seine Nord-Ouest a présenté le 12 juin dernier, dans les salons du Château, Parc Franklin Roosevelt de Bois-Colombes, l'exposition de la 1^{re} Division Française Libre, à l'occasion d'une kermesse organisée par le Conseil Municipal de cette ville.

Outre l'exposition, le Comité avait organisé un stand pour la vente de divers objets de propagande.



Une autre pièce était réservée pour la dégustation de café turc, où trois voyantes originaires du Levant se tenaient en permanence pour dévoiler l'avenir à tous les visiteurs qui le désiraient.

Nos remerciements à tous les Camarades qui ont bien voulu apporter leur aide pour cette belle journée de propagande F.F.L. En particulier à :

Mmes MILLS, BENLASSIN, BARTHES, MONEYPAC, REINBUCHLER, CHANTE, LAILLARD ;

MM. VIGIER, BRUTOU, GODART, HAGUENAUER, BENLASSIN, BARTHES, LAILLARD, PREVOST, CHANTE.

Nos plus vifs remerciements vont également à notre Camarade MARTIN C. HOLZAPFEL (Glamour photos) qui a bien voulu prêter gracieusement son concours en tant que photographe.

ALPES-MARITIMES

La section de NICE a été très heureuse et flattée de recevoir le jeudi 21 avril la visite du Président de l'A.F.L. le Général de LARMINAT qui est venu passer quelques heures à NICE.

Au cours du dîner qui lui a été offert et qui a réuni un certain nombre de camarades, le Général HUMBLLOT a exprimé la vive satisfaction que cette visite-faisait aux F.F.L. des Alpes-Maritimes.

Dans sa réponse, le Général de LARMINAT a insisté pour que les liens qui unissent les F.F.L. soient plus que jamais resserrés.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille a fait un émouvant accueil à la dépouille du Gouverneur Général F. EBOUE.

En accord avec les autres Associations d'Anciens Combattants, notre Association s'était vue réserver l'honneur d'accueillir, sur le sol de France, le corps du Gouverneur Général EBOUE, premier chef d'un territoire d'Outre-Mer ayant rallié les Forces Françaises Libres.

Le paquebot « PROVIDENCE » dont l'équipage comprend de nombreux anciens des F.N.F.L. est entré au port au début de la matinée du 2 mai, ayant à son bord la dépouille du Gouverneur Général, Madame EBOUE, sa fille, Madame SENGHOR, et son fils cadet.

M. l'Administrateur BERLIE, du Cabinet du Ministre de la France d'Outre-Mer, apporta à la famille les condoléances du Gouvernement.

A dix heures, le « PLUVIER », de la Marine Nationale, ayant à son bord un piquet d'honneur composé de marins, et une délégation de notre Association avec les drapeaux de la Section des Bouches-du-Rhône et de l'Amicale de la 1^{re} D.F.L. accosta le « PROVIDENCE ».

Le cercueil, recouvert d'un pavillon tricolore avec Croix de Lorraine, est lentement descendu à bord du « PLUVIER » et une gerbe y est déposée par le Capitaine MARIE au nom des Forces Françaises Libres.

C'est sous une pluie torrentielle que le « PLUVIER » accoste à 11 heures au Quai des Belges. Une foule nombreuse, composée d'Anciens Combattants, d'originaires des Territoires d'Outre-Mer, etc... s'y trouve massée. Les membres de l'A.F.L. forment une haie d'honneur, accompagnée par les drapeaux des Associations d'Anciens Combattants de Marseille. Le cercueil, porté par une délégation d'Anciens Combattants, traverse lentement la foule, au milieu de l'émotion de tous, et est placé sur un catafalque, face à la Canebière, devant une tribune que surmonte un immense drapeau tricolore couvert de crêpe et sur laquelle ont pris place Madame EBOUE, sa famille, ainsi que les autorités civiles, militaires, maritimes et religieuses.

Trois Français Libres et un délégué des Associations de la Résistance encadrent le catafalque, devant lequel les deux drapeaux de l'A.F.L. et de la 1^{re} D.F.L. sont placés.

Les honneurs militaires sont rendus par un escadron de la Garde, une compagnie du 141^{er} R. I. A. avec drapeau et musique, et une compagnie de Tirailleurs Sénégalais.

Sous une pluie redoublant de violence, MM. CARLINI, Maire de Marseille, TOURENC, Vice-Président du Conseil Général, et BAYLOT, Préfet des Bouches-du-Rhône, rendent un solennel hommage au Gouverneur Général EBOUE et soulignent la part immense prise dans les Forces Françaises Libres par le TCHAD et son Gouverneur.

Après le défilé des troupes, le cercueil, placé sur une prolonge d'artillerie, est acheminé, au milieu d'une foule immense, par la Canebière, à la Gare Saint-Charles où les derniers honneurs sont rendus, et où, en ultime hommage, la Ville a fait dresser une chapelle ardente.

La glorieuse dépouille y est déposée, tandis qu'une garde d'honneur et les drapeaux de l'A.F.L. et de la 1^{re} D.F.L. encadrent le catafalque.

A seize heures, porté par les Membres de notre Association, le cercueil fut transporté jusqu'au fourgon mortuaire qui prit, dans la soirée, la direction de la capitale.

COTES-DU-NORD

Une réunion générale de l'Association des Français Libres (arrondissement de Dinan) s'est tenue le dimanche 10 avril à 10 h. 30, salle de l'ancienne justice de Paix à la Mairie.

Cette réunion était présidée par Monsieur René PLEVEN, Président d'honneur de la section.

Un nouveau comité a été élu :

Président d'honneur : M. René PLEVEN.

Président : M. DESNOS.

Secrétaire-Trésorier : M. AILARD.

Membres : MM. DELAMOTTE, GELIN, LEJEUNE, VALLÉE.

EURE

L'Association des Anciens F.F.L. de l'Eure avait choisi l'heureuse date du 8 mai et des manifestations qui l'accompagnent, pour se faire remettre officiellement un drapeau, offert par quelques camarades, particulièrement les Membres du Comité d'Honneur.

Monsieur le Général de LARMINAT empêché d'assister à cette cérémonie, s'était fait représenter par le Colonel CHARBONNEAU, Ancien du Groupe « Lorraine » qui voulut bien accepter de se rendre à cette manifestation présidée par le Préfet de l'Eure et le Maire d'Evreux.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la Municipalité et un déjeuner amical réunit après une vingtaine de nos camarades.

A l'issue de ce déjeuner, le jeune Président, Monsieur LECUYER tint à remercier le Colonel CHARBONNEAU et les représentants de Monsieur le Préfet ainsi que tous ceux qui avaient participé à l'organisation de cette cérémonie simple mais parfaitement réussie.

ILLE-ET-VILAINE

Le bureau de la section de Saint-Malo a pris l'initiative de provoquer des réunions dans les villes dépendant de sa gestion, villes dont l'éloignement ne permet pas aux membres d'assister assiduellement aux séances de Saint-Malo et qui, de ce fait, se trouvent lésés quant aux avantages accordés aux F.F.L.

Le dimanche 15 mai a donc eu lieu à Cancale la première réunion organisée dans cette ville, en présence de M. MARTEL, Président de la Section, M. COTTERET, Secrétaire, M. NEVEU, Secrétaire-adjoint, M. FERRON, délégué de Paramé. Cette réunion avait été organisée par Mme SAVOUREUX qui s'était chargée du local, le café de la Boule d'Or et de convoquer les membres. La séance était ouverte à 10 h. 30 par des questions d'ordre administratif ; recensement des membres, mise à jour des cartes, désignation du délégué de Cancale dont Mme SAVOUREUX est réélue, etc... Des questions diverses furent discutées, et la séance se termina par une distribution de jouets et friandises aux enfants des marins Canalais qui furent si nombreux à rallier la France Libre.

Souhaitons que de pareilles réunions se renouvellent fréquemment et félicitons la section de Saint-Malo pour son activité inlassable et ses initiatives.

MAINE-ET-LOIRE

Le 22 avril s'est déroulée à ANGERS, dans la salle des « Variétés » la soirée de gala organisée par la Section locale à l'occasion de la présentation du film « Maintenant... on peut le dire ».

Avant le spectacle, les angevins accueillirent au « Gasnault » les camarades venus des quatre coins du département et un dîner amical les réunit tous.

Dans la salle des « Variétés » artistement décorée de plantes vertes et au plafond de laquelle avaient été fixés des parachutes lestés de mannequins, l'assistance était venue très nombreuse manifester sa sympathie à l'Association des Français Libres. Au nombre des personnalités présentes, mentionnons Mme et M. CHATENAY, Sénateur-Maire d'Angers, Président d'Honneur de la Section départementale de l'A.F.L. ; Mme FEYFANT ; Mme et M. POUJOL, chef du Cabinet du Préfet, le représentant ; Mme et M. le colonel DOUCHY, Commandant d'Armée ; Commandant COMBOURIEU, Directeur des services militaires préparatoires ; Maître BOURBEILLON, Président de l'Amicale de la 2^e D.B., conseiller général ; Capitaine DE LAJUDIE, Chef du Service social de l'Armée, Président d'Honneur de la Section locale de l'A. F. L. ; MM. LESEUR, Commissaire Central, BAZIN, Commissaire aux R.G. et de nombreux adjoints au Maire et conseillers municipaux.

Avant la projection du film, M. HEUDIER, Trésorier, commenta « Maintenant on peut le dire », puis M. BOURSIER, Président, salua et remercia les autorités présentes. L'annonce d'une quête fut si bien accueillie qu'elle fut des plus fructueuses.

En résumé soirée magnifique, couronnée d'un franc succès moral et financier.

Des marches altières et entraînant créèrent l'ambiance et le film « Maintenant on peut le dire » fut accueilli d'une façon enthousiaste.

L'actif comité de la Section départementale est à féliciter avec tous les camarades qui l'aideront dans l'organisation du programme.

HAUTE-MARNE

Composition du bureau

Représentant départemental : M. BODIE André Reine.

Président d'honneur à vie : M. PERRIN.

Délégué pour le canton de Chaumont : M. J.-P. CAVELIER.

Délégué adjoint : M. HUMBERT.

Délégué pour le canton de Saint-Dizier : M. GALLION.

Délégué adjoint : M. GORY.

Délégué provisoire pour le canton de Langres : M. RIBEIRO.

RHONE

La section de LYON a constitué son bureau comme suit :

Président : Colonel LANUSSE.

Vice-Présidents : MM. Antoine DESRUE et GODENIR.

Secrétaire général : M. Henri BOURDE.

Trésorier : M. Pierre BARRIER.

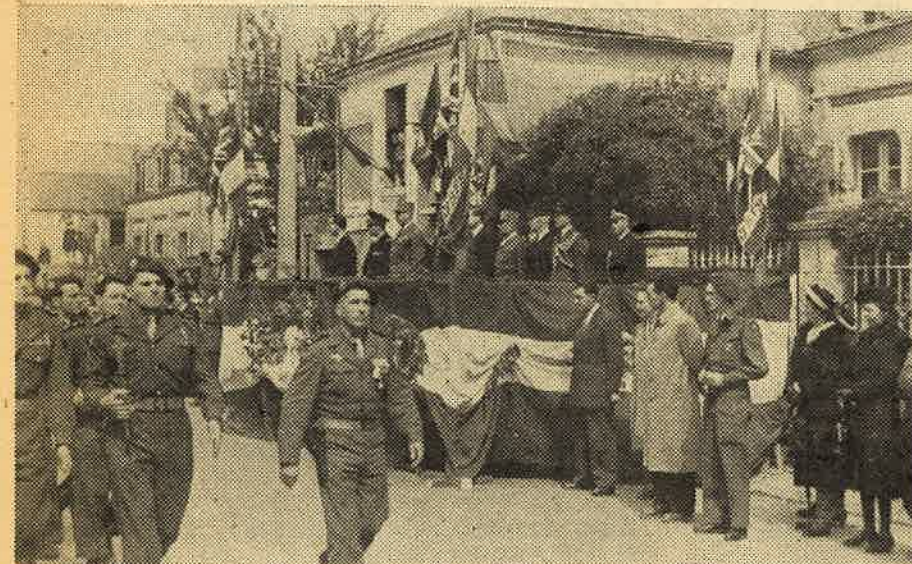
MORBIHAN

Auray, 8 mai 1949

Présidées par le Général de LARMINAT les grandioses cérémonies d'Auray ont honoré l'impérissable mémoire de Leclerc et en ce quatrième anniversaire de la Victoire resserré les liens d'amitié franco-britanniques.

A Auray le 8 mai le Général de LARMINAT a inauguré la « Place Général Leclerc » en présence d'une importante délégation britannique et devant plusieurs milliers de personnes venues de tout le département et des départements voisins.

A 9 heures un office religieux était célébré par l'Aumônier de la 1^{re} demi-brigade de Commandos Parachutistes à la mémoire des morts 39-45.



On remarque dans l'assistance le Général de LARMINAT, le Vice-Maréchal de l'air GEORGES K.C.B. C.B.E. représentant l'Ambassadeur de Grande-Bretagne, M. LAPORTE, Préfet du Morbihan, M. le Sous-Préfet de LORIENT, le Général ARLEBOSSE Commandant la III^e Région militaire, le Colonel MASSU Commandant la 1^{re} demi-brigade de Commandos Parachutistes, le Capitaine de Vaisseau CHARRIER, Président des F.F.L. du Morbihan, ancien commandant de la Marine à Lorient et Madame, Michel ROBERT de la 2^e D.B. délégué F.F.L. de la région d'Auray et conseiller municipal sur la proposition duquel fut voté le nom de la Place LECLERC, l'Amiral Commandant la Marine à Lorient, le Capitaine de Frégate MORICE-CHENAILLE, ex commandant des F.F.C.I. du Morbihan, le Capitaine BELLEC aide de camp du Général de LARMINAT, le Commandant HETTINGER commandant la gendarmerie du Morbihan, M. MERLET président départemental de la 2^e D.B., le Docteur LAURENT président départemental de RHIN et DANUBE et Madame, le commandant GUILLLOT président départemental des Déportés, le Commandant MULLER président départemental de l'O.R.A., de nombreux officiers supérieurs, maires, conseillers généraux et municipaux du département, les délégués et membres de toutes les Associations départementales de Combattants et Victimes de

guerre 39-45 et 14-18. Parmi nos camarades venus d'ailleurs : HALLEGUEN délégué F.F.L. et maire de Quimper, LE GOASGUEN délégué F.F.L. de Brest, le docteur VOURCH, les délégués F.F.L. LE RAY de Douarnenez, YVENOU de Concarneau, M. GAZEL Président des F.F.L. de la Loire-Inférieure, etc. L'Amiral ROBERT des ex F.N.F.L. Commandant la Marine à Brest et qui avait accepté de prendre part aux cérémonies dut s'excuser, retenu au dernier moment. De même le Général ARLABOSSE et le Général MOLLE, Commandant l'Ecole Saint-Cyr Coëtquidan, retenus par la remise de la Croix de Guerre ce même jour à la ville de Rennes.

Parmi les Britanniques, M. TENNANT, Conseiller d'Ambassade en France et Mme TENNANT représentant l'Ambassade de Grande-Bretagne, M. WILD, Consul de Grande-Bretagne à Nantes et Mme, le colonel COURTENAY-GOSLING attaché, ancien officier du SAS, M. JAKSON attaché d'Ambassade, le Major MOSEBY de la R.A.F., le Major PATRICK SMITH de la R.A.F.

Après l'office religieux, les officiels se rendent sur la place qui doit être inaugurée. Ils saluent le drapeau des parachutistes, tandis que retentissent la « Marseillaise » et le « God Save The King » ; passent les troupes en revue et vont déposer des gerbes au pied des monuments aux morts 14-18 et 39-45. Une garde d'honneur de Saint-Cyriens encadre ces deux monuments. A celui de 39-45, M. ROBERT, vice-président départemental des F.F.L. et délégué d'AURAY retrace dans un bref discours, les derniers spasmes du III^e Reich en 45, rappelle les ralliements, la

lutte et les pertes de la France au Combat.

C'est cette immense place qui va recevoir le nom du Général Leclerc. Les officiels gagnent la tribune qui leur est réservée, la plaque de marbre est voilée d'un pavillon à Croix de Lorraine, le pavillon de beaupré de la frégate « La Surprise » des F.N.F.L. dont le Commandant LE VASSEUR, tué accidentellement à Lorient, fut le glorieux commandant. Le Général de LARMINAT dévoile la plaque et salue. Minute impressionnante. Dans un discours intime et émouvant, le Général exalte ensuite la personnalité de Leclerc, son œuvre de militaire et d'homme. C'est ensuite Monsieur le Préfet du Morbihan qui dit son émotion et rappelle la fraternité d'armes franco-britannique.

Puis les troupes défilent — Saint-Cyriens et parachutistes — suivies d'une soixantaine de drapeaux d'Associations précédant les Anciens Combattants.

Sur une autre place a lieu la remise des décorations. Cinquante-trois bretons, hommes et femmes, reçoivent des décorations françaises des mains du Général de Larminat et anglaises des mains du Maréchal Georges.

Un banquet de plusieurs centaines de couverts réunit ensuite les A.C. Le Maréchal Georges prononce en fin de repas, mi français, mi anglais, une allocution délicate que saluera un triple hurrah.

L'après-midi un concert est donné à l'Hôtel de Ville d'Auray par la musique des parachutistes et quelques-uns de leurs moniteurs feront sur scène d'émotionnantes démonstrations de judo, jiu-jitsu, closed-combat. Le soir, après un dîner intime réunissant les officiels anglais et français, le Bal de la Victoire clôturait cette émouvante journée.

NORD

L'Assemblée Générale de la Section Nord de l'A.F.L.

La section du Nord de l'Association des Français Libres a tenu, le 24 avril, à 15 h. 30, en la salle de l'U.N.C., rue Jacquemars Gielée, son assemblée générale annuelle.

Le R.P. Clovis FLORENT, président, entouré de MM. Jacques DEFOSSEZ, vice-président et Georges FOUAN, trésorier. L'ordre du jour était particulièrement chargé. Après l'allocation du président et la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et des rapports moral et financier.

En fin de séance eut lieu l'élection de quatre nouveaux membres du conseil d'administration. Ce furent Mlle Louise BUYSSENS, l'abbé TRENTESSEUX, et MM. OGER DUPAS et ZICKENHEINER qui recueillirent tous les suffrages.

Une distribution de jouets aux enfants des membres de l'Association et une tombola terminèrent gaiement l'assemblée générale.

SEINE-ET-MARNE

Activités de la Section

— Le 2 janvier 1949 la section a organisé un « arbre de Noël » avec goûter et large distribution de jouets et de friandises. Le même jour nos malades et nos blessés ne furent pas oubliés, chacun d'eux reçu un paquet.

— Une délégation de la section s'est rendue le 2 mars 1949 à Champagne-sur-Seine pour assister à l'inhumation définitive du Sergent-Chef MAUGER de la 1^{re} D.F.L. et a offert une Croix de Lorraine tricolore.

— Invitée par la Municipalité, la section assista aux cérémonies de la victoire à Melun et déposa une gerbe au Monument aux Morts.

— Avec le concours des camarades de la France Combattante nous avons organisé une tombola dont le tirage eut lieu le 14 mai. Le bénéfice en fut réservé pour les malades F.F.L. et F.F.C. du Sanatorium de Fontainebleau.

— Au point de vue Service Social nous avons accordé des prêts, distribué des colis de vivres et de vêtements à des camarades nécessiteux et trouvé du travail à deux d'entre eux.

HAUTE-VIENNE

Délégué départemental : Monsieur P.-H. RIX, Préfet de la Haute-Vienne, LIMOGES.

SECTIONS D'OUTRE-MER

ALGER

Sous l'impulsion du Capitaine DALLEMER, Membre d'Honneur de l'A.F.L. et Président du Comité local la Section d'ALGER s'apprête à fêter avec un éclat incomparable l'anniversaire du 18 juin. Monsieur le Ministre NAEGELEN, Gouverneur Général de l'Algérie inaugurera à cette occasion, le Monument aux Morts de la France Libre, « La France de BOURDELLE », réplique du Monument inauguré l'an dernier au Palais des Arts Modernes à PARIS, par le Général de LARMINAT. Devant ce Monument sera inauguré en même

temps la « Place BIR HAKIM » cependant que des émissions spéciales auront lieu à la Radio ; enfin une brillante exposition F.A.F.L. sera ouverte au Ministère de l'Air rue d'Isly. Nous adressons donc à tous les Membres de la Section d'ALGER qui ont pris une part prépondérante à ces belles réalisations nos très sincères félicitations.

Nous apprenons d'autre part que le dynamisme déployé à ALGER se répercute à BLIDA où une nouvelle Section est en voie de création ; nous sommes prêts à accueillir avec une vive sympathie ce nouveau foyer de la France Libre.

ORAN

Nous sommes très heureux d'apprendre le prompt rétablissement de notre Président, le Colonel REMY, qui vient de subir une grave intervention chirurgicale. A peine remis il a repris ses relations avec notre Siège, puis il a fait procéder à l'élection du nouveau bureau ci-dessous dont il a été nommé à l'unanimité Président d'Honneur :

Présidents d'Honneur : Colonel REMY, Commandant GUERINET.

Président : M. le Docteur SOLAL.

Vice-Présidents : MM. Roch LOMBARD, GONZALVEZ Joseph.

Trésorier : M. TORJMANN Marcel.

Secrétaire Général : M. ROSENBERG Jacques.

Assesseurs : MM. OUHAYOUN, RIGOT-EL-KOUBY, PALACIO, BENGUIGUI, ROZAT de MANDRES, GOMEZ, MELENOTTE.

Nous félicitons les nouveaux élus en leur adressant tous nos vœux de réussite ainsi qu'aux délégués départementaux qui nous manifestent toujours leur plus fidèle dévouement :

A TLEMCEN : M. GHOUZI.

A TIARET : M. PORTE Jean.

A AIN TEMOUCHEN : Docteur DURAND.

A COLOMB BECHAR : Capitaine CANTES.

A SAIDA : Capitaine REZNIK.

A MASCARA : M. SERRAT.

A SIDI-BEL-ABBES : M. CHARIERAS.

A MOSTAGANEM : M. SENI.

CONSTANTINE

Les dépouilles mortelles de nos camarades Louis BIANCHI et Roland AOUIZERATE sont arrivées à Constantine où elles ont donné lieu à des cérémonies funèbres auxquelles assistaient de nombreuses personnes. D'autre part le départ récent de Monsieur le Sous-Préfet JUILLET, Président d'Honneur, appelé à de hautes fonctions auprès du Gouvernement Général de l'Algérie a été fort regretté ; un apéritif d'adieu très réussi a été donné à cette occasion en présence de tous les membres du Bureau. La Section locale fait ainsi preuve d'une bonne activité, de plus elle garde un contact étroit avec les Sous-Sections de TEBESSA et de SOUK HARAS. Celle-ci s'est distinguée en nous envoyant un premier don de 16.000 fr. pour le Monument aux Morts de la France Libre et nous en exprimons toute notre profonde gratitude au petit groupe « Free French » de cette localité.

RABAT

Le Comité de la Section de RABAT s'est réuni dernièrement et a procédé à l'élection du bureau suivant :

Président : Intendant Général DUPIN Henri.

Vice-Président : BRUNIN Francis.

Secrétaire : SOUZA Séraphin.

Secrétaire-adjoint : BOILLLOT Armand.

Trésorier : FERZINGER Alfred.

Trésorier-adjoint : FIESCHI Paul.

Membres : d'OVERSHIRE Jean, COLLO Angelo, TEMSAMANI Mohamed.

Nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux de réussite à ce nouveau Comité à la tête duquel nous retrouvons avec plaisir Monsieur l'Intendant Général DUPIN. Nous avons eu d'ailleurs l'occasion de recevoir au Siège Central ces jours-ci le nouveau Secrétaire, Monsieur SOUZA, extrêmement dévoué et actif, avec lequel nous avons procédé à différents échanges de vues.

MEKNES

Actuellement en congé en France, le Président, Monsieur VALLET, se maintient en relations assidues avec le Siège Central. L'honneur d'assurer la pleine réussite des manifestations du 18 juin échoit en son absence à MM. BONCOUR et GENG, lesquels nous n'en doutons pas sauront se montrer à la hauteur de leur tâche. Quant à Madame OLLIVET elle s'occupe avec beaucoup de dévouement de l'envoi des colis à un F.F.L. hospitalisé en France et elle mérite tous nos remerciements.

TUNIS

Nous sommes très sensibles à l'envoi de 10 colis postaux de 5 kgs d'huile que vient de nous faire le Président, Monsieur BERNARD, pour notre Vente de Charité. Cette denrée sera tout spécialement utile en France et bénéficiera d'une excellente propagande dans nos stands. Nous apprenons par ailleurs avec grand plaisir que Monsieur BERNARD a obtenu l'émission d'un timbre surchargé au profit de nos Œuvres Sociales ; Bravo TUNIS et merci.

DAKAR

Monsieur le Pharmacien Colonel PICHAT de retour en France nous a rendu visite fort aimablement. Nous lui souhaitons un bon congé. Entre temps Monsieur l'Administrateur DERIAUD vient de mettre au point les futurs projets de notre Association en A.O.F. Il envisage notamment de lancer une loterie au Sénégal tandis qu'il remet à la saison froide les soirées dansantes ; il poursuit en outre ses recherches en vue de trouver un local qui puisse servir de Siège au Comité. Bref il déploie une brillante activité depuis son entrée en fonction comme Président et nous lui souhaitons une belle réussite.

ABIDJAN

Nous apprenons avec grand plaisir que le Commandant LIGER se trouve actuellement en Côte d'Ivoire où il va enfin pouvoir régler le cas de nos anciens combattants de ce territoire.

LOME

Depuis le départ du Capitaine COQUIN, la Section de LOME était quelque peu tombée en sommeil ; actuellement elle se ressaisit grâce à Monsieur l'Administrateur ORTHLIEB, qui, en acceptant le poste de Président, a relevé notre flambeau.

THIES

Nous avons reçu dernièrement au Siège Central la visite du Lieutenant CORTADELLAS. Nous avons appris ainsi que la Section de THIES était maintenant placée sous la Présidence du Commandant FLORENTIN auquel nous souhaitons nos meilleurs vœux de réussite.

BAMAKO

Nous regrettons fortement le départ du Médecin Lieutenant-Colonel VERNIER qui assurait jusqu'à ces derniers temps dans les meilleures conditions la Présidence de la Section locale. C'est à Monsieur l'Inspecteur RAYNAUD que reviendra désormais la lourde charge d'assurer la continuité de notre œuvre au Soudan ; nous lui faisons pleinement confiance et nous sommes persuadés qu'il réalisera à son tour des prouesses à la tête de cette Section dont Monsieur le Gouverneur GEAY a bien voulu accepter la Présidence d'Honneur.

POINTE-NOIRE

Un large Comité des fêtes vient d'être constitué au sein de la Section en vue d'organiser avec un éclat particulier les fêtes du 18 juin ; à côté de Monsieur TROUYET Président de ce Comité, nous trouvons Messieurs ARNAL, THOMAS, GUILLONNEAU, ANSELM et KAUFFMANN, tandis que Monsieur SAMBA Donatien est chargé de mettre sur pied le programme de la Section africaine. Nous sommes persuadés que la dynamique Section de Pointe-Noire remportera encore cette année un succès bien mérité. (On nous prie d'insérer que la Section va s'enrichir d'un camarade F.F.L., M. LASCOURS, affecté à Pointe-Noire en qualité de Chef des Pionniers Aériens).

BANGUI

Nous déplorons à BOUAR la mort accidentelle du Capitaine BLANCHARD Président de la Sous-Section locale tué au cours d'une partie de chasse au buffle. Nous adressons à son épouse et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

TCHAD

La Section de MOUNDOU vient de perdre son très dévoué Président, Monsieur l'Administrateur PIERRET qui rentre en congé dans la métropole. Un nouveau Bureau restreint a été élu à cette occasion ; c'est Monsieur CAYATTE qui en a pris la Présidence assisté de MM. NARME et HANNOT. Nous leur adressons avec nos sincères remerciements nos meilleurs vœux de réussite.

TANANARIVE

Le Comité local est provisoirement dépourvu de Président, Monsieur BAILLY venant faire un séjour en France ainsi que le Commandant JOUBERT que nous avons pu rencontrer à son passage à Paris. Nous espérons néanmoins que les membres du Bureau restant fêteront avec éclat le 18 juin.

SAINT-DENIS

A la suite d'une omission commise dans la composition du Comité local, nous tenons à préciser que Monsieur le Docteur VINSON reste le Délégué pour l'île de la Réunion, aux côtés de Monsieur CHAUVEAU, Président du Comité de Saint-Denis. Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour remercier chaleureusement le Docteur VINSON du dévouement dont il n'a cessé de faire preuve à notre égard. Nous devons signaler par ailleurs la visite récente à Paris de MM. LEGROS et SAUGER qui nous ont assuré de la bonne préparation des manifestations du 18 juin. Nous souhaitons un grand succès à la Kermesse et à l'apéritif dansant que compte donner à cette occasion Madame RABOT.

HANOI

La Section du Tonkin a remanié dernièrement son Comité qui est désormais constitué de la manière suivante :

Capitaine de Vaisseau QUERVILLE : Président.
Colonel CRESPIEN : Vice-Président.
Lieutenant ARRICHI : Secrétaire.
Monsieur SIMONET : Trésorier.
Monsieur PERNELLE : Comptable et Secrétaire-adjoint.
Lieutenant de GOURVILLE : Membre.
Sergent-Chef MAZZONI : Membre.
Matelot FAVENEC : Membre.

Le développement de la Section se poursuit dans les meilleures conditions possibles puisqu'il existe maintenant un Délégué dans chaque Section du Tonkin.

A NAM DINH : Capitaine HERARD.
A CAO BANG : Colonel SIMON.
A LANGSON : Colonel JAUME.
A SONTAY : Capitaine AUBERT.
A HAIPHONG : Monsieur BAUDUIN.

SAIGON

A l'occasion de l'arrivée en Indochine de l'Amiral ORTOLI le Comité de SAIGON a été presque complètement transformé ; le Conseil suivant a été élu :

Président d'Honneur : Amiral ORTOLI.
Président : Médecin-Colonel ORSINI.
Vice-Présidents : Colonel MOREL, Procureur Général SAMMARCELLI.
Secrétaire : Capitaine AURES.
Membres : M. LODI, Commandant THIL, Capitaine JACQUIN.

Tout en rendant hommage à l'œuvre réalisée par le précédent Comité nous tenons à remercier les éminentes personnalités qui ont accepté de figurer dans celui-ci car nous sommes assurés par leur présence du meilleur rendement possible au profit de notre œuvre de solidarité.

FORT-DE-FRANCE

Notre Section de la Martinique vient d'élire à son tour un nouveau Comité qui est ainsi constitué :

Président : Capitaine de Frégate RECHER.
Vice-Présidents : M. PINELLI, Lieutenant des Douanes, M. JEAN BAPTISTE.
Secrétaire : M. THALY.
Secrétaire-adjoint : M. BERTE.
Trésorier : M. OLIGNY, Commis de la Trésorerie.
Œuvre Sociale : M. BETCHEL, M. MONTAGNE.
Droits F.F.L. : MM. SALINIERES et Lt LAMBOTTE.
Membre : M. PLACIDE.

Nous avons noté avec plaisir la réélection de Monsieur le Président RECHER, Commandant la Base Navale des Antilles ; nous sommes persuadés que grâce à son impulsion la Section Martiniquaise obtiendra un résultat décisif cette année à l'occasion du 18 juin.

CAYENNE

Notre Délégué en GUYANE Monsieur CASCA s'efforce patiemment en dépit des difficultés locales de regrouper les Français Libres du Territoire. Il ne désespère pas d'arriver à ce but et nous lui faisons pleinement confiance. Il se propose en outre de lancer prochainement une souscription en Guyane au bénéfice de notre Monument aux Morts.

GUADELOUPE

Nous apprenons de Pointe à Pitre que le Docteur MAUZE quitte la Guadeloupe pour rentrer en France ; nous regrettons vivement le départ de cet actif et bien dévoué Président qui sera difficilement remplacé. En attendant M. SARKIS assure l'intérim avec sa bonne volonté coutumière et nous l'en remercions. Par ailleurs M. MULLER à Basse Terre et M. TACITE à Sainte-Anne s'efforcent de mettre sur pied un programme de fêtes pour le 18 juin. Nous leur souhaitons un grand succès.

NOUMEA

Notre Président local, Monsieur PANNETIER, vient de déposer au Secrétariat du Gouvernement Général, un texte de règlement intérieur en conformité avec nos Statuts. Depuis cette consécration officielle qui s'est opérée en accord avec Monsieur le Gouverneur Général CURNARIE, la Section accuse un regain d'activité qui portera certainement ses fruits à l'occasion du 18 juin.

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

BRÉSIL

Rio de Janeiro

Nous avons eu le plaisir de la visite de M. RENDU, au Siège de l'Association. Nous connaissons ici le dévouement avec lequel notre camarade RENDU servait la cause de la France Libre aux heures héroïques et apprécions vivement l'aide qu'il est toujours prêt à nous apporter.

C'est le 2 juin que s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section de Rio, sous la Présidence d'Honneur du Colonel BUCHALET. Le Président sortant, le Colonel VACHET et Monsieur MAINGUY Secrétaire Général nous en ont fait parvenir le compte rendu.

Nous remercions cordialement le Comité de leur envoi de 180.000 fr. pour nos services d'entr'aide, cette somme s'ajoutant aux envois mensuels qui nous sont parvenus régulièrement.

Nous avons noté avec plaisir la réélection de notre ami le Colonel VACHET à la Présidence du Comité, le reste du bureau étant ainsi constitué :

Vice-Président : M. Joseph SAGOT.
Secrétaire Général : M. Yves MAINGUY.
Secrétaire-adjoint : M. Jean SENTES.
Trésorier : M. Louis HUTIER.
Trésorier-adjoint : Mme Jeanne HALES.
Archiviste : M. Georges FLOTTAT.
Conseillers : M. François de QUIRIELLE et M. Bernard FERNAGUT.

« L'Association, nous écrivait-on, compte maintenant plus de 32 mois d'existence, ce qui montre clairement que la flamme qui animait l'esprit de la France Combattante ne s'est pas encore éteinte et ne veut pas s'éteindre ».

CANADA

M. Marcel PORCHON le dévoué Secrétaire Général de la Section de Montréal nous a fait parvenir, au nom de l'Association des Français Libres du Canada, un envoi substantiel de denrées alimentaires pour nos œuvres.

Nous l'en remercions cordialement.

Nos remerciements aussi à Mme Marthe SIMART, Présidente de la Section de Québec, ainsi qu'à Mlle A. LACOMBE de Toronto pour leurs envois de fonds pour notre Service social.

EGYPTE

Notre Section d'ISMAILIA ne cesse de nous apporter son constant et généreux concours. Nous marquons notre reconnaissance à tous nos camarades et amis de la Cie du Canal groupés autour du Commandant LANGLOIS toujours plus actif et plus dévoué. Nous n'oublions pas les sous-sections de Port-Saïd avec nos camarades M. DEROME et Mme ROUSVAL et de Suez-Port Tewfik sous l'égide du Commandant GUINAND.

C'est dans cette fidélité au souvenir et dans les gestes qui l'accompagnent que notre Association trouve sa force et sa raison d'être pour le grand bien de nos veuves, nos orphelins, nos hospitalisés.

ÉTATS-UNIS

L'Amiral WIETZEL ayant quitté New-York, c'est notre camarade Georges TILGE qui lui a succédé à la Présidence de la Section A. F. L. aux Etats-Unis. Nous sommes heureux de ce choix et l'en félicitons. Dans une lettre récente, M. TILGE nous disait : « Je tiens essentiellement à voir se

resserrer étroitement les liens qui unissent les vrais Français Libres d'esprit et de cœur ». C'est bien là notre intime désir et nous sommes certains que la volonté de notre camarade est du meilleur augure pour l'avenir de notre section des Etats-Unis et pour l'aide que nous y trouverons.

Mme KRAVTZOFF Présidente des « Ladies Auxiliary-Free French War Veterans » nous a fait parvenir cent dollars au nom de son groupement, pour nos œuvres. Nous l'en remercions vivement.

SUISSE

Notre dévoué camarade Maxime VOISSEUX poursuit inlassablement ses efforts pour le développement de notre Section de Suisse, malgré de grosses difficultés.

Les soins que Maxime VOISSEUX a apporté à l'hospitalisation de certains de nos F. F. L. dans des sanatoria de Suisse mérite nos louanges, comme nous le remercions de son apport à nos tombolas de Charité par de magnifiques cadeaux qu'il a pu obtenir d'amis de notre Association.

Nous ne doutons pas que grâce à son énergie et à son dévouement nous arrivions enfin à occuper à GENÈVE la seule place qui doit être celle de la Section de Suisse de l'Association des Français Libres.

COURRIER DES AMICALES

AMICALE DU B. I. M. P.

BULLETIN SEMESTRIEL

Le bulletin n° 3 de l'Amicale a paru au début de mai. Il a été adressé à tous les adhérents ainsi qu'à ceux qui ne le sont pas encore et dont l'adresse nous est connue. Ceux-ci comprendront sans peine que le service du bulletin ne pourra leur être assuré à l'avenir que s'ils s'inscrivent à l'Amicale.

PROMOTIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Nous sommes heureux de féliciter les nouveaux promus dont les noms suivent, membres de l'Amicale.

Grand Officier de la Légion d'Honneur

Général de Division GARBAY, Président d'Honneur de l'Amicale du B. I. M. P.

Officier de la Légion d'Honneur

Lieutenant DELSOL, 3^e Cie.

Chevalier de la Légion d'Honneur

Lieutenants MALFETTES C. A.
— BOSSARD C. A.
— DREYFUS 2^e Cie.
— THOMAS 3^e Cie.

Citation à l'Ordre de l'Armée

Capitaine COURANT C. A.

RÉUNION DU SAMEDI 14 MAI ET DU SAMEDI 11 JUIN

Les anciens sont de plus en plus nombreux aux réunions de chaque mois. Une trentaine de présents le 14 mai et près de quarante le 11 juin.

En dehors des « fidèles » à ces réunions depuis le début, notons le capitaine PICARD, le capitaine BELLEC, le lieutenant BENARD, retour de Madagascar, CECILE, de BLAY, etc...

INSIGNES RÉDUITS DU B. I. M. P.

Les insignes réduits du bataillon ont été mis en vente le 14 mai au prix de 100 fr. Les commandes doivent être adressées au « Trésorier de l'Amicale du B. I. M. P., 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS 8^e ».

AMICALE F. N. F. L.

Dorénavant, tous les premiers jeudis de chaque mois, de 18 à 20 heures, les F. N. F. L. de la région parisienne ou de passage à Paris, pourront se rencontrer au Free French Club : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, 2^e étage.

Retenez donc cette soirée.

NOS INFORMATIONS

AUX ANCIENS DE LA D. F. L.

Le samedi après-midi du 23 juillet, les Anciens et les Amis de l'Ambulance Spears de la Première D. F. L. sont invités à un garden-party qui aura lieu à BOISSETTES (Seine-et-Marne) (4 kms en aval de Melun, sur la rive droite de la Seine) dans la propriété dite « La Varennes ». Lady SPEARS et le Médecin-Colonel VERNIER, seront heureux de recevoir le plus grand nombre des anciens membres de l'ambulance ainsi que les anciens hospitalisés. Prière de téléphoner pour se signaler et obtenir tous renseignements à TRE 23-62.

MÉDAILLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

Décret n° 49-780 du 4 juin 1949 modifiant le décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947 modifié, relatif à la Médaille de la France libérée.

Le Président du Conseil des Ministres,

Sur le rapport du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du Ministre des Affaires Étrangères et du Ministre de l'Intérieur,

Vu le décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947 portant création d'une médaille dite Reconnaissance de la France libérée,

Vu les décrets n° 47-1995 et 48-987 des 7 octobre 1947 et 16 juin 1948, modifiant et complétant le décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 1^{er} du décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947, modifié par l'article 1^{er} du décret n° 48-987 du 16 juin 1948, est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« Il est créé une médaille dite Médaille de la France Libérée, appelée à commémorer la libération de la France. Elle peut être attribuée aux ressortissants français ou alliés qui démontreront avoir, par des actes individuels, apporté une contribution effective, à cette libération ».

ART. 2. — L'article 2 du décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947, complété par le décret n° 47-1955 du 7 octobre 1947 et par l'article 2 du décret n° 48-987 du 16 juin 1948, est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« La médaille de la France libérée est attribuée par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, pris après avis d'une commission siégeant au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et comprenant :

« Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre ou son représentant, président ;

« Le grand chancelier de la Légion d'Honneur ou son représentant ;

« Le grand chancelier de l'ordre de la Libération ou son représentant ;

« Un officier général désigné par le ministre de la défense nationale ;

« Un représentant du garde des sceaux, ministre de la justice ;

« Un représentant du ministre des affaires étrangères ;

« Un représentant du ministre de l'intérieur ;

« Quatre représentants des associations d'anciens combattants et victimes de la guerre désignés par le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre parmi les membres de la commission permanente de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre ».

ART. 3. — La Médaille de la France libérée ne pourra être attribuée aux personnes déjà titulaires :

De la Légion d'Honneur pour faits de résistance ;

De la Croix de la Libération ;

De la Croix de Guerre pour faits de résistance ;

De la Médaille de la Résistance ;

De la Médaille de la Reconnaissance française pour faits de guerre.

ART. 4. — Les décisions intervenues antérieurement à la publication du présent décret seront soumises à révision en fonctions des dispositions des articles 1^{er} et 2 ci-dessus.

ART. 5. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

* * *

AVIS AUX FAMILLES DES MORTS DE L'A. E. F.

Les familles des morts de la France Libre partis d'A. E. F. sont priées de faire connaître leur nom et adresse au Secrétariat des Amis de Ste Anne du Congo, 3, rue Humblot à Paris XV.

AUX ANCIENS DU 1^{er} R. M. S. M.

Roger MARION 3/1^{er} R. M. S. M. - 2^e D. B. a été ordonné Prêtre le dimanche 20 mars 1949 à Arnaville (Meurthe-et-Moselle).

Le dimanche 29 mai il a célébré la Messe aux intentions de tous ses camarades de la France Libre et pour tous nos morts.

DISCIPLINE

Sur la proposition de la Commission d'Admission, le Comité Directeur a prononcé la radiation de l'Association des titulaires des cartes portant les numéros :

20.285 — 20.840 — 24.140 — 29.034

RECHERCHES

O Sont recherchés par l'Organe Central F. F. L. 2, avenue de Saxe, pour liquidation des Avantages Spéciaux prévus par l'Ordonnance n° 452028 du 31 août 1945 :

ALI-ADEN Malaye Mlot Spte, demeurant précédemment 5, Place de la Joliette à MARSEILLE.

GOMIS Siss Mlot chauffeur, 7, rue Collet, MARSEILLE.

LE DIBERDER Louis Q/Mtre chauffeur Frégate Escarmouche, BREST.

MARTIN Roger Q/Mtre cononier 56, avenue de Clermont, RIOM (Puy-de-Dôme).

NICOLAS François Mlot Asdic CARANTEC (Finistère).

NOUR Antoine Mlot Gabier 45, rue Mazenod, MARSEILLE.

RIBLE Dembil Mlot chauffeur 49, Bd. de la Major, MARSEILLE.

SALEH Abdallah Mlot chauffeur 32, rue Mazenod, MARSEILLE.

SIBIRIL Ernest S/Mtre de manœuvre rue Duguay-Trouin, CARANTEC.

BOTO Maro Avana. Mlot Boulanger S. C. A. N. Marine du Levant, BEYROUTH.

RESKI Marcel Q/Mtre mécanicien 11, rue Maréchal Joffre, BORDEAUX.

HENGER Joseph Q/Mtre fusilier Mle 607 FN 42.

O Les personnes ayant connu le sergent-chef CLEMENT, rallié aux F. F. L. depuis août 1941 versé ensuite aux B. M. 24 et tué en Italie le 18 juin 1944 (Crispino) sont priées de bien vouloir se mettre en rapport avec sa mère : Madame A. CLEMENT demeurant à SAUX (Moselle).

Celle-ci ignorant tout de la vie militaire de son fils souhaiterait entrer en relation avec quelques-uns de ses anciens camarades.

O Les personnes qui auraient connu le Commandant Médecin DURBACH décédé à Tripoli dans un accident de voiture (Ambulance de la 1^{re} D. F. L.) sont priées de communiquer tous documents, renseignements ou photos le concernant à M. BERGNA 15, rue Alsace-Lorraine à TOULOUSE, qui les remettra à Mme DURBACH Mère.

* * *

LÉGION D'HONNEUR ET MÉDAILLE MILITAIRE POUR LES DÉGAGÉS DES CADRES

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions de l'article 30 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 sont applicables à tous les militaires rayés des cadres de l'armée active, par application des dispositions législatives relatives au dégageant des cadres antérieurs à la promulgation de la présente loi.

ART. 2. — Les militaires rayés des cadres de l'armée active, admis à concourir pour la Légion d'Honneur ou la médaille militaire au titre de l'armée active, concourront entre eux. Ceux qui seront inscrits aux tableaux de concours y figureront sous une rubrique spéciale intitulée : « Militaires dégagés des cadres ». Un contingent annuel de décorations avec traitement leur sera réservé.

Les titres de ces militaires seront appréciés dans les mêmes conditions que ceux des militaires en activité. Ceux de ces titres qui résultent de l'ancienneté leur seront

comptés comme s'ils étaient en activité de service pendant la période au cours de laquelle ils sont admis à concourir au titre de l'armée active.

Ceux de ces militaires qui n'ont pas été compris dans l'un au moins des travaux normaux de concours établis après la cessation des hostilités et qui ne sont plus proposés, la période au cours de laquelle ils pouvaient concourir au titre de l'armée active étant révolue, seront, s'ils en font la demande, compris dans le premier travail normal de concours à intervenir, à condition que cette période n'ait pas pris fin avant la publication du premier tableau de concours normal postérieur à la cessation des hostilités.

ART. 3. — Les officiers qui, dégagés des cadres, ont été mis en non activité par suppression d'emploi, concourront entre eux pour la Légion d'Honneur dans les mêmes conditions que les militaires en activité de service. Ceux qui seront inscrits au tableau y figureront sous une rubrique spéciale intitulée : « Militaires dégagés des cadres, en non activité par suppression d'emploi ». Un contingent annuel de décorations avec traitement leur sera réservé.

LES LIVRES

LE GOUVERNEUR GENERAL FELIX EBOUE par Ulrich SOPHIE

Un vol. (16 X 25), 92 pages, 1 pl. h. t. . . 150 fr.
ENVOI CONTRE MANDAT DE 200 fr.

Préface par M. Gaston MONNERVILLE

Président du Conseil de la République - Conseiller de la République de la Guyane

En mettant en lumière la haute figure de Félix EBOUE, M. SOPHIE fils de la Guyane comme lui et comme moi-même a rempli un devoir pieux et un devoir national.

Il a fait revivre l'administrateur colonial justement admiré, le lettré réputé pour sa large culture littéraire et musicale et la finesse de sa sensibilité ; l'homme simple et bon qui vouait aux humbles une sollicitude sans calcul.

Au moment où est célébré solennellement le Centenaire de la Révolution de 1848 marqué de façon inoubliable par l'abolition de l'esclavage œuvre du grand et opiniâtre Schoelcher, aucun geste ne pouvait être plus opportun que la publication de ce livre consacré à celui qui incarne à nos yeux ce que les pays d'outre-mer ont de spécifiquement français l'amour de la Justice, et le culte de la liberté.

* * *

PARUTION DU COURRIER DES E. F. O.

Le 19 janvier 1949 un journal a été créé à PAPEETE (Tahiti) sous le titre de « Courrier des E. F. O. ».

Ce journal dont la périodicité est bi-hebdomadaire, commence la publication, sous forme de feuilleton, d'un reportage intitulé « Des mers du Sud à la Terre de France avec le Bataillon du Pacifique », dont il s'est assuré l'exclusivité.

Nos camarades qui désirent s'abonner doivent s'adresser à M. YXEMERRY, Directeur du Courrier des E. F. O., rue Colette et des Remparts à PAPEETE (Tahiti).

Comité d'Action de la Résistance

Résolution adoptée le 8 avril 1949

Réuni en Assemblée Générale le vendredi 8 avril 1949, le Comité d'Action de la Résistance a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Le Comité d'Action de la Résistance ayant procédé à un examen d'ensemble des problèmes qui sont le legs des années d'occupation et d'oppression, tient à affirmer à leur sujet les positions suivantes :

1°) Le premier devoir de la nation est de rendre justice à ceux qui l'ont délivrée de la domination ennemie et tout d'abord d'accorder à ceux qui ont été atteints dans leur chair ou dans leurs affections les plus proches, à raison même de leur dévouement au pays, les réparations qui sont l'expression élémentaire de la solidarité et de la reconnaissance nationale. La tâche la plus urgente des Pouvoirs Publics est donc à cet égard, d'assurer aux veuves, aux orphelins, aux vieux ascendants des combattants (avec ou sans uniforme) des années tragiques, les réparations auxquelles ils ont droit, et de les procurer à ceux de nos camarades invalides qui portent dans leur chair le prix de leur sacrifice.

2°) L'aide à l'ennemi telle qu'elle a été pratiquée entre 1940 et 1944 par certains français n'est jamais une opinion d'ordre politique relevant de la liberté, mais un agissement toujours criminel dans le châtiment est, de par la loi expresse, un délit de droit commun.

3°) L'œuvre de clémence n'a pas attendu ce jour pour être entreprise. Nombreux sont, parmi les condamnés pour faits de collaboration, ceux qui ont déjà été relâchés non seulement à l'expiration de leur peine mais par suite de décisions de grâce ou de libération conditionnelle. C'est ainsi que l'examen de la résolution d'un Mouvement National Judiciaire montre que : sur les 90 Cours de Justice instituées en octobre 1944, 65 étaient terminées au 1^{er} janvier 1947 ; elles sont passées de 25 à 8 le 1^{er} avril 1948 et à 4 depuis le 1^{er} octobre 1948 ; sur le total de 120.000 informations ouvertes par elles, il n'en reste guère plus de 500 en cours d'instruction, dont environ 300 sur les 23.000 que compte la Cour de Justice de Paris.

Si lente qu'ait été cette répression, son débit fût cependant beaucoup plus rapide que celui de la machine judiciaire ordinaire.

De plus les Cours de Justice ont prononcé un total de 790 peines à mort exécutées, 38.000 peines de détention dont 11.000 seulement restent actuellement en cours, cependant que 27.000 se trouvent terminées par grâce ou par libération normale ou conditionnelle.

Enfin, les Chambres Civiques ont prononcé un total de 40.000 dégradations nationales qui ne sont plus que de l'ordre de 25.000 en cours.

La comparaison de ces chiffres avec ceux de la répression de la « collaboration » à l'étranger marque fortement la modération des Tribunaux Français.

4°) Le Comité d'Action de la Résistance constate que les coupables de collaboration qui ont échappé à la répression ou qui ont été libérés après une condamnation, non contents de demander le pardon, s'efforcent de présenter une véritable réhabilitation de leurs agissements, et, travestissant l'action véritable de la Résistance, tentent dans un esprit de revanche de reprendre une place prépondérante dans la vie de la nation, risquant ainsi d'entraîner à nouveau la France dans la voie funeste où ils la conduisirent naguère.

Dans ces conditions, il s'étonne que ne soit pas poursuivie la répression d'une telle propagande qui constitue le délit d'apologie de faits qualifiés crimes.

5°) Le Comité d'Action de la Résistance constate enfin que si la répression de la collaboration économique avec l'ennemi s'est heurtée aux plus lourds obstacles, sa poursuite n'en doit pas moins être menée jusqu'au bout avec une sévérité égale.

Aussi :

LE COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE demande à sa commission exécutive d'intervenir auprès de M. le Président de la République, de MM. les Ministres de la Justice et des Anciens Combattants pour que satisfaction soit donnée aux légitimes revendications des résistants,

demande que les projets de loi actuellement à l'étude prévoient seulement, à l'exclusion de toute amnistie, des mesures de grâce amnistiant individuelles par leur nature et partielle dans leurs effets, rendues sur décrets de M. le Garde des Sceaux, sur avis d'un Conseil constitué après consultation des Organismes de Résistance. Il demande expressément que soient exclus de toute mesure de grâce, tous ceux qui ont dénoncé, torturé ou tué, ceux qui se sont livrés à la collaboration économique, ainsi que tous ceux qui ont fait l'objet d'une condamnation en Haute Cour de Justice ou qui, par leurs fonctions de dirigeants ou par leurs écrits ont aggravé et parfois causé les maux de la patrie,

attend des Pouvoirs Publics et du Parlement que toutes mesures soient prises afin que les bénéficiaires d'une grâce amnistiant ne puissent :

— être réintégrés dans leurs fonctions ou décorations antérieures ni accéder à aucun poste ou fonction de responsabilité,

— se regrouper ou entreprendre, même isolément, toute action ou propagande tendant à justifier leur conduite passée ou les erreurs et les crimes de collaboration avec l'ennemi en temps de guerre,

rappelle enfin que la Justice pour la vérité passe avant la clémence pour l'erreur et, en tous cas, la conditionne.

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

GRAND'CROIX

VALIN Martial, Général de Corps Aérien.

COMMANDEUR

PLAT Moïse-Armand, lieutenant-colonel.

OFFICIERS

MONTEIL André.
NOEL André.
PODEUR Roger, capitaine.
FAGALDE, médecin-commandant.

CHEVALIERS

PAUCOT Jean, capitaine.
CHATTENET Raoul.
BOILEAU Henry, lieutenant.
DREYFUS André, lieutenant.
DOUARD R.F., lieutenant.
HECK André, lieutenant.
HERITIER L.
JOLLY, capitaine.
JOUANNIC, lieutenant.
BELAN Yves.
TARDREW.
LEMOINE.
BERGAS Hans.
SEITIER Louis, capitaine.
ALEXANDRE Charles, lieutenant.
BECK Edouard.
AUGER André, commandant.
SANDRE, lieutenant (à titre posthume).
MELTCHARSKY, sous-lieutenant (à titre posthume).
NEUMANN, lieutenant (à titre posthume).
BALBO Paul, (à titre posthume).

MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille Militaire a été conférée à :

ESTIRACH Marcel, adjudant-chef.
MINIER Georges, adjudant-chef.
LAILLIER Marcel, adjudant-chef.
PASTOR Maurice.
HIMMEL Rodolphe.
AUGE Auguste, sous-lieutenant.
AMAR André.
CHICH Lucien.
SIMON Fernand.
LE NAMOUR Marcel, sergent-chef.
VERRIER André, maréchal-des-logis.
DOUX Gaston, (à titre posthume).
BRIERE Yves, adjudant, (à titre posthume).
WATEL, sergent-chef, (à titre posthume).

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre du Corps d'Armée :

VOISIN Louis, quartier-maître fusilier.
COTE Pierre, quartier-maître mécanicien.
AUGE Auguste, sous-lieutenant.

Sont cités à l'Ordre de la Division :

BRADILLE André, quartier-maître canonier.
MONTEIL René, quartier-maître opticien télémetriste.
GUILLERM François, quartier-maître électricien.
LE VERN André, matelot électricien.
GAILLIARDOT Claude, second-maître Asdic.

FERON Victor, maître mécanicien.
VEAU Jean, second-maître mécanicien.
CUO Paulin, quartier-maître chauffeur.
BOURDAIS Louis, adjudant-chef.

Sont cités à l'Ordre du Régiment :

PONDAVEN L., Ingénieur mécanicien de 1^{re} classe.
CABON Hyacinthe, premier maître de manœuvre.
DECONINCK Jules, second-maître de manœuvre.
ANTONORSI Louis, matelot gabier.
BELLEC Pierre, quartier-maître timonier.
BEY Gaston, quartier-maître canonier.
ALLAIN Emile, quartier-maître.
LE DAMANY Francis, second-maître.
QUEAU Louis, quartier-maître.
GUEGUEN Gabriel, quartier-maître torpilleur.
EDOUARD Honoré, second-maître radio.
JOIN René, quartier-maître radiotélégraphiste.
GUEGUEN Paul, quartier-maître mécanicien.
ANDRE Raoul, quartier-maître mécanicien.
DUHAMEL Raoul, quartier-maître mécanicien.
LE MERER, quartier-maître mécanicien.
VAVASSEUR Constant, matelot mécanicien.
BESSON Francis, quartier-maître mécanicien.
MARCHAND Georges, second-maître cuisinier.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La Médaille des Evadés est attribuée à :

DUFOREST, sergent-chef.
BABONNEAU René, lieutenant-colonel.
VOURCH Guy, lieutenant.
WEIL-CURIEL André, sous-lieutenant.
TOURNERET Jean-Paul, aspirant, (à titre posthume).

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE

La Médaille de la Résistance a été décernée à :
GIRAUD Jules, lieutenant.

DISTINCTIONS ÉTRANGÈRES

Ouissam Alaouite

CHEVALIERS

THIEBAULT.
ZAZOUN Georges.

Médaille de la Résistance Belge

FENAUX Marcel.
GEOFFROY J.-M.

Chevalier de l'Ordre de Léopold II

GEOFFROY J.-M.

NOMINATIONS

Est nommé Commandant Inter-armées du groupe des territoires Français de l'Océan Indien.
Le Général de Division GARBAY.

PROMOTIONS

Est promu médecin lieutenant-colonel (réserve troupes coloniales) :

D^r M. MONNEROT-DUMAINE.

Sont admis à l'école Supérieure de guerre à l'issue du concours de 1949 :

Lieutenant-colonel LALANDE André.
Lieuten.-colonel LANGLOIS de BAZILLAC Jacques.

MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE

(Dixième liste de Souscription)

M. LOUBERE	2.500	M. JOSA Charles	200	M. RIDANE Salah	100
M. AUFFRET	1.800	M. le colonel BABONNEAU ..	1.000	M. CHAOUCH Lamri	100
M. le colonel GARDET (compl. versement)	300	M. le Révérend Père BASSET ..	480	M. QUARTI Tayeb	100
M. BERGERON	400	M. SENI André	100	M. KHECIB Ali	100
M. ZEMOUR Maurice	500	M. GATTY Henry	200	Mlle ROSSELLE	100
M. LEGRIS Valentin	300	M. ESPIC (2° versement)	500	M. LABIH	100
M. JOURSON C.	200	M. BETTENDROFFER	400	M. GIZONE Antoine	100
M. LECLERCQ Paul	500	M. DARRIBEAUDE Jacques ..	200	M. TUCILLO Léon	100
Mlle VIALATOU	300	M. DAUTANER	300	M. GRENNEWALD Paul ..	100
M. ENTAT	500	M. BALCOU	200	M. PITE Albert	100
Mme L'HONNEUR	50	M. TEYSSOU R.	400	M. ROBUSTELLI	100
M. POUSSOU	2.400	M. VICHARD	500	M. THIBERVILLE E.	100
M. PETITJEAN Jacques	800	M. et Mme DEVOUASSOUD (en souvenir de leur fils Pierre DEVOUASSOUD et son camarade Magloire DEVRANGE, morts pour la France) ..	500	M. GOUDA R.-D.	100
M. GUENA Yves	1.000	M. VUILLAUME Paul	1.000	M. BARA Amar	50
M. LAFFONT Ferdinand, sergent-major	150	M. ACCAD Gustave	1.200	M. AMENAR Messaoud ..	50
M. ARNAULT de la MENARDIE-RE Hervé	500	M. LABOULIE	1.050	M. DI SCALA Antoine ..	50
M. LEAUTIER, sergent-chef ..	600	A.F.L. de SAINT-BRIEUC de la part de: ..		Anonyme	50
M. SINDING	500	Mme Vve LENOTRE	200	M. MALLIA	500
M. BUNDESVOET d'HAUTE-COURT	100	Mlle LE NOTRE Monique pour son père	100	Mme MATHIEU Jeanne ..	250
A.F.L. de SAO-PAULO	20.000	M. SEIDNER	20.000	M. ATTAL Lucien	200
A.F.L. de DIEGO-SUAREZ	30.000	M. le Lieutenant MAZO	1.000	Mme RESCLAUSE	200
M. TLOHIC L.V.	1.700	M. et Mme ROSENFELD Félix ..	3.000	M. BONNET	200
A.F.L. de BRAZZAVILLE	378.000	M. CISSE Yérém	100	MM. HAMOI Frères	150
M. le Dr PIERAGGI Albert ..	1.000	M. PIOZIN Frédéric	1.200	M. CHOISY L.	100
M. PAZAT	1.600	M. BERNON	500	M. DUTAITRE E.	100
M. THEOBALD J.-L.	1.000	M. DEBEIR René	600	M. POLI Jean	100
M. NOIROT Jacques (3° versement en mémoire de sa sœur le Lieutenant Noëlle NOIROT, morte à Ravensbruck, le 25-12-1944)	1.000	M. LAPUYE Jean	2.405	M. LUPINACCI J.	100
M. CISSE Yérém	150	A.F.L. de CONSTANTINE de la part de: ..		M. WARION Anselme ..	100
M. CANO Emile	100	Sous-Section de Souk-Ahras	2.000	M. CAU Joseph	100
M. ORSONNEAU	500	M. le Dr ALBOU	750	M. BESSON Joseph	100
A.F.L. de RIO DE JANEIRO de la part de: ..		M. SCHARDT Léon	500	M. PERALDI Roch	100
Divers anonymes	38.580	M. DOU Louis	500	M. ATLAN Gilbert	100
M. MALZAC Célestin-Marius ..	1.420	M. HERRAULT Lucien ..	300	M. GOTTVALLS	100
MM. Marcel et Georges SAURETRE	11.200	M. VALENTI	300	M. LAFRANCHI J.	100
M. EMEYRIAT, adjudant-chef (2° verst)	400	M. KAUFFMANN	300	M. BUIS Emile	100
M. BASSET Robert	320	M. DUCHAMP René	300	M. MATHIEU Paul	100
M. GILBERT Gaston	600	M. TEDDE Marc	200	M. MORINI Joseph	100
M. COUDRAY	500	M. KHELIFA Toukani ..	200	M. JAMET Emile	100
M. DREYFUS Jacques	400	M. SALSAN Fernand	200	M. GAUCHI Pierre	100
A.F.L. du TONKIN de la part de: ..		M. BRANCHI Charles	200	M. COLLO Pierre	100
M. QUERVILLE	1.020	M. ZOUAIDIA Amar	200	M. BERRY Fernand	100
M. BLONDEL	510	M. MAKREDOUGRASS A. ..	200	M. ABELA Charles	100
M. BERTRAND	680	M. ROUBAUD	200	M. DRON Raoul	100
M. DOURNEAU	680	M. BRUN	200	M. CAPEFIGUE Victor ..	100
M. BSERINI	4.080	MM. A. et E. ROUGET ..	200	M. RIDER James	100
M. HOCQUINGHEM	1.020	M. AGHA Tayeb	150	M. DANEAUER Jean	100
M. KONOVIE	850	M. PARINI Pierre	150	M. PIOLET J.	100
M. GRAND-COLAS	340	M. KOZILLE Norbert	150	M. LUCCHIONI Pierre ..	100
M. LALLE-ZONGO	510	M. PARLANTI Dominique ..	150	M. GUEYMARD Albert ..	100
M. ZAGLOO	5.100	M. RAMBOSE	150	M. GUEDJ Elle	100
M. FODE-BADELLO	850	M. TUMINARO	150	M. MIGGLANA Recco	100
M. MORATI	2.720	M. DJEBAILI	100	M. GUEDJ Max	100
M. SANDOLFINI	1.190	M. BELOUCIF Amar	100	M. CAUSSADE Emile	50
M. WOLTER	85	M. LAFAYE Guy	100	M. FILHOL Léonce	50
M. DIOT	1.020	M. ESPOSITO Farèse	100	M. GEORGEL Camille	50
M. KPAZOE	510	M. ZOUAMIA Zerroug ..	100	M. CAUCHI J.-P.	50
Don de la Section	1.819	M. OUARTI Abdelkader ..	100	Mme CAMILLERI Jeanne ..	50
M. MOINS René	200	M. BOUMAZA Salah	100	M. BEN KROUROU Amar ..	50
M. BAUDET Albert, sergent-chef	450	M. OUARTI Hacène	100	M. MARZOLFF V.	50
M. FRIONNET Charles et Mme (en souvenir de leur fils, le sous-lieutenant FRIONNET Jacques, mort pour la France à Bir-Hakim)	600	M. APPORTI Georges	100	M. DELAROCHE Louis ..	50
		M. GISONE Landucci	100	A.F.L. de CALCUTTA de la part de: ..	
		M. ROBUSTELLI Florain ..	100	M. ALLERA	1.594
		M. AMESRAR Ahmed	100	M. BAUMGARTEN	3.985
		M. BOUMAZA B.	100	M. JAMBON	1.116
		M. LAPISARDI N.	100	M. PAGNON	1.791
		M. MELEO André	100	M. le capitaine DURIEZ ..	600
		M. BELOUCIF Rabah	100	Rodolphe, Georges et Rose-Anna ROGUES en souvenir de leur papa mort pour la France le 2-11-1942	1.500
		M. LABADLIA Amar	100	M. MALZAC	500
		M. AYAICHIA Ahmed	100	M. et Mme REGNIER	1.000
		M. FAROUK Mohamed	100		

M. KELLERMANN	1.000	M. LACHAPELLE Armand (en souvenir de ses camarades) ..	1.000	Milice de la Côte Française des Somalis	18.400
M. CHEMIN Maréchal des Logis	1.000	A.F.L. de DOLISIE de la part de: ..		Marine Nationale de Djibouti	2.000
M. FONTANA Félix	500	M. MOISAN	200	M. BINDER	5.000
M. le Lt-colonel ARNOUT ..	500	M. CHAMPROUX	2.000	M. DIEFFENBACH	10.000
M. CASSIN Albert	600	M. FERRAO	6.000	M. le cdt MAGENDIE	8.000
M. GAULARD	1.300	M. VANDELET	1.000	M. LESPINASSE	4.000
Mme WAILLIER (en souvenir de son fils l'aspirant Marc WAILLIER tombé au cours d'un combat aérien en 1942) ..	250	M. ROMANO	2.000	M. NARELLI adjudant ..	1.000
M. le Dr LEMANISSIER	2.000	M. VIVET	400	M. TIRE	1.000
ASSOCIATION FRANCO-AUSTRIENNE DU VICTORIA à Melbourne	14.024	M. HENRIQUES	400	M. CALDANA	2.000
A.F.L. de YAOUNDE de la part de: ..		M. RAMOS	400	M. STOLZ	2.000
M. CHEDEMAIL	1.000	M. DELALE	200	Club Indien de Djibouti ..	4.000
M. le Lt BRIHIEZ	2.000	M. BANZET	1.000	Mlle MARCEL	2.000
M. CHRISTOL	1.400	M. MARZAT	1.000	Mme GOYON	800
A.F.L. de SARREBRUCK de la part de: ..		M. BUFFIER	2.000	M. le Lt-colonel DIVES ..	2.000
M. GRANDVAL Gilbert ..	2.000	M. BIBOLLET	500	M. BOURRIQUEN capitaine ..	200
M. GAUTHIER Emile	500	M. ANTOINE	1.200	M. BEIGNARD	200
M. HASS	300	M. le Dr GAILLARD	400	M. ACCOT adj.-chef	200
M. DUPONT Jules	250	M. HUSSONG sergent-maj. ..	2.000	M. LEYNAUD sergent-maj. ..	200
M. MACHET	300	M. PIVOTEAU	1.000	M. JAMIN adjudant-chef ..	200
M. MINISSINI	300	Mme WERY	2.000	M. LACROIX adjudant ..	200
M. THEOBALD	200	M. DIARD	1.000	M. LECONTE brigad.-chef ..	200
M. JOURNET Roger	500	M. UGO	1.000	M. ANDREANI lieutenant ..	200
M. MIARD Enoch	100	M. ROUSSEL	1.000	M. LUCIANI capitaine	400
M. CLODONG Gustave	100	M. DELMOTTE	1.000	M. HEILFANT Lt-colonel ..	1.000
M. le Lt KIRSCH	250	M. VIGOREUX	10.000	M. TORESI capitaine	1.000
M. GOETZ	80	M. GORIS	2.000	M. CABROL capitaine	1.000
M. MIGUATELLI	200	M. MONTEIRO	1.000	M. GUIBERT Germain cap. ..	1.000
M. VAUDELLE	200	M. SANTOS	1.000	M. COLOBERT capitaine ..	600
Mlle FACHE	200	M. PECH	2.000	M. JARDIN Lt pharmacien ..	1.000
M. SOUDANT Adj.-chef ..	150	M. TARIEL	400	M. TESTE lieutenant	500
M. KEHREN Jean	100	M. BARBIER Michel	2.000	M. SCHMITT adj.-chef	400
M. ABBE Roger	100	M. le Dr RIOU	800	M. AUMONIER adjudant ..	400
M. BERGUER Auguste	100	M. GENERAT	200	M. ROUSSEAU sergt-maj. ..	400
M. LUCIANI	100	M. FERREIRA	1.000	M. VICTOIRE sergt-chef ..	400
M. SCHNEIDER	100	M. GABRIEL	1.000	M. GOUTTE sergent	200
M. AUGER	100	M. DUPONTGAND	400	M. LASSERRE sergent	200
M. LE GOFF	150	M. BONNEMAISON	2.000	M. GONTHIER adjudant ..	400
M. WALCH	100	M. MAGUET fils	600	M. SCOTTO sergent	500
M. CHAUVIN Charles	150	M. KATZANIS	3.000	M. FRANÇOIS sergt-maj. ..	400
M. BOITEUX Roland	100	M. le Dr GOUDIN	1.200	M. FORESTIER sergent	200
M. LEPLAT Robert	100	M. ROUSSELOT	400	M. de FILIPPIS sergent ..	200
M. BONNET Raoul	300	M. WERY	2.000	M. DELBROC sergent	200
M. SCHREIBER	150	M. COLETTE	2.000	Base aérienne de la C.F.S. ..	12.000
Anonyme	100	M. SAULER	1.000	M. PERROTEY lieutenant ..	1.000
M. BETHENCOURT	220	M. GANTOIS	1.000	M. MARIEMA adj.-chef ..	1.000
M. CHARTON	250	M. GOULESQUE	1.000	M. COLLEU sergent	400
M. DIETZ	100	M. BALAIRE	1.000	M. TORTOIR sergent	600
M. FOSELLE	100	M. NUNES	1.000	M. KAMENGUESER adj.-chef ..	1.000
M. l'aumônier STUTZ-MANN	300	M. BOUILLY	600	M. COCHELIN sergent	200
M. ROBICHEZ	1.000	A.F.L. de COBLANCE (2° liste de souscriptions) de la part de: ..		Indigènes de la C.T.C. de la C.F.S.	140
M. HELLER	500	M. MARANDON Ferdinand ..	1.000	B.A.I.S.M. de Somalie	17.860
M. DHUIT	100	M. ORBAN Paul	400	M. GEOFFROY	400
M. PERRICHON	500	M. PROUST Louis	400	M. BANABILA	400
M. LE GOFF	100	M. STOLL	400	M. RULAND	400
M. DUMERY	100	M. WEILL J.-J.	400	M. BENAMMAR	400
Mlle SCHANENG	100	M. WEILL Marcel	400	M. MORIN	400
M. CHOSSAT	100	M. BOKANOWSKI	600	M. HARREY	400
Mme COURTHIAT	100	A.F.L. du HAVRE	800	M. PELLOIS	400
Mme REVERT	100	A.F.L. de DJIBOUTI de la part de: ..		M. GODEFROY	2.000
Mme SEVRIN	100	M. VASSIA lieutenant	600	M. AUTIER	400
Mme BARETT	100	M. LANQUETIN lieutenant ..	600	M. HILDENBRAND	1.600
Mlle POIROT	100	M. DEFRANCHI lieutenant ..	2.000	M. MARTEL	1.000
M. CHAVANNE	100	M. SOULAN adj.-chef	400	M. SOUBIELLE	1.000
Mme BIOT	100	M. CHAUVET adjudant	200	M. BONORDONA	400
M. THEVENET	250	M. HELBACH adjudant	400	M. MONCLAR	1.000
A.F.L. du TONKIN	100	M. CHOULET adjudant	200	M. CULOUSCOU	1.000
M. CROSNIER Auguste	40	M. KERJEAN adjudant	400	Mme BOUST	400
M. BOURDAIS, sous-lieutenant (en souvenir des évadés de France tués dans les Pyrénées) ..	200	M. PERDRIX adjudant	200	Mlle BEBEAU	400
M. GONTHIER	3.400	M. MAUBLANC s.-lt	600	Mlle DECONOMIDES	1.000
M. TUFFIGO Louis (en mémoire de ses fils Jacques et Maxime morts pour la France en 1944)	600	M. DAVID s.-lieutenant ..	600	Mlle de FILIPPI	400
M. SIGNOUT Louis	300	M. CROS adjudant-chef	400	M. ELEAZARIAN	800
		M. BOURBAO adj.-chef	600	M. CARBONEL	4.000
		M. VERTUT	1.000	M. FOLACCI	1.000
		M. BALTHAZAR	400	M. LEBERT	2.000
		M. AIDARA	600	M. DUBOURG	1.000
		M. VERNET	400	Mme HILDENBRAND	400
		M. SCHENEIDER	200	Mme MULLER	400
		M. DRAME	400	Mme COURBOU	200
		M. PIERRE	400	Mlle GATIER	200
				M. MOHAMED	200
				M. BOUTONNAT	200

M. THOMBRAU	200	M. BAPTISTE Pierre	1.000
M. DUMONT	200	M. COTHIER Bernard	1.000
M. JOUAN	200	M. CALVALIDO	2.000
M. CHAMINPS	200	M. CONDAYAN	4.000
Mme BOISSEAU	200	M. COUBECHES Said	20.000
Mme TART	200	M. COUDOURIS	6.000
Personnel de l'imprimerie de Djibouti	1.000	M. CAMILLI	20.000
M. DURAND	600	M. CASTELLANI	400
M. CASTELLANI	400	M. CASSIM Said Ali	6.000
M. TOHER ADEN	200	M. CASSIM HUSSEIN	6.000
M. MOUSSA OMAR	200	M. CHOLAN	2.000
M. RAFFANEAU	400	M. COWADJEE	2.000
M. MAUREL	200	M. DELAVET	1.000
M. KAMLOS	200	M. DIAMANDAS & Cie	8.000
M. MARTEMEL	200	M. DASCALAKIS	1.000
M. DJOUMAI	200	M. EPHIMATOS	10.000
M. GAUTIER	200	M. FAYED ABDOU	2.000
M. VIVRE	200	M. FIDILE	1.000
M. ALEXANDRON	200	M. FARAH	400
M. DUCHET	200	M. GOYON	2.000
M. FROMENTIN	200	M. HERALD	6.000
M. BELEAU	200	M. HULLMAN	1.000
M. SCETTO	200	M. JAGJIVAN	2.000
Service de la Météo de Djibouti	1.040	M. KALINIGOS	8.000
M. KERMEUR	1.000	M. KALOS	20.000
M. AURONE	1.000	M. KATCICAS	1.000
Mlle FOLACCI	400	M. KHOTHARI	6.000
Mme GAILLARD	400	M. KEMJEE MORANDJEE	2.000
M. DEPOUILLY	1.000	M. KOUMOUNDOUROUS	10.000
M. GAINET	800	M. LILADHR	2.000
M. REMY	800	M. LOUZIS	3.000
M. ABDALLAH OMAR	400	M. LOISEAU	600
M. RAZAFITSIAROMANA	500	M. LURACHI	1.000
M. GRAVIER	1.200	M. MALHAME	2.000
M. TERRISSE	600	M. MOHAMEDALLY	2.000
M. DUHAUTOI	600	M. MARIAKIS	1.000
M. FIDEL	400	M. MARILL	2.000
M. ROUSSEAU	400	M. MIKAELIAN	2.000
M. SOULIER	400	M. MONOS	2.000
M. DESVEAUX	400	M. MOHAMED ABADDA TAHA	10.000
M. RAYMOND	3.000	M. MAGANLAL MOOL-CHAND	10.000
Gendarmerie de Djibouti	480	M. MILAS	2.000
M. ACHLADIOTIS	1.000	M. MYRIALLIS	20.000
M. ABDOUL GAFFOUR	1.000	M. NORHADIAN	8.000
M. ABDOUL KAYOUM	600	M. NATHOO MOOLJEE	20.000
M. ABDOUL RAZAC	1.000	M. OUBADI MOHAMED	10.000
M. ANDERJEE	20.000	M. PLATIER	4.000
M. ANTIPASSE & Cie	10.000	M. PEYRONNEL D' ARABIAN	2.000
M. BARROZZI	2.000	M. PREMJE	20.000
M. BESSE	10.000	M. POAPATLAL	2.000
M. BERGONZI	2.000		
M. BAPTISTE RESSIAN	1.000		

M. PLIANTHOS	2.000
M. PANAS	1.000
Pharmacie BODIN	600
M. RIGHAS	4.000
M. RIES	10.000
M. SEBEAN	6.000
M. SETRAC GHOURIOUIAN	2.000
M. SARIAN	6.000
M. SABIANI	600
M. STAKIRIS	1.000
M. TOB JACOB	600
M. TROMBETTAS	1.000
M. YOUSSEF MECHA	10.000
M. YOUNIS NOUR	4.000
Maison LIVIERATO	60.000
Maison SAHATDJIAN	60.000
Maison BERTRAND & Cie	6.000
Personnel Banque de l'Indochine	8.400
Maison GELLATLY & Cie	7.200
Maison SAVON	6.000
STATE BANK	13.400
Maison MITCHELL COTTS	2.900
Maison OCEAN INDIEN	1.000
Maison S.I.D.	2.000
Personnel des Salines	8.400
Maison U.C.O.M.I.	6.000
Personnel Société des Bâtiments	10.100
Personnel des Chemins de Fer Franco-Ethiopien	39.200
M. le Directeur du Chemin de Fer Franco-Ethiopien	50.000
M. le Directeur de la C.M. A.O.	50.000
Subvention Ministère Education Nationale	250.000
Total de la 10 ^e liste ...	1.826.950

TOTAL GENERAL .. 4.243.312 fr.

Rectificatif à la 7^e liste de souscription de décembre 1948

Section A.F.L. de BUENOS AYRES de la part de :
M. COMBESCOT Jean 25.700 fr.

Cette inscription est le résultat d'une erreur matérielle, elle doit être considérée comme nulle et non avenue.

CARNET DE L'ASSOCIATION

NAISSANCES

M. Charles RUDROFF, ex B.I.M., Compagnon de la Libération et Mme font part de la naissance de leur second fils Didier, né à Ismaïlia le 20 octobre 1948.

Le Chef de Bataillon de réserve Pierre GAYET et Mme font part de la naissance de leur seconde fille Odile, née à Ismaïlia le 23 décembre 1948.

Le Maréchal des Logis HURLEBAUS (ex 1^{er} R.A. - 1^{re} D.F.L.) et Mme font part de la naissance de leur troisième enfant, Chantal-Marie, née le 10 avril 1949 à Chaumont (Haute-Marne).

Le Médecin-Commandant et Mme Guy CHAULIAC sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Pierre. Versailles le 29 mars 1949.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de la petite Sonia au foyer de M. Armand DRAI, ancien du 1^{er} R.M.S.M.

M. et Mme François LE MEUR laissent à leur fils la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Renée le 1^{er} avril 1949.

Le Docteur Alain LEFORT, Médecin des Gens de Mer, et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Alain. Paimpol le 13 avril 1949.

Nous apprenons la venue en ce monde du petit Pascal au foyer de M. et Mme Jacques ROUMEGUERE.

Geneviève GRASSET est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère Jean-François le 8 avril 1949 à Boulogne-sur-Seine.

Le Lieutenant H. BOUCHEZ, Artillerie Coloniale, Camp Boulaos, Djibouti, Côte Française des Somalis, ancien du 1^{er} R.A. - 3^e groupe, et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise le 5 décembre 1948 à Djibouti.

Le 12 avril 1949 est né à Pontarlier (Doubs) le petit Gilbert fils de notre camarade Manuel PERRET.

M. Joseph LA PIOU, ex second maître du 1^{er} R.F.M. (1^{re} D.F.L.) et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur petite Marie-Jeanne, née le 9 mars 1949 à Louannec.

Le capitaine et Mme TOURNIER laissent à leur fils Patrice la joie d'annoncer la naissance de son petit frère Hervé, le 10 avril 1949 à Cognac.

L'annonce de la naissance du petit Charles-Joseph GUIDY au foyer de notre camarade Joseph GUIDY (ex 2^e D. B. G. E. R. 15) vient de nous parvenir.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de la petite Christiane au foyer de M. et Mme Louis ANDRIEU.

Jocelyne LAGNEL est née le 13 mars 1949 à Mondeville (Calvados).

M. et Mme René SCORVIDIERE, ex B.I.M.P. 1^{re} D.F.L., ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Béatrice-Marie-Louise.

Mme et M. André GERARD ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils Alain.

Nous apprenons de Rabat la naissance le 19 février 1949 du petit Gérard au foyer de M. et Mme BOILLOT.

Le 2 mars 1949 est née à Rabat la petite Anne-Marie au foyer de Mme et M. COLLO, ex 2^e D.B.

Le lieutenant DESCARPENTERIES et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise le 24 mars 1949 à Rabat.

Le lieutenant de vaisseau de réserve et Mme Guy GUE-RIN-LESE ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur troisième enfant Bernard. Biache-St-Vaast (P.-de-C.) le 8 avril 1949.

Le 25 janvier 1949 est née à Alger la petite Renée-Annie CARRERE.

Marlène EL BAR est née à Alger le 18 avril 1949.

M. et Mme LE NEZET ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Martine à Lorient le 17 avril 1949.

M. et Mme Marcel PRIGENT laissent à leur fils Jean-Claude la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Annie, le 9 avril 1949.

Alain est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur Chantal au foyer de ses parents M. et Mme JAIS.

Elisabeth HOLLEY-PHILIPPO a la joie de faire part de la naissance de son petit frère André le 24 avril 1949 à Paris.

Chantal HUTIA à Maivoro est heureuse de faire part de la naissance de son petit frère Robert MOANA à Papeete le 1-11-1948.

M. et Mme Roger SIBILLOTTE ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils Lionel et Hervé le 16 avril 1949 à Meudon (S.-et-O.).

Jean PERRIN, ancien du bataillon d'instruction des F.F.L. à Dellys, ex sergent au B.M.A. 5 fait part de la naissance de ses enfants : Jean-Régis le 2 février 1948 et Michel le 24 avril 1949 à Villeneuve-le-Roi.

M. et Mme Pierre CHANLIAU ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Patricia, le 8 mai 1949.

L'adjudant LION Gaston, F.F.L. de 1940 et ancien de Bir-Hakim, et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Claude à l'hôpital militaire de Casablanca le 10 mai 1949.

Pierre-Emile DVORAZNAK est heureux d'annoncer la naissance le 3 avril 1949 de son frère Thierry.

M. Fernand SCHWARZ, ex 1^{er} R.A., et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Dominique le 10 mai 1949.

Patrick BALDET a la joie de faire part de la naissance de sa petite fille Hélène le 25 mars 1949 au foyer de ses parents Mme et M. Antoine BALDET (ex B.M. XI).

Nous apprenons la naissance de Robert fils des époux Georges SOMMIER, ex 501^e R.C.C. - 2^e D.B., le 18 mars 1949.

Marie-Françoise, Odile, Michel, Jacques, Anne-Marie, Agnès et Jean LEGOUX ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Alain, le 15 avril 1949 au Petit-Clamart (Seine).

Notre camarade des F.A.F.L. et Mme Jacques BERDOT ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième fille Dominique, Boulogne-sur-Seine, le 27 avril 1949.

Ex chauffeur au B.I.M.P. 1^{er} D.F.L. CHARBONNIER et Mme font part de la naissance de leur fils François, né le 8 avril 1949 à Saint-Ouen (Seine).

La section de Colmar a le plaisir d'annoncer la naissance de Marie-Hélène HABERKORN née à l'hôpital de Thann, fille de M. HABERKORN, gendarme à Guebwiller et de Marie-Madeleine FREIDRICH, fille de M. FREIDRICH, ex sergent-chef des F.A.F.L. « Groupe Lorraine ».

Madeleine, Charles et Jacques BOBLET ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Alain, Jean-Marie, né à Paris, le 6 avril 1949.

Mme et M. BORRELLY (ancien du groupe « Lorraine ») ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Gilbert né le 9 février 1949 à Bandol (Var).

Le Médecin-Colonel et Mme VERNIER ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Marion à Bamako le 10 avril 1949.

Nicole et Monique DI MAGGIO font part de la naissance de leur petite sœur Sylvie.

M. GODES-CLAIRAL, ex 1^{er} R.A.C., auteur du livre « La Bucheronne et l'Aurore » a la joie de faire part de la naissance de sa fille Sylvie.

Nous apprenons de Sousse la naissance de la petite Annie-Andrée, au foyer de notre camarade HOSTALLIER, sous-lieutenant 1^{er} D.F.L.

Mme et M. Etienne THIBAUD (ancien de la 1^{re} D.F.L.) ont le grand plaisir de faire part de la naissance de leur petite fille Patricia née le 12 avril 1949 à Nice.

Mme et M. Robert PERROUSE (ancien F.N.F.L. de 40 - 1^{er} R.F.M.) sont heureux de faire part de la naissance de fils Roland.

M. J.-M. GEOFFROY et Mme sont heureux d'annoncer la naissance le 10 mai de leur petite fille Emmanuelle-Christiane.

Patricia de MONTAIGNE a la joie de faire part de l'heureuse arrivée en ce monde de sa petite sœur Myriam-Ananda. Pointe-A-Pitre le 8 avril 1949.

Geneviève a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère Bernard, le 1^{er} avril 1949, au foyer de ses parents Mme et M. LAGRAVE hôteliers à Tamatave.

Le Maréchal des Logis chef André LAMY du 117^e R.A.C. et Mme ont l'honneur d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant Marcel né le 23 mars 1949 à Casablanca.

Jean CASTEL ex Maréchal des Logis au 22^e F.T.A. - 4^e B.I.E. et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Christian né à Brest le 8 février 1949.

Nous apprenons la venue en ce monde de la petite Françoise PETIGNOT, née le 9 avril 1949 à Tizi-Ouzou (Alger), fille du F.F.L. PETIGNOT Gérard, petite-fille du Colonel PETIGNOT et de Mme PETIGNOT Marie-Andrée.

M. et Mme Pierre CRISTOFINI sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Bernard le 4 mai 1949 à Cannes.

M. et Mme A. SICE ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille, Marie-Christine le 3 mai 1949 à Vienne.

M. FernandCHANTELOUP ex F.F.L. ex 2^e D.B. et Mme ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille Martine-Christiane née à Alençon le 22 avril.

M. et Mme Jean CALLUT de Belgique font part de la naissance de leur seconde fille Claude le 5 juin 1949.

Le Chef de Bataillon de réserve Louis BELLENGER et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur troisième fils Philippe. Paris, le 4 mai 1949.

M. et Mme Paul PERSENNE de Perros-Guirec sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Gérard né le 5 mars 1949 à Lannion.

L'annonce de la naissance de la petite Elisabeth CHATEL le 4 avril 1949, vient de nous parvenir.

M. et Mme KIZZA ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Michel né à Paris, le 26 janvier 1949.

M. et Mme Pierre CORUBLE (ex 2^e D.B. - 13/16 Génie) sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils Jean-Pierre. Neuilly-sur-Seine le 12 mai 1949.

SAYAG fait part de la naissance de son fils Jean-Luc le 24 février 1948 à Oran.

Micheline et Jean-Pierre MOUMON sont heureux de faire part de la naissance de leur petite sœur Marie-Françoise le 27 mai 1949 à Toulon.

M. et Mme Yves RELAVE et Chantal sont heureux de faire part de la naissance de leur fille et petite sœur Brigitte-Marie, le 5 mai 1949.

M. Michel CALONNEC ex F.F.L. et Mme sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit Gérard à Brest le 20 avril 1949.

Michel, Marie-Claude, Annie REMAUD ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Gilles, le 13 mai 1949.

Notre camarade Jean LACROIX ex lieutenant du s/s « Ville d'Amiens » et Mme font part de l'heureuse naissance de leur fils Jean-Luc le 13 mai 1949.

M. Auguste CLOAREC (ex maréchal des logis 3^e R.A.C. - 2^e D.B.) et Mme ont le plaisir de faire part de la naissance de leur seconde fille Michelle.

Danielle RISS est heureuse d'annoncer la naissance de son frère Gilbert à Toulon, le 27 mars 1949.

M. Georges GABRIE second maître de manœuvre F.N.-F.L. est heureux de faire part de la naissance de son quatrième enfant Andrée, née le 23 février 1949, à Toulon.

M. André CREQUER fait part de la naissance de son fils André à Ollioules le 15 mai 1949.

Pierre CELERIER est heureux d'annoncer la venue en ce monde de son petit frère Jean-Paul, né le 18 mai 1949 à Toulon.

Partageant le bonheur de ses Parents Martine DES-NOYERS est heureuse de vous offrir son premier sourire. Paris, le 20 mai 1949.

Mme et M. Jean LE CAM ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Pierre. Quimper le 21 mai 1949.

Gérard (au ciel), Marie-France, Michel et Jean-Luc PIOZIN ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur Elisabeth. Bordeaux le 21 mai 1949.

L'adjudant-chef LINDACHER et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jacques. Meknès le 26 mai 1949.

Henry de BOISSOUY, Président de la section des Français Libres du Gabon, et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur sixième enfant Odile. Libreville le 17 mai 1949.

Ex 2^e D.B. (297^e Cie de transports) Raymond THIRIET, 68, route de Bains, Chantraine - Epinal (Vosges) a la joie de faire part de la naissance de sa fille Marie-Paule née le 18 mai 1949, et serait heureux d'avoir des nouvelles de ses anciens camarades.

Anne-Marie GRUEBER a le plaisir d'annoncer la naissance de son petit frère Rémi. Totainville (Vosges) le 1^{er} mai 1949.

Patrick et Monique MONIER sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère Christian, de la part de Mme et M. MONIER (ex lieutenant 1^{er} Cie Génie 1^{er} D.F.L.). Saïgon le 24 mars 1949.

Le Vice-Amiral et Mme AUBOYNEAU sont heureux de faire part de la naissance de leur deuxième enfant Isabelle née à Paris le 5 juin 1949.

Avec son premier sourire Jean-Pierre fait part de son arrivée dans le monde à la grande joie de ses Parents Mme et M. Pierre BODIN ex C.A.I. I/R.M.T. Paris, le 4 mai 1949.

M. et Mme BOUSQUET de Bone sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Lysiane.

M. et Mme SALAMY de Philippeville sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Charles.

Mme et M. CRANOIS (ex lieutenant de la 2^e D.B., Directeur de la Transsaharienne à Bamako), sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Louis.

Nous apprenons avec joie de Sainte-Anne (Guadeloupe) la naissance de la petite Marie-Lise au foyer de M. et Mme TACITE.

Mme et M. Joseph BECK ex maître du 1^{er} R.F.M. ont la joie de faire part de la naissance de leur petit Patrick à Saïgon le 26 mai 1949.

Yvon PERES, fils de notre très sympathique Secrétaire à Fort-Lamy fait part de la naissance de son petit frère Christian le 13 octobre 1948.

FIANÇAILES

M. Jean PAUCOT, capitaine de cavalerie, ex 1^{er} R.M.S.M. a le plaisir de faire part de ses fiançailles avec Mlle Brigitte JAEGER.

MARIAGES

Le 12 mai 1949 à Roubaix a été célébré le mariage de Mlle Jenny FOUAN, fille de notre camarade Georges FOUAN-DELCOURT, avec M. Guy VENDAME. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R.P. FLORENT, O.P., Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance.

M. PAPAZOW LE CORRE (S.A.S.) et Mme ont l'honneur de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans la plus stricte intimité le 6 avril 1949 à Nantes.

Mme Veuve EBOUE-TELL, Sénateur, Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillée de la Résistance avec rosette, Croix de Guerre 1939-45, a l'honneur de faire part du mariage de son fils Charles, pilote de ligne, avec Mlle Jacqueline GOARNISSON.

Robert DURAND et Gustave LABROUSSE, anciens F.N.F.L., sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants Jean et Mireille, célébré le 30 avril 1949 à Montrouge.

Le 25 avril à Dijon a été célébré le mariage de M. Jean CUGUEN, Capitaine de la Marine Marchande, Enseigne de Vaisseau de 1^{re} classe de réserve, Croix de Guerre 1939-45 avec Mlle Simone MUNIER, Professeur technique adjointe, fille de M. E. MUNIER, Chevalier de la Légion d'Honneur et Mme.

Le Capitaine au long cours Jean BOUVIER nous fait part de son mariage avec Mlle Geneviève-Renée GUILLARD le 25 avril 1949 à Paris.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre camarade Louis FOURNIER de LA BARRE, Compagnon de la Libération, Membre du Conseil Municipal de Paris et du Conseil Général de la Seine avec Mlle Marie-Louise Pascal JOACHIM. Paris, le 27 avril 1949.

M. Pierre MOGUEZ, Administrateur des Colonies, Chevalier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, et Mlle Yvette CAUET sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 10 mai 1949 à Dunkerque.

Le 16 mai 1949 a été célébré le mariage de M. Jacques-Henri EGLEM avec Mlle Marcelle CRIGNON.

L'adjudant Camille MERGY, des Transmissions du Tchad à Fort-Lamy ex radio de la Forge L et de la Cie 97/84 de la 2^e D. B., a le plaisir d'annoncer que son mariage avec Mlle Raymonde DUREUX a eu lieu le 21 avril dernier à Fort-Lamy.

Nous apprenons avec joie le mariage de Mlle Danielle MADELIN, fille de notre camarade MADELIN Etienne, Conseiller Général, avec M. Georges RENIER, Ingénieur I. T. R.

L'annonce du mariage de Mlle Jacqueline ROUSSEAU, fille de notre camarade Gustave ROUSSEAU, avec M. Robert LAMARRE, Second maître d'Aéronavale, vient de nous parvenir.

André VASSEUR, ex premier maître F. N. F. L., fait part de son mariage avec Mlle Louise LE GOUES, infirmière, qui a eu lieu le 2 avril 1949 à Lanerneau (Finistère).

Le 7 mai 1949 a eu lieu en l'église de Paramé (I.-et-V.) le mariage de M. Jean JANEZKO avec Mme Anne-Marie GARNIER.

M. Roger BOURDON, ex B. M. 4, a épousé Mlle Edith TOUBON le 4 juin 1949 à Paris.

Mme Paulette GABEREL, F. F. L. Proche Orient, et M. Emile ROLIN, F. A. F. L. groupe « Bretagne », font part de leur mariage célébré dans la plus stricte intimité le 5 mai 1949.

DECES

M. et Mme Marcel MITRE ont la douleur de faire part de la mort aussi soudaine qu'imprévue de leur petite Gisèle âgée de 10 mois.

M. Raymond FRAPECH ex-clairon des chasseurs de sous-marins, de Cowes a la douleur de faire part du décès de sa mère Mme Jean BAUZIGUES le 17 avril 1949 à Grenade-sur-Garonne.

M. LE VERN a le regret de faire part de la mort accidentelle de son fils Vincent, ancien matelot-gabier de « La Combattante ».

Nous avons le regret d'apprendre le décès au Tonkin de notre camarade Jean JOURDREN décédé en mission le 12 mars 1949.

Mme LHUILLIER et ses deux filles ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père le Lieutenant LHUILLIER, ex B. M. II, décédé en Indochine le 17 février 1949.

Nous apprenons le décès à Libreville de M. ESCOURON (Père).

Nous apprenons avec peine la mort accidentelle de notre camarade M. Louis CORBIN, ex F. N. F. L., le 16 mai 1949.

Notre section de Belgique a le regret de faire part du décès de l'ex caporal Camille SCHILTZ de l'E. M. G. Londres, survenu à Dampremy (Belgique) le 28 mars 1949.

De Belgique également nous parvient l'annonce de la mort de notre camarade René TIHON, ex lieutenant aux F. N. F. L. (marine marchande), survenu accidentellement à Buenos-Aires le 20 avril 1949.

Nous apprenons avec douleur le décès de Mlle TINOIS survenu à Rabat en mars dernier.

L'adjudant chef TRIDAT a la douleur de faire part du décès de son fils Jean-Jacques âgé de 11 mois survenu à Conakry le 5 mai 1949.

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

215. - Ex-F. F. L., 24 ans, cherche emploi comptable, à Paris. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
216. - Ex-F. L., rallié en 1940, demande place boucher-charcutier pour France d'Outre-Mer. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
217. - Ex-F. L., rallié en 1940, demande place interprète (allemand, polonais). Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
218. - Ex-F. L., âgé de 29 ans, marié 1 enfant, pensionné, cherche emploi de gardien de propriété ou garde-chasse. Région indifférente. Accepterait colonies. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
219. - Ancien F. N. F. L., Q.-M. électricien, possédant sérieuses références, cherche emploi frigoriste (montage ou dépannage). M. COACOLO Pierre, 80, rue de la Paroisse, VERSAILLES.
220. - M. Ernest HUNN, 43 ans, Ancien Français Libre, parlant allemand, cherche emploi, gardien, concierge ou huissier.
221. - Adjudant-chef FORMARIER Jean, 34 ans, ancien de la 1^{re} D. F. L., cherche emploi comme dépanneur auto avec travail administratif s'il y a lieu, ou comme gérant (garage, station service, etc...).
222. - M. Alain IZENIC, 34, rue du Maréchal-Foch, à Saint-Brieuc, recherche représentation en France et à l'Etranger.
223. - M. Maurice PICARD, demeurant, 57, cité Dutrey, à Bordeaux, cherche emploi gardien ou concierge, de préférence région parisienne ou Normandie.
224. - Mécanicien navigant, 27 ans. Breveté Hercules 100, parlant anglais, sérieuses références, cherche situation France-Etranger. Pierre PICOT, 95, avenue Niel, PARIS (17^e).

225. - Ex-sous-officier F. F. L., B. I. M. P., 38 ans, marié, 2 enfants, désire emploi colonies, surveillant, gérant plantation ou domaine. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
226. - F. F. L., 26 ans, Docteur en droit, Sciences Po. Notions assurances et droit maritime, recherche situation stable avec possibilités avenir. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

227. - Pour une société de Bangui, recherchons chef comptable d'une trentaine d'années, célibataire, dynamique ayant d'excellentes connaissances comptables. S'adresser à l'A. F. L. qui transmettra.
228. - Demandons deux comptables expérimentés pour A. E. F. Prière d'adresser les demandes à l'Association.

DIVERS

229. - F. F. L. horloger en boutique, cherche à se mettre en rapport avec gérant de mess, cantine, coopérative militaire ou civile dans Paris, pour vente directe à ses adhérents, d'articles d'horlogerie à prix intéressants. Ecrire pour indiquer lieu et jour offres de service : LEFEBVRE André, 59, avenue Charles-de-Gaulle, à Montmorency (S.-et-O.).
230. - Importante société prête capitaux toutes sommes, délai rapide, remboursement 200 mois. André HUSS, route de l'Ecole-Saut-le-Cerf, EPINAL (Vosges).
231. - Dame connaissant coupe, couture, tailleur, cherche gérance commerce dames A. E. F. de préférence. Petite caution. Ecrire à l'A. F. L. qui transmettra.
232. - Ex-2^e D. B. pour extension affaire très très lucrative emprunte toute somme à 20 % intérêt. M. DEBEIR René, 11, rue de la Poste, NHATRANG, Annam (Indochine).

NOTRE CAMARADE PIERRE LAUREYS

Ex-Capitaine Kennard du Groupe de Chasse Ile-de-France, se tient à la disposition des Membres de l'Amicale

POUR TOUS TRAVAUX DE
PHOTOGRAPHIE - CLICHÉRIE
PHOTO-INDUSTRIELLE
COMPOSITION D'ANNONCES
DESSINS - ETC...

ETABLISSEMENTS
LAUREYS F^{res}
17 Rue d'Enghien PARIS 10^e
Téléphone : PRO 99-37

Organisme de Diffusion pour les **PARFUMS JOSEPH PAQUIN**
ainsi que le **LAIT DE COLOGNE**
et autres Produits de Beauté **DERMO-VITA**

recherche un Concessionnaire Exclusif pour chaque territoire
de l'Union Française

Ecrire avec références : 11, Rue Chaptal, **LEVALLOIS** (Seine)

LA BUCHERONNE ET L'AURORE

PAR

Victor CLAIRAL

Préface de REMY

Editions MZALI - Khereddine - Tunis

PREFACE

Soldat de 2^e classe comme tant d'autres, au mois de mai 1940, Victor Clairal s'est battu, comme ses camarades, du mieux qu'il a pu. Fait prisonnier, interné en Allemagne, il s'évade mais est repris. Un aspirant à la collaboration dénonce ses convictions gaullistes : Clairal est durement puni. « Trois jours de cellule, dix coups de matraque, c'est bien peu... » dit-il modestement. Il réussit enfin à se faire rapatrier comme malade.

Il aurait pu rester chez lui, mais il franchit les Pyrénées huit mois plus tard, en novembre 1942 : Il fait, cette fois-ci, connaissance avec les prisons : Puigcerda, Gérone, Miranda. Ce n'est qu'au mois de juin 1943 qu'il est conduit à Gibraltar où il subit les pressions bien connues pour aller s'engager en Afrique dans l'armée Giraud plutôt que de rejoindre la France Combattante. Il tient bon, et arrive enfin à Londres, après trois ans d'efforts ! Il fait son stage à Camberley et en sort 2^e classe, comme devant.

Sur sa demande, il est affecté au 1^{er} Régiment d'Artillerie de la glorieuse 1^{re} D. F. L., en Tunisie. Le voici enfin pourvu de ces armes qui lui avaient été arrachées au mois de mai 1940. Tunisie, Italie avec les durs combats du Garigliano, de Ponte-Corvo, de Montefiascone. Enfin, le débarquement en France : libération de Hyères, libération de Lyon, seconde libération de Strasbourg menacée par l'étreinte ennemie le 7 janvier 1945, puis libération complète de l'Alsace.

« Mon histoire », m'a écrit Clairal, « est, dans une certaine mesure celle de ma Division ». Il n'y a gagné aucun galon, aucune décoration. Mais il a fait beaucoup mieux : il a fait son devoir, sans jamais se laisser rebuter. Il a fait mieux encore : il est convaincu de n'avoir fait que son devoir, et je l'étonnerai bien quand je lui dirai qu'il est un héros.

Son livre est à son image : il est rempli de modestie, de bout en bout. C'est un honneur pour moi que de lui exprimer ici, en camarade du bon combat, toute ma sympathie et de lui souhaiter la meilleure des chances.

REMY.

CHAPITRE PREMIER

AU TEMPS JADIS

C'était au temps jadis.

Tous les matins, ses retrouvailles avec Paris ravissaient Jacqueline d'allégresse neuve. Comme elle détestait le sommeil qui les séparait ! Et, à l'en croire, elle craignait la mort pour la même raison. Jacqueline Demay tenait à Paris par un attachement

charnel, et elle s'alanguissait délicieusement aux mélancolies du Cours-la-Reine, ou à la superbe déliée des Champs-Élysées.

Ce matin-là, Jacqueline se battait pour rester à Paris. Elle n'était que licenciée et appréhendait une nomination en province. Elle se battait avec les bureaux de l'Académie et du Ministère, alléguait en souriant des raisons de famille.

Ce même matin, Gilbert se battait pour demeurer à Paris. Mais lui à cause de Jacqueline. Du moins le croyait-il. Et elle ne tenait guère à lui. Du moins le croyait-elle. D'ailleurs, tous deux étaient livresques et jugeaient faux, comme gens étrangers au commerce de la faim, de la mort, de l'ordure, seules maîtresses de vérité humaine. Un ami les définissait ainsi : « creux et pleins de lectures ».

Dans l'antichambre de quelque bureau, Gilbert rencontra Jacqueline. Elle tressaillit en le voyant. Et le voilà aussitôt qui s'échine à interpréter ce tressaillement. Car tel était Gilbert. Soucié par des riens, aveugle à toute complexité, fasciné par toute complication. Et, en quelque sorte, il écrivait comme il était. De ses pareils les Grecs disaient qu'ils « écrivaient sur les flots de la mer. »

Jacqueline lui parla de leurs démarches. Il lui parla d'elle. Elle l'écoutait, l'air gauchement désinvolte. A la voix de Gilbert surgissait le prestigieux fantôme d'une Jacqueline irréalisable, parée de toutes les sérénités et de toutes les certitudes. Sans doute celle que Gilbert aimait. L'autre, versatile et inquiète, avare envers quiconque de sa confiance et envers elle-même. A d'autres femmes la conscience de leur beauté conférait une sûreté en soi, une fermeté souveraine de la parole et de l'acte. Mais Jacqueline était belle sans guère y croire.

Gilbert entraîne Jacqueline dans la rue soleilleuse. Il parle, parle, sans un instant quitter Jacqueline des yeux, enchanté par le grain exquis de la peau mate, par le reflet enjoué des cheveux, par la courbe pathétique de la hanche sous l'imprimé frais et léger.

Ils déjeunèrent dans un petit restaurant, où depuis des mois ils s'intoxiquaient pour 12 frs 50 le repas. Gilbert la servait avec une prévenance qui l'agaça. Car elle détestait la galanterie, et s'était d'ailleurs mis en tête qu'elle était un garçon manqué. Gilbert ne s'apercevait pas de son agacement, puisqu'il était ailleurs, avec une autre.

En sortant :

— « Parlez-moi un peu de vous, lui dit-elle. Tenez, dites-moi vos projets pour les années qui viennent ».

— « Vous vous moquerez de moi. Je suis si follement ambitieux ».

— « Je ne moque l'ambition de personne. Me croyez-vous mesquine ? ».

« Eh bien, répondit-il, avec une emphase de potache, je suis ambitieux de vous, Jacqueline. »

La suite au prochain numéro.

POUR ACHETER
OU VENDRE

TOUTE PROPRIÉTÉ

Rapport ou agrément
dans le Sud-Ouest



Adressez-vous à

P. & E. LEVY (ex-train 1^{re} D.F.L.)

95, avenue de Verdun

BERGERAC (Dordogne)

Téléphone : 611 - 10-40

Conditions spéciales aux ex. F.F.L.

APPAREILLAGE AUTOMATIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL ET INDUSTRIEL

SACAMA

Société auxiliaire de chauffage au mazout
44, rue Notre-Dame des Victoires, 44
PARIS (2^e) GUT 67-47



BRULEURS AUTOMATIQUES

Mazout -- Gaz -- Charbon

MACHINE A LAVER

MOTEURS DIESEL BAUDOUIN



de 35 à 400 CV

Huile d'Olive de Tunisie

Qualité extra filtrée

ENVOIS SUR LA METROPOLE

— **Colis J. R. G.** —

Prix rendus Domicile France

Le Colis Postal de 5 kgs :

contenance 4 l. net ... Frs 1.550

Le Paquet-lettre Recommandé de 3 kgs:

contenance 2 l. 600 .. Frs 1.150

Paiement à la Commande et par Mandat

"Aux Jardins de Tunisie"

Magasin de Vente : MAISON PIRAT

87, Rue du Portugal — TUNIS

Direction - Correspondance

J. & R. Genet

11, Rue de Bretagne — TUNIS — Tél. : 40-18

Le Directeur-Gérant : R. AUBERT.

Dépôt légal 3^e trimestre 1949. — Imprimerie Chassaing, Nevers.